

Offert par l'auteur
R Collignon

ÉTUDE

SUR L'ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE

DE LA TUNISIE

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES

ÉTUDE
SUR
L'ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE
DE
LA TUNISIE

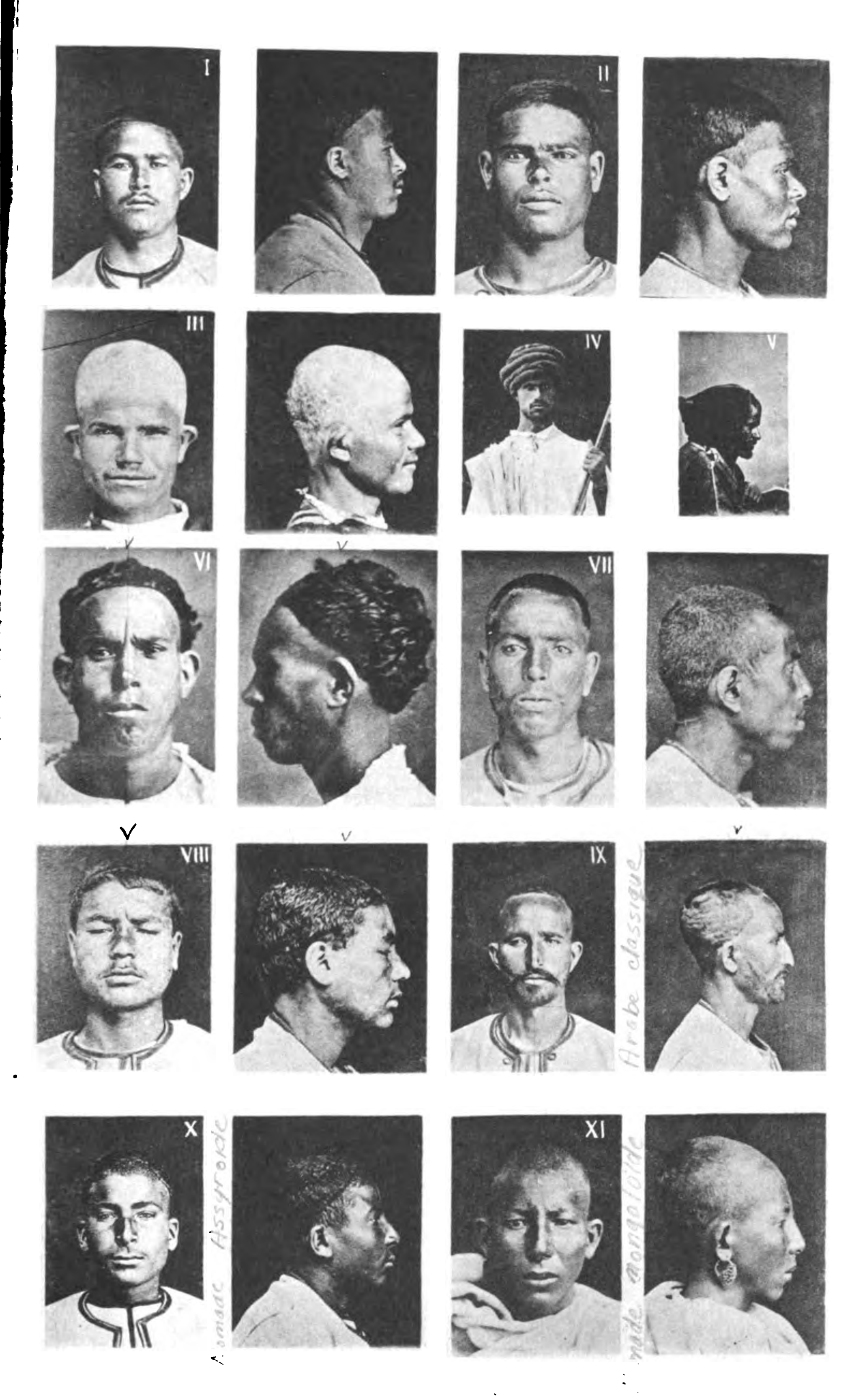
PAR LE Dr R. COLLIGNON

MÉDECIN MAJOR
MEMBRE DES SOCIÉTÉS D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, LYON, BRUXELLES, ETC.
OFFICIER D'ACADÉMIE
OFFICIER DU NICHAN-IFTIKHAR

EXTRAIT DU BULLETIN DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE 28

1887



TYPES INDIGÈNES DE TUNISIE

MÉMOIRES

ÉTUDE SUR L'ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE DE LA TUNISIE

PAR LE Dr RENÉ COLLIGNON

INTRODUCTION

Attaché pendant trois ans comme médecin aux hôpitaux du corps d'occupation de Tunisie, d'octobre 1883 à juillet 1886, nous avons consacré tous les loisirs que nous laissait notre service à l'étude anthropologique du pays.

Préparé déjà à ces recherches délicates par des travaux analogues sur les populations françaises, nous espérions réussir dans la lourde tâche que nous nous étions imposée, et surtout parvenir à résoudre ce problème insoluble encore, trouver les caractères différentiels anatomiques de l'Arabe et du Berbère.

Les débuts furent pénibles, la période de tâtonnements longue ; mais, à force d'amasser les mesures et les observations, quelques inconnues s'éclaircirent, et à l'heure actuelle, nous espérons être arrivé à pouvoir donner une idée assez nette de l'ethnologie tunisienne et surtout du mode de répartition des éléments sédentaires de la population.

Sans doute, tout est loin d'être fait ; bien des points insuffisamment élucidés appellent de nouvelles recherches, bien des détails se modifieront au fur et à mesure qu'on creusera la question. Tant de peuples se sont heurtés sur le grand champ de bataille de l'Afrique du Nord, tant d'éléments modificateurs s'y sont introduits violemment ou pacifiquement, que ce serait folie d'espérer faire une lumière complète sur ce chaos. Tout au plus est-il permis de tracer les grandes lignes du problème et de poser quelques jalons qui puissent guider les travailleurs futurs.

Nous ne savons si nos efforts ont été couronnés de succès et

si l'avenir confirmera les conclusions auxquelles nous avons été conduit. En tous cas si nous nous sommes trompé, c'est de bonne foi, et nous aurons la consolation de penser que nous n'avons, dans la limite du possible, rien négligé pour arriver à la vérité. Souvent nous avons songé au vieux précepte d'Hippocrate : *Ars longa, vita brevis, experientia fallax, judicium difficile.* Conclure est en effet le plus difficile, aussi nous sommes-nous toujours efforcé d'éviter les hypothèses, pour nous en tenir strictement aux faits. L'interprétation qu'on leur donne peut être fausse, les déductions qu'on en tire illégitimes, c'est un détail : tôt ou tard quelqu'un viendra qui leur rendra leur véritable valeur. Un chiffre est une chose brutale avec laquelle on ne compose pas. Nous avons donc recueilli le plus de mesures possibles, et si çà et là leur total est trop faible, c'est que vouloir et pouvoir sont deux, et nous demandons le bénéfice de circonstances atténuantes, en raison des difficultés imprévues qui surviennent fatalement au cours d'un si long travail.

Forcé de nous borner dans nos observations, nous avons de parti pris entièrement négligé tout ce qui n'était pas anthropologie anatomique pure, les mœurs, les coutumes, la langue, etc. D'ailleurs nous serions tombé dans des redites. En Tunisie comme en Algérie, les deux grands groupes arabe et berbère, nomade et sédentaire, vivent côte à côte, profondément séparés au point de vue social et moral; nous supposerons connu tout ce qui se rattache à ces questions [1], et nous attachant uniquement aux caractères susceptibles d'être évalués en chiffres ou exprimés par des descriptions sur lesquelles l'erreur ne soit pas possible, nous nous efforcerons de démontrer qu'ils ne le sont pas moins physiquement.

(1) Voir à ce sujet : *Instructions de la Société d'Anthropologie de Paris pour l'Algérie; L'Algérie* (Berbrugger), 3 vol. in-folio, 1842; *Description de la Régence de Tunis,* par Pélissier, 1853; *Mœurs et coutumes de l'Algérie,* par le général Daumas, 1854; *Un été dans le Sahara,* E. Fromentin, 1858; *Une année dans le Sahel,* E. Fromentin 1859; *La Kabylie et les coutumes kabyles,* Hanoteau et Letourneux, 1872; la *Revue africaine;* les *Beni Mzab.* Amat, *Revue anthropolog.,* 1884; les *Touaregs du Nord,* H. Duveyrier, 1859 : V. Guérin, *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis,* 2 vol.; Aucapitaine, *Les Beni-Mzab,* 1868; Kitab-el-Adouani (traduction Feraud) 1868 : Ch. Tissot, *Géographie comparée de l'ancienne province d'Afrique,* 1884 : Élisée Reclus, *Géographie,* etc., etc.

Les Algériens ont été jusqu'ici seuls étudiés, et si les ethnographes et les linguistes se sont facilement mis d'accord sur les caractères distinctifs sociaux des deux grandes fractions indigènes, les anthropologistes au contraire ne sont jamais arrivés à s'entendre complètement. Nous espérons pouvoir montrer plus loin comment et pourquoi se sont produites les divergences constatées par eux, et, sans vouloir procéder par trop du connu à l'inconnu, nous croyons que Tunisiens et Algériens sont ethniquement apparentés d'assez près pour que l'on puisse, sans trop se tromper, appliquer aux uns ce qui aura été constaté chez les autres, et faire profiter l'ethnologie algérienne des données acquises en Tunisie.

PREMIÈRE PARTIE

I

APERÇU GÉOGRAPHIQUE RAPIDE DU PAYS

La Tunisie est située à la partie orientale de nos possessions dans l'Afrique du nord; comprise entre 5°10' et 9°12' de longitude Est, 37°20' et 32°20' environ de latitude Nord; elle a grossièrement la forme d'un long rectangle borné par la Méditerranée au nord et à l'est, le Sahara au sud et la province de Constantine à l'ouest. Sa superficie est de 137,000 kilomètres carrés comprenant une population d'à peu près 1,500,000 habitants.

Les montagnes qui la sillonnent, dernières ramifications des chaînes algériennes, affectent en général une disposition parallèle à la côte nord, c'est-à-dire un peu oblique du sud-ouest au nord-est, et sont séparées par de larges vallées intermédiaires. L'altitude en est considérable; les hauts plateaux de l'ouest et du centre sont en moyenne à 900 ou 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, ils s'abaissent graduellement vers l'est et vers le sud, pour atteindre la mer d'une part et la dépression des chotts de l'autre.

Les rivières, à cours permanent dans le nord, ne sont plus au centre et dans le sud que des thalwegs desséchés en tout temps, et qui se transforment en torrents aussi furieux que temporaires à la suite des grandes pluies.

Ces conditions topographiques permettent de diviser le pays en cinq grandes régions :

1° Le Sahel au bord de la mer, pays de plaines, planté d'oliviers et de céréales, semé de villages nombreux et très peuplés ; il forme une longue et étroite bande de terrain qui commence un peu au-dessus de Bizerte au nord pour se terminer près de Sfax à l'est ;

2° Une région centrale montagneuse, couverte de forêts sur certains points comme le massif de la Kroumirie ; mais de plus en plus dénudée à mesure qu'on descend vers le sud, parcourue par des cours d'eau permanents tels que la Medjerdah et ses affluents. Pays encore relativement riche et cultivé, mais nourrissant déjà une population moins nombreuse ;

3° Les hauts plateaux, formés de steppes et de montagnes arides, vaste région qui couvre toute la portion médiane de la Tunisie comprise entre les parallèles 35°5′ au nord et les chotts au sud, c'est-à-dire un bon tiers du pays. Les habitants, si l'on en excepte la très mince bande de Sahel de la côte et quelques rares points habités à l'ouest, Feriana par exemple, sont exclusivement des tribus nomades très clairsemées ;

4° La région des oasis, le Djerid, le Nefzaouah, Gabès, simples îlots de palmiers, plantés au bord de la mer ou des chotts, petits centres à population très dense, isolés de distance en distance au milieu d'une mer de sable.

5° Enfin le Sahara à l'extrême sud.

A ces grandes divisions correspondent naturellement les conditions climatologiques les plus diverses. Ainsi tandis qu'en hiver le Sahel et le sud jouissent d'une température délicieuse, la région montagneuse est ensevelie sous les neiges, et inversement en été, alors qu'en Kroumirie par exemple le thermomètre ne dépasse guère 33° à 35°, on supporte dans le Djerid et le centre, des températures de 50° à 51° à l'ombre, avec une persistance de chaleurs accablantes pendant quatre ou cinq mois, de juin à octobre.

La population s'est naturellement répartie de manières différentes suivant ses aptitudes. *Grosso modo*, et sauf exceptions, les sédentaires occupent le Sahel, la montagne et les oasis; les nomades au contraire prédominent dans les plaines et dans les

steppes, coupant ainsi en deux grandes divisions, l'une au nord, l'autre au sud, les fractions fixées au sol.

Sous ce rapport les diverses cartes du pays sont extrêmement trompeuses pour l'Européen. Tous les points d'eau et toutes les ruines y sont représentés et portent naturellement un nom. A voir la multitude de désignations qui se trouvent indiquées dans la région des steppes, on la croirait au premier abord couverte de villages et de villes importantes, illusion que deux heures de marche se chargent de dissiper. La conquête arabe a passé là : partout on rencontre des ruines dont l'importance confond l'imagination, et dans ces plaines désertes, qui à l'heure actuelle peuvent à peine nourrir quelques troupeaux, on se heurte à chaque pas à d'admirables vestiges de l'occupation romaine ; on ne peut faire une étape sans rencontrer ce qui fut une ville considérable, Suffetula, Cillium, Thala, Thelepte, Amaedra, etc., ni une lieue sans retrouver les ruines de bourgades innomées, de villages et de fermes, qui permettent de se faire une idée de la prodigieuse richesse de cette terre et des ressources qu'on en pourra tirer, le jour où notre civilisation aura repris en main l'œuvre de Rome.

Nous n'en dirons pas plus sur cette question. La seule chose qui nous intéresse en somme au point de vue qui nous occupe est la constatation de zones offrant des conditions d'existence bien distinctes, et ayant pu par suite déterminer une sorte de sélection inconsciente des divers éléments ethniques du pays, en les cantonnant plus spécialement suivant leurs coutumes et leurs aptitudes physiologiques dans telle ou telle région. M. Duveyrier [1] a déjà montré que « dans le Sahara toutes les régions basses des lits des anciennes sebkas sont habitées par des noirs, et toutes les régions élevées et sèches environnant ces bas-fonds, peuplées de blancs. Le sang noir, dit-il, a vaincu le sang blanc dans les lieux où le climat se rapproche le plus de la Nigritie; le sang blanc a dominé le sang nègre partout où la race blanche a retrouvé les conditions du climat originel. — Les plantes ne se conduisent pas autrement. La plus vivace étouffe la plus faible. »

De même nous verrons l'Arabe vrai rechercher les vastes solitudes et les plaines où il pousse ses troupeaux de chèvres, cer-

(1) *Les Touaregs du nord*, H. Duveyrier, p. 288.

tains Berbères se cantonner dans la montagne, d'autres rester exclusivement fixés au littoral, d'autres enfin se confiner dans les oasis et, vainqueurs de par les lois de la concurrence vitale, arriver par une sorte d'élimination naturelle des autres éléments, à former de petits noyaux de population où prédominent des types bien tranchés.

C'est à l'étude de ces divers types que nous allons nous consacrer. Quant à rechercher ensuite, lorsque nous aurons établi la légitimité de nos divers groupes, s'il est possible de les faire cadrer avec les données historiques telles que nous les ont transmises les auteurs anciens grecs, romains et arabes, ce n'est plus notre affaire et nous garderons la plus prudente réserve; nous croyons toutefois qu'il ne sera pas inutile de rappeler brièvement l'histoire politique du pays, et de résumer en quelques mots les diverses opinions qui ont cours à l'heure actuelle sur l'ethnologie de l'Afrique du nord. Le lecteur tirera lui-même ses conclusions.

II

COUP D'ŒIL HISTORIQUE

Les premiers renseignements historiques certains que nous possédions à ce sujet se rapportent à la fondation de Carthage. A la suite d'une révolution de palais, Elissa, la Didon classique s'enfuit de Tyr vers 813 avant notre ère, avec ses partisans, et vint débarquer en Zeugitane, à l'endroit où les Sidoniens, plusieurs siècles auparavant, avaient fondé la ville de Kambé, et s'étaient déjà suffisamment unis aux populations primitives pour former une nation libyphénicienne cantonnée sur le littoral. On sait la fortune de Carthage et comment elle sut imposer bientôt son hégémonie à tous les emporia phéniciens de la côte africaine. Pendant plusieurs siècles elle fut maîtresse du pays, mais sans cependant que sa domination dépassât une zone de littoral assez peu profonde et fût autre chose que nominale sur les états numides et autres de l'intérieur. Nous n'insisterons pas sur ses guerres avec la Sicile, les Mercenaires et contre Rome, qui se terminèrent par la chute de la glorieuse cité. L'Afrique peu à peu et par absorption graduelle se trans-

forma en une province romaine qui subit tour à tour les fortunes diverses de l'empire jusqu'au jour où une horde de barbares, d'origine transrhénane, les Vandales, appelés en Mauritanie par le comte Boniface, vint s'abattre en 428 sur elle et s'y établir pendant un siècle. Écrasés à leur tour en 536, par Bélisaire, les Vandales furent presque entièrement détruits, et l'Ifrikia rentra dans le giron de l'empire grec.

Ce ne fut pas pour longtemps. A la voix des premiers khalifes, les musulmans se précipitèrent sur l'Afrique; l'Égypte d'abord, puis bientôt, en 644, la Cyrénaïque et Tripoli tombèrent entre leurs mains; quatre ans après, la Tunisie était dévastée. Dès lors, les expéditions se multiplièrent; en 675, Okba-ben-Nafi fondait Kairouan en plein cœur du pays, et bientôt après, en 689 (69 de l'hégire), Hassan-ben-Nouman s'emparait de Tunis et de Carthage qu'il détruisait à jamais. Les populations grecques et romaines avaient depuis longtemps abandonné les campagnes et les villes ouvertes pour se réfugier dans les places fortifiées de la côte. A la chute de Carthage leurs débris s'embarquèrent avec ce qui subsistait des légions byzantines et quittèrent définitivement le pays.

A ce moment, en somme, on voit que des anciens conquérants il ne restait plus en Afrique qu'une infime minorité; les Vandales écrasés par les Romains pouvaient tout au plus former quelques fractions perdues dans les montagnes, les Phéniciens des divers emporia, qui, s'étant soumis à Rome, n'avaient pas été anéantis comme les Carthaginois, s'étaient en grande partie fondus tant avec ceux-ci qu'avec les anciens Libyens pendant six siècles de paix romaine et avaient dû comme eux être décimés par l'invasion musulmane; d'ailleurs on ne les trouvait que dans les villes du littoral; seules restaient en face des nouveaux envahisseurs, les populations autochtones, ou si l'on préfère, antéphéniciennes du pays. Celles-ci, soumises à leurs maîtres « mais toujours impatiemment contenues », soutinrent alors glorieusement la lutte pour l'indépendance, et, sous un nouveau nom qui confondait tous les peuples si longtemps asservis, les Berbères apparurent dans l'histoire.

Après une lutte aussi longue qu'héroïque, ils furent vaincus et durent, non sans peine d'ailleurs, abjurer et embrasser l'islamisme. Ce furent toutefois bien plus une conversion et une soumission nominales que réelles. Les gouverneurs et les émirs

placés à la garde du pays par les kalifes, ne tardèrent pas à se déclarer indépendants. La vieille nationalité berbère, si longtemps comprimée, se réveilla et devint conquérante à son tour. Comme il ressort de la lecture des auteurs arabes, Ibn-Khaldoum surtout, et comme l'a fort bien établi M. Mercier, dans son *Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique du Nord*, les Berbères furent les véritables conquérants de l'Espagne, ce furent eux qui mirent la nationalité française à peine naissante à deux doigts de sa perte, et qu'arrêta l'épée de Charles Martel.

Leurs dynasties souveraines se partagèrent le nord de l'Afrique sur divers points, Kairouan, Tlemcen, etc., d'abord arabes, puis exclusivement nationales après la fuite du dernier Arlébite Ziadet-Allah, en 909, à la bataille de Laribus.

En fait, la Berbérie fut libre et autonome pendant deux siècles, de la prise de Carthage à la seconde invasion arabe hilalienne du XIe siècle.

Pendant ce temps, en Tunisie, nous voyons régner successivement les Ag'labites et les Zirites. C'est sous le règne de ceux-ci que les Arabes réapparaissent dans l'Afrique du Nord, cette fois pour s'y implanter définitivement.

Ce qu'il faut toutefois bien retenir, c'est que, contrairement aux idées courantes à ce sujet, il n'y eut, à l'exception peut-être de quelques fractions sans importance, aucune immigration vraie d'Arabes dans toute l'Afrique du Nord, avant le XIe siècle, et que, de même que pour le grand public, tous les indigènes d'Algérie sont des Arabes, de même les livres d'histoire courants, sans parler de volumes récents sur la prétendue civilisation et sur l'art arabes, ont toujours eu le grave tort de ne jamais s'occuper des questions de race et de faire du mot arabe le synonyme de musulman. L'Arabe est et n'a jamais été qu'un guerrier et un destructeur; où son cheval a passé, comme il le dit lui-même, l'herbe ne repousse plus. Il serait juste d'en finir avec les légendes dont on l'entoure, et de rendre au Berbère, à cette nation intelligente et valeureuse, le légitime tribut d'admiration dont sa bravoure et ses qualités artistiques l'ont rendue digne, et dont on attribue si faussement tout le mérite aux Arabes.

Pour en revenir à ceux-ci, leur établissement dans le Maghreb ne date que du milieu du XIe siècle, c'est depuis lors que se sont complétées la ruine et la dévastation du grenier de Rome,

et que d'immenses cultures ont fait place à la solitude et au désert.

Après leur arrivée, la dynastie Zirite resta encore sur le trône une centaine d'années, jusqu'en 1160, époque de la prise de Tunis par Abd-el-Moumen, qui fonda la nouvelle dynastie berbère des Almohades. Ceux-ci laissèrent à Tunis un gouverneur dont le petit-fils Abd-el-Ouahed se déclara indépendant et forma un vaste empire Hafside, en 1205. C'est sous son règne que saint Louis dirigea contre Tunis l'expédition au cours de laquelle il devait trouver la mort. Ses successeurs, dépossédés un moment par le sultan du Maghreb, Aboul-Hassein-Bey, remontèrent bientôt sur le trône qu'ils conservèrent jusqu'à l'époque de la conquête turque par Keirr-ed-din, en 1534.

Le prince Hafside, dépossédé par ce dernier, Moulaï-Hassin est rétabli dans son autorité, l'année suivante, par Charles-Quint qui prend Tunis et laisse à la Goulette une garnison; expulsé de nouveau à deux reprises, en 1537 et 1542, il est enfin vaincu et emprisonné par son fils Hamidou, qui à son tour est chassé en 1570 par El-Euldj-Ali, pacha d'Alger. Nouveau retour des Espagnols, ils reprennent Tunis, mais sont bientôt définitivement chassés en 1574, par Sinan-pacha, qui, au nom du gouvernement ottoman, place à la tête de la Tunisie, un bey, d'abord fonctionnaire remplacé tous les trois ans, puis élu par les janissaires pendant environ cinquante ans, jusqu'à ce qu'en 1650, Ali-Bey s'empare du pouvoir qu'il rend héréditaire dans sa famille.

Ses successeurs règnent dès lors paisiblement jusqu'en 1706, où Ibrahim bey ayant été fait prisonnier par les Algériens, Hassein-ben-Ali le remplaça en fondant la dynastie Hassenide qui règne encore. Les principaux événements qui signalèrent ces derniers règnes sont, en 1770, le bombardement, par une flotte française, de Bizerte, Sousse et Monastir, une révolte des janissaires turcs sous le règne d'Hamouda, suivie du massacre de cette milice turbulente, et enfin l'occupation française en 1881.

On voit en résumé que depuis l'invasion arabe, un seul élément anthropologique a pu tendre à modifier les populations tunisiennes, l'élément turc; les occupations européennes, espagnole, française ou autre ont toujours été trop limitées et trop brèves pour avoir pu exercer une influence sensible sur les indigènes.

III

DONNÉES ETHNOLOGIQUES TRANSMISES PAR LES ANCIENS

Les renseignements qui nous ont été légués par l'antiquité sont en général assez vagues. Souvent, en effet, dans leur ignorance du nom réel de telle peuplade, les historiens se contentaient de la désigner par une appellation propre à fixer les idées en rappelant simplement une coutume ou une particularité physique spéciales, tels les Lotophages ou mangeurs de lotus et les Troglodytes d'Hérodote, tels encore les Lœucœthiopiens ou les Gymnètes de Pline. De plus ils donnaient en général nom de *peuples* ou de *nations* indifféremment à de véritables peuples ou à de simples tribus. Enfin beaucoup de noms cités par les auteurs les plus modernes, ne se retrouvent pas dans les nomenclatures plus anciennes, comme celles de Salluste ou d'Hérodote. On conçoit donc combien les identifications sont difficiles, et quel caractère spéculatif conservent les plus ingénieuses adaptations.

Les auteurs qui se sont occupés des peuples libyens sont nombeux[1]. Après avoir signalé en première ligne les noms de tribus gravés sur les monuments égyptiens, Lebou, Rebou, Tamahou, Tahennou, Kehak, Maschouach, etc., nous rencontrons par ordre de date Scylax et Hérodote vers le milieu du IVe siècle, Polybe au IIe, Salluste et César vers la fin du Ier siècle avant notre ère. Diodore de Sicile, Pomponius Méla, Silius Italicus et Pline l'Ancien au Ier siècle après J.-C., puis Appien et Ptolémée au IIe, Ammien Marcellin au IVe, Procope et Corripus au VIe, enfin l'anonyme d'Alexandrie et de nombreuses indications éparses dans les auteurs, Hésiode, Homère, Tite-Live, Denis

(1) Scylax, *Périple*; Strabon, l. XVII, cap. III, § 17, 18, 19; Hérodote, *Histoire*, l. IV, § 168 à 197; Polybe, *Hist. gén.*, l. II, III, VI, X, XXIV, XXVI, XXIX; Silius Italicus, *Punica*, l. III; Ammien Marcellin, l. XXVIII, cap. VI, l. XXIX, cap. V; Pomponius Méla, l. I, cap. IV-VIII; Appien, *Histoire romaine*, l. IV, § 4; Pline, l. V, § 1 à 10, l. VI, cap. XXXVII, l. VIII, § 10; Salluste, *Jugurtha*, § 18 à 20; Ptolémée, *Géographie*, liv. IV, ch. II à VIII; Diodore de Sicile, l. III, ch. II et suivants, l. XX, ch. LV, l. XXVI, ch. XXIII; Denis le Périégète, *De situ orbis*, v. 214 à 217; Procope, *De bello vandalico*, l. IV, cap. XIII; Corripus, *Johannide*, l. I à IV.

le Périégète, Plutarque, Apulée, Florus, Justin, Tacite, Claudien, Solin, Zonaras, Callimaque, Pausanias, Festus-Avienus, Valerius-Maximus, Léon l'Africain, Étienne de Byzance, etc., sans parler des itinéraires, tels que l'*Itinéraire* d'Antonin et les *Tables* de Peutinger, et des données fournies par les monuments épigraphiques découverts dans le pays. Les renseignements sont donc abondants; mais le difficile est de les faire concorder entre eux, et surtout de retrouver après tant de siècles les descendants des diverses tribus citées par les historiens.

Les plus anciens de ces documents nous montrent la coexistence de deux éléments au moins, sinon trois en Libye. L'inscription mutilée de Ménephtah, trouvée à Biban-el-Molouk, nous apprend que sous la XIXe dynastie, environ seize cents ans avant notre ère, les Libyens descendirent en Égypte, avec l'aide des Tyrrhéniens, des Sardanes, des Sicules, etc. Vaincus à Paari, ils laissèrent sur le champ de bataille de nombreux morts énumérés par l'inscription [1] : Lebou (6,359), Maschouash (6,103), Kéhaks (2,362), puis Tyrrhéniens (790), Sicules (250), etc. Les uns étaient blonds, les autres bruns.

Sous Ramsès III, de la XXe dynastie, vers 1306, il reviennent à la charge et sont de nouveau vaincus. Les tribus citées sont alors Kéhak, Mashaken (Maschouash), Tamar, Tsaoutmar, Tamahou, Tahennou, etc. Peu après, unis aux Khétas et aux Philistins, ils se font de nouveau écraser par Ramsès. Lenormant fait observer que les Maschouash sont représentés sur des chariots traînés par des bœufs avec femmes et enfants, comme plus tard les Cimbres et les Teutons.

Hérodote ne distingue plus que deux races principales.

Après une longue énumération de peuples, il se résume ainsi, liv. IV, § 197 : « Ce pays est habité par quatre nations et, autant que je puis le savoir, il n'y en pas davantage. De ces quatre nations, deux sont indigènes et deux sont étrangères. Les indigènes sont les Libyens et les Ethiopiens. Ceux-là habitent la partie de la Libye qui est au nord et ceux-ci celle qui est au midi : les deux nations étrangères sont les Phéniciens et les Grecs. »

Cette grande division est encore vraie, et si l'on se reporte aux découvertes de M. Duveyrier, on peut opposer aux Éthiopiens

(1) Lenormant, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.*

représentés par les Touaregs ou Tamahegs actuels, Tamahous des Égyptiens, tous les Libyens du nord confondus aujourd'hui sous le nom de Berbères.

Parmi les tribus qu'il nomme, celles qui semblent avoir habité la Tunisie actuelle et les régions les plus voisines seraient (§ 174 à 181) les Garamantes à l'extrême sud (Fezzan et Aïr), les Maces « à l'ouest et le long de la mer » (Tripolitaine). « Ils se rasent, dit-il, de manière qu'il reste sur le haut de la tête une touffe de cheveux. » C'est encore, on le sait, la coiffure générale des mahométans, cependant beaucoup de Berbères ont la tête absolument rasée ou rasée différemment.

« Les Gindanes touchent aux Maces. Les Lotophages habitent la partie de la côte voisine des Gindanes et s'avancent dans la mer. » (On admet en général qu'il s'agit de Djerbah.)

« Ils confinent, le long de la mer, aux Machlyes. Ceux-ci s'étendent jusqu'au Triton, fleuve considérable qui se jette dans un grand lac nommé Tritonis. » (Littoral de Djerbah à Hergla, ou le Nefzaouah suivant que l'on identifie le grand chott ou le lac Kelbiah au lac Triton des anciens.)

« Après les Machlyes on trouve les Auséens. Ces deux nations habitent autour du lac Tritonis, mais elles sont séparées par le fleuve Triton. Les Machlyes laissent croître leurs cheveux sur le derrière de la tête (coutume encore observée près de Sousse à Kalaa) et les Auséens sur le devant. Les Auséens vivaient donc sur le littoral, soit au nord d'Hergla, soit aux environs de Gabès. Tels sont les peuples nomades qui habitent les côtes de la Libye. »

Il ajoute : « Tout le pays qui s'étend de l'Égypte au lac Tritonis, est habité par des Libyens nomades qui vivent de chair et de lait et ne se nourrissent point de vaches ni de porcs. » (§ 184.)

« Les peuples à l'occident du lac Tritonis ne sont point nomades, ils n'ont point les mêmes usages. » Il s'agirait donc des montagnards du centre, c'est-à-dire en Tunisie actuellement des régions d'Ellèz, de Kessera, de Bargau et du Kef.

« A l'ouest du fleuve Triton, les Libyens laboureurs touchent aux Auséens; ils ont des maisons et se nomment Maxyes, ils se disent descendants des Troyens [1]... Leur pays est très monta-

(1) Les Troyens, issus des Dardaniens, branche des Mysiens, étaient de souche arienne.

gneux, couvert de bois et plein de bêtes sauvages. La partie habitée par les nomades est basse et sablonneuse jusqu'au fleuve Triton. » Tous ces détails sont parfaitement exacts encore de nos jours.

Enfin il cite les Zavèces et les Gyzantes ou Byzantes, mais ces deux peuples étaient peut-être à l'ouest de la Tunisie, à moins qu'avec M. Tissot, et cela nous semble plus admissible, on ne regarde les premiers comme les Libyens habitant le Zeugis, et les Byzantes comme les indigènes du Byzacium, provinces qui correspondent à la Tunisie actuelle, de Bizerte à Sfax.

On peut conclure toutefois que toutes ces tribus, nomades ou sédentaires, présentaient peu de caractères différentiels, puisque Hérodote dit en propres termes: « Il n'y a que deux peuples indigènes, les Libyens et les Éthiopiens. » Il rapproche donc ces derniers des Éthiopiens de l'Arabie et du sud de l'Égypte dont il cite la longévité et dit qu'ils sont les plus grands et les mieux faits des hommes. » (l. III, § 20.) Remarquons que le nom d'Éthiopiens s'applique aux populations kouschites primitives d'Arabie et de Nubie, *Kousch la vile* des Égyptiens, et non aux Arabes proprement dits de souche sémitique, qu'Hérodote désigne déjà sous leur nom (l. III, § 4, 5, 8, 9), et dont les tribus Jectanides avaient vaincu les kouschites et acquis la prédominance dans l'Yémen, sous Yarob, fils de Kahtân, à peu près sept cents ans avant notre ère.

Il ne faut donc confondre les Éthiopiens ni avec les Arabes ni avec les Libyens, ni, est-il besoin de le dire, avec les Nègres.

Certains Libyens, nomades comme eux, pouvaient avoir déjà des analogies avec les Arabes. Strabon les signale : « Les Gétules ressemblent aux Arabes nomades... Ces peuples ont plusieurs femmes et beaucoup d'enfants. Il en est de même des Maurusiens, des Massœsyles et des Libyens en général, qui se ressemblent pour les usages et sous les autres rapports » (l. LXVII, ch. III, § 19): mais tous ces auteurs s'accordent à les distinguer des Éthiopiens. De même aujourd'hui, les Touaregs, nomades par excellence, descendants probables des Éthiopiens, gens de haute taille et de grande longévité, se différencient encore des Arabes et de la majorité, sinon de tous les Berbères.

Salluste, trois cents ans plus tard, après avoir constaté que les deux premiers peuples de l'Afrique étaient les Gétules et les Libyens (§ 18) se fait l'écho de traditions rappelant l'invasion occi-

dentale de l'armée d'Hercule (?) composée de Médes, de Perses et d'Arméniens (?) qui, par leur mélange avec les populations anciennes, formèrent les Maures et les Numides. Ajoutons qu'il a bien soin d'en différencier aussi les Éthiopiens (§ 19). En ce qui concerne la Tunisie, voici sa division : 1° Les villes puniques; 2° les Numides, produits par l'union des Gétules et des Perses; 3° au-dessus de la Numidie, *supra Numidiam*, c'est-à-dire au sud, les Gétules, « les uns sédentaires, les autres nomades »; 4° *Post eos*, les Éthiopiens; 5° Le désert, *dein loca exusta solis ardoribus*. Toutefois, il est douteux que l'habitat des Gétules purs se soit avancé en Tunisie plus haut que le Djerid, car Gafsa est encore qualifiée par Salluste, de ville numide (§ 89). Il faut pourtant noter un point important et sur lequel il est bon, croyons-nous, d'insister. Salluste désigne par Numide, non la population totale de la Numidie, mais seulement le peuple qui avait alors la suprématie et était maître, par droit de conquête, de toutes les tribus antérieurement fixées dans le pays. Il dit positivement (§ 18) : « La puissance des Perses (mêlés aux Gétules, *per connubia*), prit de rapides accroissements, et bientôt un certain nombre d'entre eux... allèrent sous le nom de Numides, occuper près de Carthage le pays qui devint dès lors la Numidie. Plus tard les uns et les autres... *soumirent* les nations voisines, soit par la force soit par la terreur, particulièrement ceux qui, plus rapprochés de notre mer, avaient trouvé dans les Libyens des adversaires moins belliqueux que les Gétules. Enfin, la partie inférieure de l'Afrique tomba presque tout entière au pouvoir des Numides, toutes les tribus vaincues, incorporées au peuple conquérant, se confondirent sous une appellation commune. *Dans la suite*, les Phéniciens fondèrent sur la côte, Hippone, Hadrumète, Leptis et d'autres colonies. » Les renseignements donnés par Salluste prouvent donc que la domination numide, qui existait encore de son temps, était antérieure à l'établissement des Phéniciens en Afrique, c'est-à-dire à neuf ou dix siècles au moins avant notre ère, et que, par suite, elle était depuis longtemps un fait accompli au moment où Hérodote écrivait son histoire.

Par conséquent, malgré la suprématie des Numides, dont cet auteur ne parle pas, du moins sous ce nom, il est évident que les vieilles populations du pays qu'il nous énumère avaient conservé au moins dans le sud leur existence propre. De même

que César divise ethnologiquement la Gaule en Belgium, Celtique et Aquitaine, de même Hérodote a pu énumérer en Libye un certain nombre de peuples, l'un et l'autre prenant ces subdivisions plus au sens ethnographique qu'au sens politique. Politiquement il pouvait donc exister une Numidie comme une Gaule, mais composées l'une et l'autre de peuples et de races d'origines diverses.

Après la chute de Carthage, la puissance romaine se substitua, d'abord à celle-ci, puis peu à peu à celle des rois numides et maures.

On connaît le système colonisateur des Romains; ils s'avançaient lentement, maintenant l'ordre et la paix par des postes militaires solides, des routes stratégiques garnies de forteresses et de petites garnisons fortement établies aux points importants. Cela fait, sûrs de pouvoir triompher de toute résistance, ils ne changeaient rien, ni aux coutumes ni à la religion des vaincus. Ce n'était qu'une occupation et une civilisation fleurissant sous une autorité forte; car sauf de très rares exceptions, ils ne firent pas la guerre d'extermination. Toutes les populations qu'ils désignaient sous le nom de Numides ne furent donc pas troublées du jour où elles furent soumises. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, dans les listes de tribus ou nations les plus modernes, comme celles de Ptolémée ou du géographe d'Alexandrie par exemple, nous retrouvons pas mal des noms transmis par Hérodote et Salluste, mais avec l'adjonction de fractions très nombreuses, ce qui tient simplement à ce que les premiers auteurs entraient dans moins de détails, peut-être par ignorance, et s'en tenaient aux grandes divisions. Parmi ces peuples on remarque entre autres les Garamantes, les Gétules et les diverses fractions éthiopiennes.

J'en dirai tout autant de la nomenclature de Pline l'ancien. Nous y voyons reparaître les Nasamons, les Asbystes, les Maces, les Lotophages, les Troglodytes, les Garamantes et les Éthiopiens d'Hérodote, ainsi que les Gétules de Salluste, occupant encore les territoires précédemment indiqués par ces auteurs. Il en est du reste de même de tous les autres historiens. Mais comme nous n'avons nullement le dessein d'entreprendre un travail d'érudition sur cette question, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur pour la discussion des textes que l'antiquité nous a légués aux ouvrages spéciaux et

surtout à cette admirable *Géographie de l'ancienne province d'Afrique* où le regretté M. Ch. Tissot a si patiemment et si savamment exposé tout ce que l'histoire et l'épigraphie peuvent nous apprendre à cet égard.

Appelons seulement l'attention sur ce point que dans tout cela nous ne voyons rien qui rappelle le nom actuel de Berbères, M. Sabattier[1], et c'est aussi l'avis de M. Tissot (p. 392), admet qu'il se trouve pour la première fois sous sa forme féminine de Sabarbares dans Pline. Il considère les Berbères vrais, comme amenés en Afrique par une émigration assez récente.

D'après cet auteur, les Berbères ou Hezarre, partis du Berbéristan, en Asie, y seraient venus vers le commencement de notre ère, par la voie du sud, en suivant la route de l'Arabie inférieure, du détroit de Bab-el-Mandeb, de l'Abyssinie et de l'Éthiopie méridionale.

Lors de l'invasion arabe, les populations de l'Afrique étaient, d'après leurs divers historiens, divisées en trois grandes familles : 1° les Bot'r, descendants de Mad'rès-el-Abter ; 2° les Branès, descendants de Bernés, et 3° les Iznaten ou Zenata, ceux-ci, d'après M. Mercier[2], d'origine plus récente que les deux autres familles et enfoncés à la façon d'un coin entre leurs tribus[3].

Les Bot'r ou Madrès et les Zénètes dont fut reine la fameuse Kahenna, célèbre par sa lutte glorieuse contre les Arabes et sa défense acharnée dans le colisée de Thysdrus (El-Djem), protestèrent toujours, au dire d'Ibn-Khaldoum, contre la dénomination de Berbères sous laquelle les enveloppaient leurs ennemis arabes.

Les Branés ou Bernés se disaient au contraire fils de Ber, c'est-à-dire Berbères.

On pourrait voir dans ces divisions, comme le remarque judicieusement M. Sabattier, le reflet d'invasions successives, les Madrès représentant les anciens occupants du sol, les Zénètes

(1) *Essai sur l'ethnologie de l'Afrique du Nord*, par C. Sabattier. (*Revue d'anthropologie*, 1884, p. 430.)

(2) Mercier, *Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique du Nord*, p. 44.

(3) D'après le Cheick Et-Tidjani, les Zenata descendraient tous de la tribu des Nefzaoua dont nous aurons souvent à parler plus loin. Goliath, que tua David, aurait été un Nefzaoua.

et les Berbères, deux éléments étrangers venus plus récemment du sud et encore assez mal fondus dans la masse commune, pour en avoir été distingués par les Arabes.

Nous ne reviendrons pas sur les invasions postérieures, vandales et arabes, ni sur la domination turque.

En résumé nous pouvons admettre que lors de la chute de Carthage et abstraction faite des colons de race chananéenne et de leurs métis, la population indigène se composait de trois grandes fractions disposées parallèlement à la Méditerranée, occupant l'une, le littoral, le Tell et les hauts plateaux et alors appelée *numide*, du nom de sa fraction la plus puissante; l'autre, la région des chotts et tout le versant sud des hauts plateaux, les *Gétules*; la dernière, enfin, perdue dans les déserts, les *Éthiopiens*.

Les deux premières présentaient assez d'analogies physiques pour avoir pu être réunies sous une appellation commune par Hérodote.

Ces deux peuples, les Numides comme les Gétules, étaient subdivisés en tribus, comme le sont encore leurs descendants actuels.

La souche originelle de ces tribus n'était pas unique, la chose est certaine au moins pour les Numides, ce mélange, d'après Salluste, de Gétules, de Libyens et d'étrangers immigrés qu'il appelle Perses, et probable pour les autres. On peut raisonnablement supposer que les noms de peuples des vieux auteurs correspondent les uns à de simples subdivisions d'une même race, les autres à des éléments divers implantés dans le pays à des époques différentes, mais assez anciennes pour que le souvenir s'en soit perdu, sans que pourtant ils se soient encore fondus avec leurs voisins.

Il s'agirait donc de savoir quels sont parmi les noms cités par les anciens ceux qui ne correspondent qu'à *des subdivisions politiques* et quels seraient au contraire ceux qui pourraient être regardés comme des *noms de races*.

Cette question est impossible à traiter historiquement, car si les vieux géographes nous ont transmis volontiers des listes de peuples, il est exceptionnel qu'ils y ajoutent des renseignements anatomiques ou sociologiques assez spéciaux et assez persistants pour pouvoir nous éclairer. La plupart de ceux qu'ils nous donnent, l'état nomade, par exemple, ou l'état de

barbarie de telle ou telle fraction, sont choses encore si répandues qu'elles n'ont rien de caractéristique. Il en est pourtant quelques-uns, bien rares malheureusement, que nous aurons intérêt à signaler, et que nous allons rappeler.

En premier lieu, nous savons par les monuments égyptiens de la XIXe dynastie que les *Lebou* avaient la peau blanche, les yeux bleus, la barbe et les cheveux châtains. Ils étaient tatoués. Les *Tahennou*, et peut-être les *Tamahou*, étaient de même des hommes d'un teint clair, du moins relativement aux Égyptiens.

Scylax note que les Byzantes[1] (et non les habitants de Méninx, comme le dit par erreur M. Tissot) étaient ξανθοί καὶ κάλλιστοι, c'est-à-dire *blancs* de teint ou blonds, suivant le sens qu'on voudra donner au mot ξανθοί[2].

Le même auteur signale la haute stature[3], l'épaisse chevelure, la barbe et la beauté des Éthiopiens, en exagérant même un peu leur taille, car il parle de 4 et 5 coudées (1^m,85 à 2^m,30). Hérodote[4] étend ces particularités à l'ensemble des Libyens.

Ce dernier note que chez les Gindanes[5], les Machlies et les Auséens, les femmes sont en commun, ou se glorifient du nombre de leurs amants, ce qui se voit encore chez les Ouled-Naïl et chez quelques Touaregs.

Les Carthaginois, au dire de Justin[6], mangeaient des chiens, coutume qui se retrouve encore, dit-on, dans le Djerid tunisien, ainsi que le signalait récemment le colonel Roudaire[7]. On peut pourtant se demander si par *Carthaginois* Justin ne voulait pas parler des peuples soumis à Carthage, car il ajoute qu'ils brûlaient leurs morts, ce qui est en contradiction absolue avec les mœurs phéniciennes et avec ce qu'on a pu constater dans les sépultures réellement puniques.

Nous pouvons négliger les mœurs et habitudes des Libyens

(1) Scylax, *Periple*, Λιβύη, § 110.
(2) Le sens *blanc* me semble en ce cas le plus rationnel d'après l'étude des habitants actuels du Byzacium, c'est-à-dire des environs de Sousse et d'El-Djem.
(3) Scylax, *Periple*, § 112.
(4) Hérodote, III, § 20; IV, § 187.
(5) Hérodote, IV, § 176.
(6) Justin, XIX, § 1.
(7) Colonel Roudaire, *Mission des chotts*. Je dois dire que j'ai séjourné trois mois à Tôzeur, au cœur du Djerid, et que rien ne me permet d'appuyer cette assertion.

plus éloignés de la Tunisie actuelle, Nasamons, Garamantes, Atlantes et autres.

Ces renseignements sont bien incomplets; nous tâcherons cependant de les utiliser dans la suite.

IV

PRINCIPALES INTERPRÉTATIONS ADMISES AU SUJET DES DONNÉES HISTORIQUES ANCIENNES

Nous avons vu *grosso modo* les principaux documents légués par l'histoire. On conçoit qu'ils prêtent à controverse; aussi les avis les plus opposés ont-ils eu cours, les uns admettant l'unité, les autres la multiplicité des races de l'Afrique du Nord.

Voici d'abord les conclusions de M. Mercier[1] :

« L'Afrique du Nord a dû être peuplée par une série d'immigrations très anciennes de peuples asiatiques venus de la Palestine, du nord de l'Arabie ou des bords de l'Euphrate.

« Ces groupes asiatiques se sont assimilés ou ont refoulé des populations d'origines diverses, blondes dans le Nord, basanées ou nègres dans les hauts plateaux et le Sud, trouvées par eux dans le pays.

« La réunion de ces éléments et leur assimilation a formé la race berbère.

« Enfin cette unification a dû *être complète* à une époque si reculée qu'il est permis d'appliquer le titre d'*autochtones* aux Berbères d'Afrique. » Telle est aussi, si j'ai bonne mémoire, l'opinion que m'exprimait à Tôzeur, en 1884, M. Letourneux, et qu'on trouve exposée dans son excellent livre sur la Kabylie.

Le Dr Barth[2] conclut à son tour : « La population primitive de l'Afrique supérieure paraît être en général d'origine sémitique; mais elle se trouve mélangée à un élément étranger, bien que plus ou moins analogue, provenant de tribus originaires d'Égypte ou y ayant demeuré. »

M. Périer pense « qu'il aurait existé et qu'il existe encore dans le nord de l'Afrique[3], dans le Sahara et aussi dans les îles Cana-

(1) Mercier (livre cité, p. 375). Nous ferons dans ce chapitre de nombreux emprunts à cet excellent ouvrage.

(2) Dr Barth, t. I, p. 132 et 134.

(3) J.-A.-N. Périer, *Des races dites Berbères.* (*Mém. de la Soc, anthrop. de Paris*, t. I, p. 52.)

ries, deux types fondamentaux de races qui peuvent être considérées comme des rameaux de la souche atlantique autochtone de l'Atlas, l'une généralement rousse ou blonde, et l'autre aux cheveux bruns.

« Quelles que soient les altérations survenues à la suite des mélanges anciens et modernes, non seulement avec les Palestiniens et les Arabes, mais entre eux-mêmes, nous croyons qu'il est permis de voir principalement dans l'ensemble des groupes kabyles et dans les Touaregs actuels, soit plutôt l'une, soit plutôt l'autre des races anciennes.

« Tout ce que nous savons des Touaregs... autorise à croire qu'étant d'un autre type, ils sont d'une autre race que les Kabyles. »

Le général Faidherbe, dans les instructions de la Société d'anthropologie, considère les blonds comme «venus en Afrique par le détroit de Gibraltar; les témoins de leur migration sont cette ligne continue de dolmens qu'on trouve depuis les bords de la Baltique jusqu'à la Tunisie.

« Les Libyens sont, en général, physiquement analogues aux indigènes égyptiens et à certaines populations des mêmes latitudes en Arabie et contrées voisines d'Asie.

« Nous appellerons Berbère la population qui résulta du mélangé des Libyens indigènes avec les blonds du Nord. »

MM. Tissot, Bertrand et Perrier professent la même opinion en ce qui concerne les blonds, et leur attribuent aussi la construction des dolmens. Dans les *Instructions*, M. Topinard s'y ralliait également. — H. Martin la rapportait aux Celtes qui pour lui étaient blonds. Pour M. Duveyrier [1], « les Touaregs du Nord semblent devoir au plus haut degré représenter le type primitif de la race berbère si ce type peut être retrouvé en toute pureté. »

Les linguistes comme M. Renan [2] se basant sur l'identité de la langue libyenne et des dialectes berbères actuels, déclarent la question tranchée et disent que le Berbère actuel est le Libyen d'Hérodote, l'Afer de l'époque romaine.

M. Tissot lui-même déclare « que l'*unité* de la race berbère est attestée par celle de la langue qu'elle parle », conclusion certaine-

(1) *Les Touaregs du Nord*, p. 381.
(2) Renan, *La Société berbère, Revue des Deux-Mondes*, 1873.

ment très hasardée, et qu'il s'empresse de démentir lui-même.

En effet, il considère plus loin les Libyens anciens comme produits par la fusion de *deux* éléments *bruns*, l'un saharien (race basanée du sud), l'autre venu d'Europe (race des cavernes de France ou Atlantes). Des blonds s'y seraient surajoutés depuis une haute antiquité. Les invasions postérieures ibères, kouschites, hellènes et phéniciennes auraient été sans importance au point de vue ethnologique.

Cette *race unique* n'aurait donc été, de son aveu même, qu'un mélange des plus complexes, même avant les temps historiques.

Toutefois la présence d'éléments asiatiques signalée par Salluste, par Procope et tant d'autres, a également préoccupé les historiens. L'abbé Mignot pense que par Mèdes, Perses et Arméniens, Salluste a voulu désigner des peuplades cananéennes et syriennes, les Madianites, Phéréséens et Araméens.

Movers suppose que cette tradition s'applique aux mercenaires que Sidon envoyait à ses colonies de la Méditerranée.

Vivien de Saint-Martin combat ces opinions et rappelle l'analogie de ces noms avec ceux des tribus berbères Medaça, Ourmana, Mediouna.

M. Tauxier traduit le mot de Masmoud (ancien nom des indigènes de l'Atlas) par descendants de Moud.

Rappelons que Procope [1] représentait les Berbères comme des Girgéséens chassés de Palestine par les Hébreux sous Josué. « Ils y habitent encore et parlent la langue phénicienne, » dit-il; mais ce n'est là qu'une légende de l'époque chrétienne, sans valeur bien sérieuse.

M. Maspero [2], à propos de l'établissement des Phéniciens en Libye, dit : « Tout porte à croire qu'ils y rencontrèrent des races apparentées à la leur. A la suite de l'invasion des pasteurs en Égypte, quelques tribus cananéennes continuèrent à marcher vers l'Occident... et s'arrêtèrent dans les cantons fertiles de la Byzacène. »

Nous avons vu que M. Mercier admet « une série d'immigrations asiatiques très anciennes. »

Ibn-Khaldoum [3] pense que les Berbères descendent de Cha-

(1) Procope, l. II, ch. xx.

(2) Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 294.

(3) Ibn-Khaldoum, *Histoire des Berbères*, traduit par de Slane, t. I, p. 168, 183-85, 227-28, puis p. 212 et 234.

naan et constate que dans la grande famille des Bernés, les tribus de Ketama et de Sanhadja n'étaient pas berbères, mais yéménites. « Ces peuples, dit-il, devinrent graduellement berbères. » De même, à son avis, les Zenata étaient originairement arabes de race pure ; mais par suite des alliances qu'ils ont contractées avec les Masmoudes, leurs voisins, ils sont devenus eux-mêmes Berbères. »

M. Périer déclare « qu'il est permis de considérer ces immigrations cananéennes et arabes, comme ayant tous les caractères de faits acquis ou peu contestables. » (P. 20.)

Nous avons gardé pour la fin l'étude de M. Sabatier, sur cette question et, sans adopter toutes ses conclusions, nous en donnerons le résumé parce qu'il nous semble avoir présenté un ordre de succession admissible des divers éléments qui se sont heurtés dans l'Afrique du Nord.

Au début, les bords de la Méditerranée occidentale étaient habités par un peuple distingué en montagnards sédentaires (Libyens) et bergers nomades (Gétules).

Deux mille ans avant J.-C., les Ibères venus de l'Inde par la voie d'Arabie, du Sahara et du Maghreb, se jettent sur l'Espagne.

Douze cents ans avant J.-C., ceux-ci sont refoulés par les Celtes de la Gaule et refluent en partie sur l'Afrique, poursuivis par ceux-ci. (Ce serait la fameuse invasion rappelée par Salluste.) Vers ce moment, premières colonies cananéennes et phéniciennes.

Les Romains s'emparent du pays. Peu après, invasion des Berbères et des Zénètes venus du Sud. Ensuite, conquête vandale, puis retour des Byzantins. Enfin, les deux invasions arabes.

Si nous résumons ces données, on voit qu'on admet en général dans l'Afrique du Nord, une population primitive : libyenne sur le littoral, gétule dans la montagne, éthiopienne dans le Sahara, fortement mêlée de blonds dans toutes ses fractions depuis une très haute antiquité. Des invasions ou émigrations successives y auraient amené des Sémites divers, Syriens, Arabes et Juifs ; des Kouschites, Phéniciens, Cananéens, Berbères, et peut-être Ibères ; des Aryens, blonds, Vandales et autres, bruns, Grecs, Latins, et peut-être Mysiens et Aryas proprement dits, etc., etc., enfin par infiltration lente, de nouveaux Aryens, des Turcs et des nègres.

Toutefois les auteurs s'accordent généralement à penser que

le temps a complété son œuvre d'unification, et qu'il ne reste plus dans l'Afrique du Nord que deux grands types en présence, l'un nomade, les Arabes ; l'autre sédentaire, les Berbères ; ceux-ci comprenant l'ensemble de tous les éléments ethniques pré-arabes suffisamment amalgamés pour rendre toute analyse impossible.

En somme, l'histoire se déclare impuissante à retrouver dans les populations actuelles les diverses races qu'elle sait s'être fondues dans l'Afrique du Nord. Jusqu'à ce jour, l'anthropologie n'a pas été plus heureuse ; les documents qu'elle nous a livrés sur l'Algérie sont incomplets, limités à quelques sujets et à quelques points de la carte, et la distinction anatomique reste encore à faire, même entre l'Arabe et le Berbère. Pour éclaircir la question, des recherches d'ensemble étaient nécessaires, c'est ce que nous avons tenté de faire en Tunisie, du moins autant que la chose était possible à un simple particulier sans mission officielle, entravé dans ses études par les nécessités d'un service à assurer et l'impossibilité fréquente d'aller visiter des points et des tribus dont l'étude eut présenté le plus grand intérêt.

Laissant donc définitivement de côté tout ce qui touche à l'histoire et à l'ethnographie proprement dites, faisant également table rase du peu que nous savons sur les races algériennes, nous procéderons en Tunisie comme *in terra incognita*, et verrons ce que la confrontation des diverses mesures du corps, du crâne et de la face, prises dans toute l'étendue du pays, pourra nous enseigner. Peut-être ensuite sera-t-il possible de tirer des conclusions plus solides et d'établir des points de repère propres à guider les recherches historiques.

DEUXIÈME PARTIE

CARACTÈRES ANTHROPOLOGIQUES DES TUNISIENS

V

LA TAILLE

La mensuration de la taille est, on le sait, un des plus précieux modes d'investigation anthropologique. De tous temps l'attention des observateurs s'est spécialement portée sur elle, tant en raison de son importance comme procédé d'analyse ethnologique, que par la facilité que seule elle offre, de permettre d'opérer sur des masses, ce desideratum si rarement atteint en anthropométrie. Aussi possédons-nous en général, du moins pour les nations européennes, des statistiques empruntées aux conseils de révision et portant non sur des milliers, mais sur des millions de sujets. Des cartes ont été dressées; celles de Boudin et de Broca en France, si célèbres pour avoir montré la voie à suivre, sont encore à l'heure actuelle, l'unique document sérieux et complet sur la répartition des races primitives dans notre pays.

En Tunisie nous n'avons pas les mêmes ressources, et l'ethnologue s'y voit réduit à ses mesures personnelles, aussi ne présenterons-nous pas nos chiffres comme absolument définitifs, surtout dans les détails. Cependant nous ne croyons pas que, d'une manière générale, l'avenir en modifie beaucoup ni le total moyen, ni les grandes lignes telles qu'elles sont figurées dans la carte ci-jointe (n° I).

Le manuel opératoire employé était des plus simple, un double mètre à équerre glissante et muni d'un fil à plomb pour assurer la verticalité de l'ensemble. Le sujet se tenait debout, les talons joints, la tête dans l'attitude du regard, et jamais appuyé à un mur, pour éviter toute tendance à l'affaissement et toute position vicieuse du crâne.

Dans ces conditions nous avons pu mesurer 1133 sujets pro-

venant de tous les points du pays. Nous sommes loin par conséquent des totaux imposants des statistiques d'armée : pourtant d'une manière générale la série suffisante est largement acquise, même pour les groupes partiels.

Nos 1133 Tunisiens appartiennent presque exclusivement à la population sédentaire des villes et villages; celle-ci se prêtait d'assez bonne grâce à nos mensurations; les nomades, au contraire, se montraient en général récalcitrants. Étant en effet, de par la loi tunisienne, exempts du service militaire en temps de paix, les gens de tente craignaient sans doute que la toise ne fût l'avant-coureur du fusil Gras, et en hommes prudents l'évitaient soigneusement; aussi n'avons-nous guère pu mesurer que ceux d'entre eux que nous trouvions dans les prisons. Toutefois il nous a semblé que, dans les tribus, la taille était ordinairement plus élevée relativement que dans les localités avoisinantes, tout en en suivant les fluctuations. D'ailleurs, les 41 Arabes dont nous avons les observations ont 2 centimètres de plus que la moyenne du pays, ce qui viendrait à l'appui de notre remarque.

Sur la carte, nous nous sommes contenté, lorsque nos mensurations étaient en nombre insuffisant, de porter ce qui nous semblait ressortir de ce que nous avions vu pendant notre séjour dans la tribu, c'est-à-dire haute taille ou taille au-dessous de la moyenne.

Quant aux villages, chaque fois que la série suffisante nous a paru atteinte, nous avons indiqué le chiffre de notre moyenne; d'autres fois, nous avons dû, pour l'obtenir, réunir deux ou trois points les plus voisins, comme par exemple Saaline et Si-Ahmer près de Sousse, Seïada, Lemta et Kesser-el-Hal. Exception a été faite cependant lorsque deux villages proches l'un de l'autre, n'avaient ni l'un ni l'autre la série voulue, mais pourtant donnaient un même chiffre de taille aux décimales près, et que ces nombres concordaient avec ceux des localités environnantes. Il est évident en ce cas que la réunion des divers petits totaux ne faisant pas varier la moyenne, il était préférable de noter sur la carte tous les endroits sur lesquels avaient porté nos observations, malgré le faible total de quelques-uns.

Ajoutons, afin de n'avoir pas à y revenir, que nous avons opéré de même pour l'établissement des cartes de l'indice cépha-

lique et de l'indice nasal. Ce procédé est d'ailleurs correct, nous en avons l'application en plus grand dans les cartes analogues dressées pour les pays européens, où l'unité de circonscription admise reste soit le département, soit la province, suivant le cas, en attendant un travailleur assez courageux pour oser entreprendre la répartition par cantons. Du reste, comme nous donnerons tous nos chiffres *in extenso*, il sera loisible à chacun d'adopter le mode de groupement qui lui semblera le plus satisfaisant, les cartes que nous avons dressées n'ayant d'autre prétention que de fixer les idées d'une façon plus précise qu'une sèche énumération de noms et de chiffres.

Il est presque superflu de le dire, opérant en terre musulmane, nos recherches ont exclusivement porté sur des sujets masculins. Quant à l'âge, c'étaient des jeunes gens de 21 à 30 ans, exceptionnellement nous avons pu opérer sur des hommes plus âgés en général défiants; quant aux sujets plus jeunes, on pouvait en accepter à la rigueur pour la mensuration de l'indice céphalique qui, je crois, doit peu varier après 18 ans, mais pour la taille, ils ont été rigoureusement laissés de côté. Peut-être s'en est-il, malgré toutes les précautions, glissé quelques-uns dans nos moyennes, étant donné qu'il est absolument impossible de connaître l'âge exact des sujets, dans un pays où l'état civil n'existe pas; mais en ce cas, certainement l'erreur a été peu préjudiciable, car le fait seul de n'avoir pas été exclu à première vue, impliquait un développement physique complet, ou du moins semblant normal pour un garçon de 21 ans.

La taille moyenne de nos 1,133 Tunisiens est de $1^{m},6627$, et, en mettant à part les nomades de race arabe,

1,092 Tunisiens sédentaires, $1^{m},6620$
41 — nomades, $1^{m},6813$

soit une différence de deux centimètres en faveur des nomades.

Ces nombres, comparés à ceux qui sont dans la science et qui concernent des Algériens, prouvent que la taille est en général plus faible en Tunisie. Les Kabyles de M. Preengruber ont $1^{m},673$, les 67 Biskris de M. Seriziat ont $1^{m},643$, 60 Kabyles de M. Duhousset $1^{m},69$, 27 Arabes (?) auraient $1^{m},679$ (chiffre très voisin du nôtre); des indigènes de l'Oued-Rhir, près de Tougourt, $1^{m},64$ (Weisgerber), enfin les 50 Mzabites du Dr Amat

n'atteindraient que $1^m,60$. Ces divergences énormes ont de tout temps appelé l'attention des observateurs; on a voulu les rapporter à des différences de manuel opératoire, ou à des erreurs dans les mensurations; elles s'expliqueront tout naturellement lorsque nous aurons démontré la coexistence de races diverses dans les populations dites berbères de l'Afrique du Nord.

Hâtons-nous d'ajouter d'ailleurs que nous avons pu en vérifier l'exactitude, au moins d'une manière générale; 71 Algériens de la province de Constantine mesurés par nous avaient une taille de $1^m,674$ comme la série Preengruber, et, parmi les Tunisiens, nous trouvons des moyennes locales qui varient entre $1^m,62$ et $1^m,70$; il est même à remarquer que la zone de grandes tailles en Tunisie longe précisément la frontière algérienne. Ce qui a contribué à en baisser le niveau dans la moitié orientale, c'est la présence de deux éléments petits très répandus, l'un sur le littoral, l'autre au cœur même du pays, et que nous désignerons dans le cours de ce travail sous les noms de type de *Djerbah* et de type d'*Ellèz*, c'est aussi ce qui nous donne une moyenne générale relativement faible.

D'ailleurs ici, comme partout où des races multiples ont concouru à former un peuple, les moyennes générales ne signifient rien, l'étude par régions est seule importante. Dire que les Français ont $1^m,65$ ne présente que peu d'intérêt en comparaison des cartes de répartition de Broca et de Boudin.

Voyons donc comment se groupent, localité par localité, nos 1,133 sujets. (*Tableau I.*)

TABLEAU I

Répartition de la taille en Tunisie.

NOMBRE	LOCALITÉS	TAILLE	NOMBRE	LOCALITÉS	TAILLE
		mètres			mètres
10	Nefta	1,683	3	Sidi-bou-Ali	1,673
63	Tôzeur	1,691	2	Djédeïda	1.690
4	El-Hamma-Djerid	1,635	35	Kairouan	1,669
26	El-Oudiane	1.676	7	Houmet-Djemaa	1,667
3	Chebika	1.716	10	Houmet-Djeblia	1,695
20	Gafsa	1,679	14	Zaghouan	1,658
20	El-Ksar	1,654	35	Hammamet	1,662
12	El-Guettar	1,656	5	Kelibia	1,666
18	Lala	1,632	10	Nébel	1,665
6	Bou-Amrane	1,691	3	Groumbalia	1,630
7	Nefzaoua	1,688	20	Tunis	1,672
2	Matmatas	1,585	4	Bargau	1,685
2	Zarzis	1,610	12	Kessera	1,628
20	El-Hamma (Arad)	1,636	18	Ellèz	1,634
50	Djerbah	1,666	21	Le Kef	1,684
45	Gabès	1,660	16	Teboursouk	1,658
7	Iles Kerkennahs	1,651	15	Testour	1,643
22	Sfax	1,662	14	Medjel-el-Bab	1,630
3	Scheba	1,713	6	Tebourba	1,610
15	El-Djem	1,657	4	Rafraf	1,612
43	Ksoursef	1,652	4	Mettline	1,632
10	Zramedine	1,673	3	El-Alia	1,657
14	Kesser-el-Hal	1,644	4	Bizerte	1,650
4	Lemta	1,607	10	Menzel-Djemile	1.669
7	Seiada	1,630	4	Kroumirie (Berbères)	1,703
3	Bou-Merdès	1,640	8	Mateur	1,669
52	Méhédiah	1,645	20	Béjà	1,655
20	M'Kalta	1,670	16	Ouled-Saïd	1,673
14	Teboulba	1.653	1	Ouled-Zlass	1,560
11	Moknine	1,657	2	Ouled-Abd-el-Krim	1,740
10	Menzel	1,686	1	Ouled-Hammami	1,560
30	Djemal	1,674	1	Ouled-Bou-Ali	1,790
11	Ksiba	1,681	3	Ouled-Mamer	1,716
18	Bembla	1,667	2	Ouled-Selami	1,695
36	Monastir	1,678	4	Ouled-Rhadouan	1,682
7	Si-Ahmer	1,688	3	Frecchichi	1,690
8	Saaline	1,652	4	Trabelsi	1,672
10	Ouardenine	1,670	4	Tribus diverses	1,685
3	Knaïs	1,710			
9	Mzaken	1,705			
6	Zaouiet	1.683	1133	Tunisiens	1,6627
13	Sousse	1,667			
12	Hammam-Souza	1,643			
20	Akouda	1,651	125	Algériens (des 3	
9	Kalaa-Srira	1,625		provinces)	1,6654
40	Kalaa-Kebira	1,649	18	Marocains	1,6866
10	Hergla	1,659	6	Tripolitains	1,6566

Il ressort de l'examen de ces chiffres et surtout de l'étude de la carte qu'ils nous ont servi à dresser, que la taille oscille dans des limites assez étendues; de 1m,62 à Kalaa-Srira et Lemta, à 1m,69 dans le Djerid, tous les nomades étant mis à part. Sur la carte, les portions teintées en rouge sont habitées par les populations de faible taille 1m,60 à 1m,64 inclus, et celles teintées en bleu, par celles de haute taille, 1m,65 à 1m,70. Toutefois, pour mieux accuser certaines transitions, une couleur d'un bleu plus pâle distingue celles de 1m,65 et de 1m,66. (Pl. VI).

Dans ces conditions, nous voyons que les tailles au-dessus de la moyenne couvrent le pays entier, à l'exception de quelques enclaves rouges; l'une, la plus importante, part d'une bande de littoral comprise à peu près entre Bizerte et l'embouchure de la Medjerdah, remonte le cours du fleuve jusqu'à son confluent avec l'Oued Siliana et forme auprès de cette rivière une vaste région entièrement occupée par les petites tailles, réparties dans tous les villages, ksours et dechras qui couvrent les plateaux montagneux des environs d'Ellèz.

Au bord de la mer, non loin de Sousse, trois autres petites taches aux points Kalaa-Kebira, Lemta et Méhédiah.

Enfin, dans le sud, l'oasis d'El-Hamma, près de Gabès, se continuant avec le plateau des Matmatas, et plus à l'ouest un point unique, le petit village de Lala, près de Gafsa, sont aussi habités par des indigènes de faible taille.

On ne saurait ici supposer de simples hasards de série, car à l'exception de Méhédiah et de Lala, points isolés, je le veux bien, mais dont le chiffre de taille a été donné par 52 et 23 sujets, nombres déjà suffisants; toutes les autres enclaves de couleur rouge comprennent plusieurs villes ou villages, Kalaa-Srira, avec Kalaa-Kebira et Hamman-Souza, 61 sujets; Lemta, Seïada et Kesser-el-Hal, trente observations. De plus, les villages les plus proches ont des tailles très voisines. Akouda, qui touche Kalaa, 1m,651, soit seulement deux millimètres de plus; Hergla, 1m,659, Sousse 1m,667. Une véritable bande de tailles moyennes de 1m,65 et 1m,66 relie les deux centres de Kalaa et de Lemta, formant avec eux un groupe enserré de toutes parts par les hautes tailles. En somme, les tailles de 1m,65 et 1m,66 dites intermédiaires, sont partout disposées comme une bordure autour des zones de petite taille, aussi bien au sud à Gabès et même à Lala qu'aux environs de Sousse et qu'autour de la

grande enclave de la Medjerdah, et les séparent des localités où dominent les hautes statures. Un seul point fait exception, le plateau d'Ellèz, au sud et à l'est duquel il n'y a plus de zone moyenne; la race de petite taille y semble plantée comme une flèche au cœur de l'autre.

Les conditions topographiques rendent facilement compte de cette répartition. Dans les plaines et les larges vallées, comme le Sahel et les bords de la Medjerdah, où les centres habités sont nombreux, la terre fertile et bien cultivée, la population relativement dense, les races doivent tendre fatalement à se fondre les unes dans les autres, tout vient favoriser leur union; dans la montagne, au contraire, surtout dans un pays où les routes ne sont que des pistes, où les centres habités les plus importants ne sont que des villages (j'en excepte le Kef qui peut compter 6,000 âmes), et où, par surplus, ils sont extrêmement clairsemés, on conçoit que les chances de fusion tendent au minimum, deux lieues de précipices et de rochers séparent plus deux localités que cent kilomètres de plaines cultivées. On conçoit donc que des races distinctes puissent y conserver presque indéfiniment, dans un état de pureté relativement satisfaisant, leurs caractères primitifs.

Les montagnes, de tous temps, ont été le refuge des vaincus. En Tunisie, par exemple, ce n'est que là que les blonds se retrouvent encore, en proportion sensible, dans quelques villages, et, comme nous le verrons, elles sont aussi l'unique retraite où se soit conservée une race qui rappelle, par plusieurs particularités, le type fameux de Cro-Magnon.

Mais n'anticipons pas; pour le moment nous y voyons simplement en présence deux populations sédentaires différenciées par la taille, sans parler bien entendu des nomades qui, comme nous l'avons dit, sont en général d'assez haute stature.

Au sud, sur le littoral, la taille est petite ou intermédiaire, elle est au contraire élevée dans les deux régions qui bordent le grand chott, le Djerid et le Nefzaoua, un peu moins cependant dans cette dernière. Toutefois, bien que réunies par ce caractère commun, ces provinces sont pourtant, nous le verrons bientôt, profondément distinctes de toutes manières. Plus loin, au nord du chott Rharsa, dans les replis d'un massif montagneux, absolument isolé, existent quelques centres peu importants, Tamerza et Chebika et quelques nomades Ouled-Mamer

et Ouled-Abd-el-Krim, les uns comme les autres de haute stature. Évaluée à l'œil, la moyenne de taille semble voisine de 1m,70, nous n'avons pu, par malheur, y mesurer que trois individus (moyenne 1m,716); non loin de là, plus au nord, trois petits villages voisins de Gafsa, ceux de El-Ksar, Lala et El-Guettar forment un îlot où la taille s'abaisse à 1m,65 et même 1m,63.

En résumé, à la simple inspection de la carte, il est évident que la Tunisie est habitée par deux races sédentaires au moins, l'une grande et l'autre petite, des différences allant de 1m,62 à 1m,70 ne peuvent s'expliquer autrement. Reste à savoir : 1° s'il n'y a pas lieu d'établir dans ces deux groupes des subdivisions, en un mot si tous les Tunisiens de haute stature sont de même souche, et si tous ceux de petite taille ont également une origine unique; 2° si les individus de haute taille ne sont pas de simples métis produits par le croisement avec les Arabes ou les nègres de haute taille, de Berbères plus petits.

Ces croisements sont réels, mais insuffisants pour expliquer le phénomène. La taille des Arabes nomades n'est que de 1m,68, or elle atteint 1m,69 et 1m,70 chez certains sédentaires, de plus tous les autres caractères physiques démentiraient cette assimilation; il en est de même pour les Nègres : leur taille, à peine supérieure à celle des Arabes, est inférieure à celle des berbères de Tôzeur et du Nord-Ouest. D'ailleurs, eux et leurs métis sont faciles à reconnaître et à éliminer au simple examen. Nous ne voulons pourtant pas nier que les uns comme les autres n'aient pu influencer les populations au contact desquelles ils vivent. Il est incontestable que le sang nègre est très fréquent dans la région des oasis et qu'il a certainement contribué à élever la taille sur quelques points, le Nefzaoua entre autres, mais c'est là une action accidentelle et locale qui ne saurait être prise pour règle générale ; nous concluons donc qu'en Tunisie existent : 1° Des populations de petite taille réparties de-çà de-là, par îlots au centre, à l'est et au sud ; 2° une masse générale, de taille au-dessus de la moyenne, comprenant au moins deux éléments, l'un nomade, l'autre sédentaire, avec adjonction dans le sud de nègres soudanais.

VI

L'INDICE CÉPHALIQUE

Nos mesures ont été prises par le procédé Broca, le diamètre antéro-postérieur maximum obtenu en plaçant une des branches du compas à la glabelle, l'autre prenant le maximum où qu'il tombe en arrière, et le diamètre transversal au maximum de largeur, le rapport $\frac{\text{D. Trans.} \times 100}{\text{D. Ant.-Post.}}$ est l'indice céphalique. Nous l'avons recueilli sur 1354 sujets qui donnent une moyenne de 76.66.

Ce nombre brut concorde absolument avec les principaux documents recueillis en Algérie par divers observateurs :

184	Kabyles de Palestro (Preengruber)	76.4
47	Arabes (?) (divers)	76.3
50	Mzabites (Amat)	77.3
67	Berbères de Biskra (Sériziat)	74.2 [1]
?	Berbères Rouaras de Touggourt (Weisgerber)	74.3

qui réunis en une seule série nous donnent 348 Algériens 76.09.

Mais il en est de même pour les indices crâniens que pour la taille, un chiffre brut ne signifie rien ; passons donc à l'étude des détails. Pour ne pas multiplier les tableaux, nous réunissons ici localité par localité, les indices céphalique et nasal, nous réservant d'y rappeler en temps et lieu lorsque nous étudierons à part ce dernier. (*Tableau II.*)

(1) On a répété partout le chiffre de 77.14. C'est une erreur. Les mesures vraies sont D. Ant. Post. Max., 190,mm, D. Trans. Max., 141,mm, Ind. Céph., 74.21. Il y a une faute d'impression dans le mémoire de M. Topinard, que tout le monde a cité sans vérifier.

TABLEAU II

Indices céphalique et nasal de la Tunisie.

NOMBRE	LOCALITÉS	DIAMÈTRES Ant.-Post. maximum	DIAMÈTRES Transv. maximum	NEZ Hauteur directe	NEZ Largeur	INDICES Céphal.	INDICES Nasal
10	Nefta	196,2	143,0	47,3	37,75	72,88	79,81
66	Tôzeur	194,8	143,4	48,3	36,5	73,62	75,50
4	El-Hamma (Djerid)	192,0	140,2	45,1	38,6	73,04	79,44
33	El-Oudiane	193,1	143,3	48,3	37,1	74,23	76,83
3	Chebika	186,6	144,0	46,0	36,0	75,80	78,25
30	Gafsa	193,9	144,4	48,5	34,45	74,45	71,71
8	Lala	195,7	144,0	46,9	34,4	73,56	73,33
60	El-Guettar	191,8	144,0	47,9	33,6	75,08	70,19
12	Bou-Amrane	198,5	149,1	49,2	37,1	75,07	75,38
7	Nefzaoua	190,5	145,7	48,7	36,9	76,46	75,81
1	Matmatas	178,0	143,0	39,0	31,0	80,33	79,48
2	Zarzis	189,2	142,5	47,7	33,5	75,32	70,15
10	El-Hamma (Arad)	192,3	146,9	47,55	34,6	76,38	72,76
48	Gabès — 26 Djara	193,6	146,8	48,6	35,0	75,82	73,15
	Gabès — 13 Menzel	192,7	145,4	50,0	36,5	75,45	73,15
	Gabès — 6 Teboulbou	194,0	147,5	46,1	33,2	76,03	72,10
	Gabès — 3 Ouderef	195,7	142,2	45,0	33,8	72,79	75,80
60	Djerbah	186,0	152,0	48,3	34,2	81,68	70,90
3	Mabarès	193,3	147,0	49,7	34,8	76,03	71,06
28	Iles Kerkennahs	189,7	148,7	50,0	34,2	78,36	68,45
70	Sfax	193,5	150,5	50,5	34,1	77,78	66,66
5	Louza	189,8	149,6	50,0	33,9	78,82	67,80
6	Djebelliana	195,3	150,0	47,4	32,3	76,78	68,39
9	Scheba	193,7	150,5	50,5	34,7	78,00	68,91
16	El-Djem	193,3	146,6	50,7	33,9	75,82	66,85
34	Ksoursef	192,1	148,6	50,1	33,8	77,34	67,38
45	Mahédiah	194,2	146,5	49,9	33,5	75,47	67,18
17	M'Kalta	195,4	146,7	49,4	34,6	75,07	70,12
21	Teboulba	192,7	147,0	50,4	33,6	76,30	66,67
2	Ben-Hassein	181,0	146,5	46,0	32,5	80,95	70,80
16	Djemal	191,2	148,1	50,4	35,6	77,44	70,40
15	Zramedine	193,7	148,1	50,9	34,3	76,42	67,47
5	Menzel	193,2	148,2	47,5	34,6	76,70	73,30
6	Touza	191,0	144,5	49,5	34,5	75,65	70,52
35	Moknine	190,6	147,1	48,7	34,1	77,16	70,21
11	Kesser-el-Hal	186,5	148,4	48,7	33,8	79,58	69,53
5	Seiada	186,6	147,2	46,5	35,6	79,01	77,11
14	Lemta	191,6	150,6	48,6	34,6	78,74	71,48
7	Ksiba	195,6	149,7	50,1	34,3	76,56	68,37
7	Bembla	194,4	149,0	47,2	33,5	76,65	71,20
35	Monastir	192,8	148,4	50,5	35,1	77,00	69,63

TABLEAU II (suite).

Indices céphalique et nasal de la Tunisie.

NOMBRE	LOCALITÉS	DIAMÈTRES Ant.-Post. maximum	DIAMÈTRES Transv. maximum	NEZ Hauteur directe	NEZ Largeur	INDICES Céphal	INDICES Nasal
4	Knaïs	196,2	150,0	49,4	36,1	76,65	73,61
1	Beni-Khaltoum	210,0	161,0	51,0	35,0	76,63	68,63
11	Ouardenine	189,5	147,1	49,3	35,4	77,60	71,95
7	Saaline	191,3	147,1	47,0	34,4	76,92	73,70
6	Si-Ahmer	193,0	145,8	49,3	34,1	75,41	69,86
3	Matmer	196,7	147,3	50,3	35,5	74,95	74,27
17	Mzaken	192,4	148,2	51,1	33,4	77,04	65,44
5	Moureddine	192,2	146,4	48,2	34,0	76,17	70,66
8	Zaouïet-Souza	191,4	149,0	51,7	34,3	77,85	66,91
16	Sousse	190,4	149,0	50,4	34,8	78,24	69,02
2	Oued-Laya	186,5	147,5	48,2	32,0	79,10	67,26
24	Hammam-Souza	191,1	150,7	50,3	34,9	78,85	69,48
18	Akouda	190.2	151,2	50,2	34,3	79,49	68,41
15	Kalaa-Srira	187,2	151,2	49,8	35,0	80,17	70,29
50	Kalaa-Kebira	187,9	151,8	48,7	35,0	80,81	71,86
6	Sidi-bou-Ali	191,0	147,1	45,7	32,8	77,01	72,09
3	Djeradou	190,0	144,7	51,0	33,3	76,17	65,43
18	Zaghouan	182,4	139,5	48,1	33,1	76,52	68,76
61	Kairouan	193,5	149,7	50,6	35,8	77,39	70,88
2	Dj. Ousselet	196,5	136,0	50,0	32,5	69,20	65,15
1	Ouled-Zlass	190,0	154,0	53,0	36,5	81,05	67,58
16	Ouled-Saïd	192,4	149,1	52,8	34,9	77,79	66,09
7	Bargau	189,7	143,8	51,7	36,1	75,82	69,89
35	Hammamet	193,9	147,1	49,5	34,4	75,88	69,52
10	Nebeul	196,5	146,0	52,2	34,8	74,30	66,66
6	Kelibia	193,0	146,0	49,3	35,2	75,51	69,76
4	Soleiman	197,7	148,0	52,6	35,1	74,90	66,37
3	Tunis	192,7	148,7	49,8	37,1	77,16	75,60
11	Rafraf, El-Alia	191,9	146,3	50,7	35,1	76,22	69,17
10	Menzel-Djemile	195,8	151,0	50,3	35.5	77,12	70,67
14	Bizerte	194,7	150,0	52,7	36,1	77,02	68,61
27	Béja	196,2	147,2	50,5	35,6	74,98	70,43
18	Mateur	197,0	147,2	53,0	34,7	74,74	65,71
1	Djédeida	187,0	150,0	53,0	33,0	80,21	66,00
25	Tebourba	190,8	146,7	50,0	33,7	76,89	67,32
16	Medjez-el-Bab	192,3	145,4	49,7	35,9	75,62	70,21
4	Bou-Djelida	196,2	148,2	50,0	34,3	75,54	68,75
18	Testour	193,7	145,0	50,6	34,3	74,85	67,94
8	Teboursouk	196,5	149,0	51,7	36,7	74,61	70,93
4	Kroumirie	194,2	145,0	51,7	36,0	74,64	70,04
21	Le Kef	198,7	146,6	51,8	35.8	74,45	69,09

TABLEAU II (suite et fin).

Indices céphalique et nasal de la Tunisie.

NOMBRE	LOCALITÉS	DIAMÈTRES		NEZ		INDICES	
		Antéro-Post maximum	Transv. maximum	Hauteur directe	Largeur	Céphalique	Nasal
4	Ouled-Yacoub.....	193,0	146,0	52,2	34,6	75,60	66,28
3	Frecchichi........	196,0	142,8	52,3	33,0	72,80	63,09
23	Ellèz............	193,1	144,8	49,8	35,2	74,02	70,73
16	Kessera..........	194,8	144,9	50,1	35,3	74,50	70,32
2	Ouled-Abd-el-Krim.	198,0	153,5	52,0	34,2	79,53	65,86
3	Ouled-Memer.....	192,1	145,0	»	»	75,80	»
2	Hammami........	184,5	148,0	52,0	28,8	80,22	55,30
1354	Tunisiens [1].......	190,9	146,3	49,19	35,30	76,66	70,23

(1) On remarquera peut-être qu'en calculant les indices d'après les chiffres des mesures moyennes on obtient une légère divergence avec les nombres que nous donnons. Cela tient à ce que ceux-ci ont été obtenus de la façon la plus rigoureuse en additionnant toutes les mesures d'une localité et divisant les uns par les autres les totaux obtenus ; c'est une question de décimales.

Ce tableau se résume graphiquement dans la carte ci-jointe (pl. VII). Dans celle-ci, pour plus de clarté, et comme les moyennes locales oscillent entre des nombres assez restreints : 72 à 81, nous avons abandonné la division suivant la nomenclature quinaire, qui eut eu l'inconvénient de pratiquer des groupes trop inégaux aux deux extrémités, tout en confondant des indices aussi différents que ceux de 79 et 75, et avons préféré pratiquer les coupures de deux en deux, réunissant toutefois au premier notre unique moyenne de 72, et au dernier celle non moins unique de Djerbah, à 81. Restent donc quatre grandes divisions :

73 et 74	en bleu foncé.......	Dolichocéphales
75 et 76	en bleu clair........	Mésaticéphales
77 et 78	en rose pâle........	Mésaticéphales
79, 80 et 81	en rose foncé.......	Brachycéphales.

Cette division a l'inconvénient de mêler aux brachycéphales les indices de 79. Nous demandons d'avance pardon de cette petite licence. D'ailleurs, comme on le verra, ceux-ci s'appliquent à des localités où nous retrouvons la même race que dans les centres nettement brachycéphales, un peu plus métissée toutefois; en sorte qu'en en parlant comme de brachycéphales, nous ne ferons qu'employer l'expression au sens relatif, comme si nous disions tangents à la brachycéphalie, et par opposition aux dolichocéphales vrais et mésaticéphales tangents à la dolichocéphalie.

Au premier coup d'œil la carte se divise en trois régions parallèles au rivage Est : l'une, la plus occidentale, dolichocéphale vraie, présente des indices de 72, 73 et 74; la suivante, d'une mésaticéphalie de 75 et 76, est semée sur le littoral, de taches rose pâle, indiquant les mésaticéphales de 77 et 78, ceux-ci environnant de petits centres brachycéphales teintés en rose plein. Ces centres sont :

L'île de Djerbah.................	81.68
Le groupe de Kalaa, vers........	80
Le groupe de Kesser-el-Hal, vers.	79

Enfin, ça et là quelques tribus nomades semblent mésaticéphales.

Laissant les nomades de côté pour le moment, il reste un fait essentiel à mettre en lumière, c'est la présence en Tunisie d'un élément véritablement brachycéphale qui, en dépit de tous les croisements, a pu subsister jusqu'à nos jours et se révéler à nous, comme nous le verrons plus tard, non seulement par son indice céphalique, mais par un ensemble général de caractères qui le différencient profondément de toutes les races que nous rencontrerons dans la suite.

L'existence des brachycéphales, en tant que race distincte et non de cas individuels, dans l'Afrique du nord, est une chose aussi imprévue que capitale pour l'ethnologie du pays. On peut même dire qu'elle domine la question en ce qui concerne la Tunisie, car par ses métis et sa diffusion relativement considérable, cette race a modifié profondément les types qui l'avoisinaient et entre pour la meilleure part dans les différences que l'on peut constater aussi bien sous le rapport du physique qu'au

point de vue moral, entre les Tunisiens pris en général et les Algériens.

Quelques savants l'avaient, semble-t-il, pressenti. Dans une récente discussion à la Société d'anthropologie, M. G. Lagneau [1] rappelait que Roger de Belloguet insistait sur l'origine africaine des Ligures « *petits brachycéphales bruns*, disait-il, et leur parenté avec les Gétules du nord de l'Afrique. » Il ajoutait que MM. H. Martin et Deloche avaient remarqué une grande ressemblance entre certains Kabyles et certains brachycéphales bruns du sud-est, voire même de la partie méridionale du centre de la France. Toutefois, la chose n'avait jamais été démontrée péremptoirement, chiffres en mains.

Cela se comprend d'ailleurs. Dans nos pays où chacun va plus ou moins tête découverte, rien n'est plus facile que de dire à première vue si un individu est brachycéphale, mésaticéphale ou dolichocéphale; pour qui en a l'habitude, la chose saute aux yeux. Dans l'Afrique du nord il n'en est plus de même, toutes les têtes sont soigneusement enfouies sous cinq ou six épaisseurs de calottes, d'étoffes et de capuchons, et pour faire enlever le tout à un individu, il faut dix minutes d'explications et de commentaires. Tout au plus peut-on, lorsqu'on connaît l'existence des brachycéphales, les deviner à leur figure ronde et large, mais encore gare aux individus dont la face est dysharmonique par rapport au crâne; en tout cas, c'est une pure impression qui rigoureusement ne saurait avoir une valeur absolue.

Ce n'est du reste pas sans quelque surprise qu'au début nous avons constaté sur certains points la fréquence des brachycéphales parmi les sujets que nous mesurions. Depuis, nous avons creusé la question, visitant les régions où cet élément semblait abondant, accumulant les matériaux, et nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'y a pas là une simple coïncidence due au hasard, mais que l'existence d'une race brachycéphale est certaine.

Qu'on se reporte à la carte, on constatera que chacune des régions brachycéphales ne correspond pas à une localité unique. Djerbah est une grande île de 46 kilomètres carrés, comprenant de nombreux centres habités, des villes importantes, peuplée de

(1) Séance du 16 juin 1881.
(2) R. de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, p. 303 et 310.

45,000 habitants au moins. Plus au nord, les deux groupes voisins de Sousse comprennent : l'un, une petite ville, Kalaa-Kebira, 6,000 habitants, et trois villages, Kalaa-Srira, Akouda et O^d^. Laya formant en tout un groupe d'au moins 18,000 âmes ; l'autre, un très gros bourg, presque une ville, Kesser-el-Hal, et les deux villages de Seiada et de Lemta. Les localités immédiatement avoisinantes ont un indice mésaticéphalique, mais se rapprochant de la brachycéphalie : près de Kalaa, Hammam-Souza, Zaouiet-Souza, Messaadine et même Sousse sont à 78, Sidi-bou-Ali, Ouardenine et Mzaken à 77. Près de Kesser-el-Hal qui est à 79.6, nous trouvons Moknine et Djemal, deux bourgs de 4,000 à 5,000 habitants, qui ont un indice de 77.

L'élément brachycéphale a donc là des centres véritables, s'irradiant et se fondant doucement dans le substratum dolichocéphale qui prédomine aux environs. Celui-ci a du reste, lui aussi, ses points de résistance spéciaux, généralement dans la portion du Sahel qui regarde l'intérieur, parfois pourtant au bord de la mer, comme à Saaline, Ksiba et dans les villages de Teboulba et Mekalta, voisins de Méhédiah.

Mais, dira-t-on, les séries que vous avez pu mesurer, sont-elles suffisantes pour entraîner la conviction ? Broca, dans son mémoire sur la détermination de la série suffisante [1], dit en propres termes : « Nous considérons la série de vingt crânes (de même sexe) comme suffisante. » Il est évident que ce qui s'applique au crâne peut s'entendre du vivant. Or nous avons :

Djerbah, 60 sujets ; — Kalaa et environs, 83 ; — Seiada et Lemta, 19, et en y ajoutant Kesser-el-Hal, 30.

Donc, nos séries sont bonnes, même la dernière, malgré son infériorité numérique relative. D'ailleurs, comme nous le disions plus haut, l'examen sur place est venu entièrement corroborer ces nombres. A Lemta, certain jour, je causais après mon repas avec quelques notables. Comme toujours, dans la petite zaouia qui m'avait donné asile, les habitants de tous âges s'étaient réunis, passant leur temps à me contempler avec une curiosité assez légitime, car dans cette partie du pays, la présence d'un officier est chose rare et intéressante. De mon côté je les observais. Il y avait là deux types absolument tranchés, l'un au visage allongé, que je décrirai en temps et lieu, qui représentait l'élé-

1) *Bulletin*, Société d'anthropologie de Paris, 1879, p. 794 et suiv.

ment dolichocéphale; l'autre à face ronde et large, aux pommettes un peu saillantes et entièrement semblable au type de Kalaa. Il y avait à peu près égalité de l'un et de l'autre. Je n'ai pris ce jour là aucune mesure, ayant par hasard oublié mon compas d'épaisseur, je ne puis donc affirmer que tous les gens à figure ronde et plate étaient brachycéphales, bien que pour quelques-uns que j'ai fait découvrir, la chose soit positive; mais à ce moment, ce type de physionomie m'était devenu si familier que toutes les probabilités sont en faveur de l'hypothèse.

Il est toutefois une chose à ne pas oublier. Dans aucune de ces régions brachycéphales, même à Djerbah, nous n'avons et ne pouvons avoir affaire à une race pure, ni par conséquent arriver à déterminer l'indice céphalique vrai de celle-ci, qui est certainement supérieur à notre maximum de 81. Partout il y a plusieurs éléments en présence. Ces populations se composent de métis plus ou moins accentués dans un sens ou dans l'autre; mais en tous cas et toujours de métis, un peu plus purs en tant que brachycéphales, à Djerbah qu'à Kalaa, et à Kalaa qu'à Kesser-el-Hal; mais de toute manière, fortement pénétrés par les dolichocéphales.

Il en est de même ici qu'en Europe, tout est une question de degrés. M. Houzé, en Belgique, séparant par l'indice céphalique les Flamands des Wallons, considère ceux-ci comme des Celtes brachycéphales par opposition avec les Flamands dolichocéphales de race germanique. Or, l'indice céphalique des uns est 77, des autres 79. Un département français dont l'indice moyen serait de 79, serait au contraire évidemment classé par nous dans la race kymrique, par comparaison avec ceux où le type brachycéphale est plus pur et dont l'indice s'élèverait à 85 ou 86. Nul doute cependant que ce ne soit la même race qui soit venue en Belgique relever le chiffre observé dans la partie wallonne. Les uns ne sont dits brachycéphales que par rapport aux autres.

Nous sommes autorisés à poser le même principe en Tunisie, et sans rechercher à quel degré pouvait s'élever l'antique brachycéphalie de la race originelle dont nous retrouvons les descendants à Djerbah ou à Kalaa, il nous suffit que le fait soit constaté, et il est absolument hors de conteste.

Son existence en tant que type à part se confirme d'ailleurs d'une constatation importante. Si l'on se reporte à la carte de

répartition de la taille, on retrouve deux ilots de faible taille, juste aux points où nous avons des brachycéphales, Kalaa d'une part, Lemta, Seiada de l'autre. Ainsi donc, deux caractères viennent se confirmer mutuellement. Il en est de même des environs de Bizerte, où une tache rose pâle nous indique une mésaticéphalie tangente à la brachycéphalie et qui se trouvent aussi dans la zone des petites tailles.

En revanche, les vallées de la Medjerdah et de l'Oued Siliana, malgré leur faible taille, sont extrêmement dolichocéphales.

On serait donc peut-être en droit d'établir une subdivision de ce côté, et d'expliquer l'abaissement de la stature près de Bizerte, par l'adjonction d'une proportion assez forte de brachycéphales, en considérant au contraire le groupe central de la Medjerdah et d'Ellèz, comme l'habitat d'une race différente, petite et dolichocéphale.

Près de Bizerte, la taille serait faible, parce que, des trois races en présence, deux sont petites pour une grande ; l'indice céphalique, au contraire, atteint 76 et 77, c'est-à-dire presque la vraie dolichocéphalie, parce que de ces trois races, une seule est brachycéphale pour deux dolichocéphales. L'examen direct et les autres mesures viendront d'ailleurs confirmer cette hypothèse.

Il en est de même à Ellèz, où, comme nous le verrons, la population forme un groupe ethnique absolument à part dans le pays.

Deuxième exception; nos brachycéphales les mieux caractérisés, ceux de Djerbah, dont l'indice s'élève à 81.68, ont une taille de $1^{m},666$, c'est-à-dire 2^{cm} de plus que ceux de Kalaa. Devrons-nous faire de cet écart un caractère différentiel par rapport aux autres brachycéphales? Nous ne le pensons pas et nous croyons devoir les considérer simplement comme deux rameaux de souche voisine, séparés depuis bien longtemps sans doute, et ayant par suite subi des influences aussi diverses qu'inconnues[1], qui ont pu avoir pour résultat de hausser légèrement la taille sur l'un des points. Nous verrons dans la suite de ce travail que tous les autres caractères, l'indice nasal et l'angle facial notamment les rapprochent, sans parler des traits généraux de la physionomie, qui offrent la plus complète ressem-

(1) Peut-être le mélange avec la race de haute taille spéciale aux oasis du Sud (voir ch. XIV).

blance. Pour nous, tous les groupes brachycéphales, ou tangents à la brachycéphalie, sont en Tunisie de même race, et le plus ou moins de métissage suffit à expliquer les divergences de détail qui, dans leurs divers cantonnements, se rencontrent entre eux.

Si nous passons du reste à l'examen particulier des indices, le fait sera plus complètement mis en lumière. Pour mieux peindre les choses, employons la méthode graphique, les analogies comme les différences nous sauteront aux yeux.

Dans un premier tableau (pl. X, fig. 1), voici la courbe de l'indice céphalique à Djerbah, en opposition avec celle des groupes Kalaa et Lemta, si nettement voisins qu'il n'y a pas lieu de les séparer [1]. Dans l'une comme dans l'autre, deux maximas principaux se dessinent, l'un vers 78, et l'autre vers 81 et 83.

Nous en conclurons que les deux séries ne sont pas pures et contiennent au moins deux éléments prédominants : mais à Djerbah, le maximum vrai est à 83, donc les éléments adventices y sont en minorité. A Kalaa, au contraire, ils se contrebalancent, toutefois l'analogie reste sensible.

Bien au contraire, si pour revenir à la distinction que nous établissions entre les groupes brachycéphales et la population d'Ellèz et de la Medjerdah, nous opposons en bloc les mesures prises à Djerbah, Kalaa et Lemta, en tout 162 sujets, à 166 Tunisiens de la région d'Ellèz (pl. X, fig. 2); on voit qu'il n'y a plus l'ombre d'analogie. On peut dire que l'une des courbes commence où finit l'autre, au moins à leurs points culminants. Ce seul tracé permettrait de nier absolument la communauté de race. En effet, si à Ellèz l'abaissement de la taille était dû à un croisement des petits brachycéphales avec l'élément grand et dolichocéphale du voisinage, il est hors de doute que ce facteur se révélerait par un pointage ou tout au moins un très sérieux renflement de la courbe du côté des indices supérieurs à 80; or, en tout, il y a sur 166 sujets, 5 indices dans ces conditions, soit 3.01 o/o, alors que l'autre tracé en compte 80 sur 162, soit 49.37 o/o.

En poussant plus loin l'analyse, prenons nos 166 Tunisiens de petite taille du Nord, et comparons les tracés fournis par les environs de Bizerte et de la basse Medjerdah jusqu'à Testour (71 sujets) à ceux des environs d'Ellèz (91 sujets) (pl. X, fig. 3).

(1) Sur toute la planche, la hauteur verticale correspond au nombre de cas observés, l'horizontale au chiffre de l'indice céphalique.

Les deux courbes divergent; l'une à son sommet à 75, l'autre à 78; dans l'une les ultra-dolichocéphales, 69 et au-dessus, sont relativement nombreux, 9 sur 95, dans l'autre exceptionnels, 1 sur 71. Inversement celle-ci-comprend 8 vrais brachycéphales, l'autre quatre seulement. La chose serait encore plus nette, si, pour égaliser les séries en nombre, nous n'avions pas joint les indigènes de la Medjerdah qui tiennent beaucoup du type d'Ellèz, à ceux de Bizerte; mais les deux séries auraient été trop disproportionnées comme nombre. En tous cas nous constatons que la race brachycéphale tout en ayant, cela se conçoit d'ailleurs facilement, un peu pénétré partout, est relativement assez abondante près de Bizerte, et devient de plus en plus exceptionnelle lorsqu'on pénètre au cœur de la montagne où elle se noie dans les dolichocéphales vrais.

Ceux-ci (les dolichocéphales vrais) occupent, comme nous l'avons dit, toute la moitié occidentale de la Tunisie. Laissant à part ceux d'Ellèz, la topographie du pays les sépare en deux groupes, l'un au nord, l'autre au sud des steppes et hauts plateaux déserts du centre.

La partie nord comprend la Kroumirie, le Kef, Béja, Teboursouk, etc., toutes populations dont l'indice s'élève à 74 environ; entre ceux-ci et les brachycéphales du littoral, une large zone d'indices intermédiaires, régulièrement décroissants de 75 à 79 dont nous avons parlé précédemment.

La région des steppes, terre bénie de l'archéologue, a vu ses villes florissantes et ses riches campagnes se transformer en solitudes; on n'y trouve plus que des tribus Arabes nomades, Ouled-Ayar, Ouled-Madjer, Ouled-Rhanen, Frechichi et Hameima, sur lesquelles je n'ai que des renseignements insuffisants.

Il faut descendre jusqu'à Gafsa, puis, à 100 kilom. plus au sud, au Djerid, pour retrouver dans les oasis du Sud des villes et des lieux habités.

Toute la région du Sud se subdivise elle aussi en deux groupes, séparés par le grand chott Djerid; à l'est, (presque en face de Djerbah), Gabès, le plateau des Matmâtas et le Nefzaouah. A l'ouest, le Djerid. Ces divisions naturelles isolent, de la façon la plus absolue, d'une part le nord de la régence de la portion sud, et dans celle-ci, le Djerid des populations cantonnées sur l'autre rive du chott. Il ne faudra donc pas être surpris si ces obstacles naturels ont pu, jusqu'à un certain point, garantir la

pureté relative de races distinctes sur ces diverses parties du territoire.

Le Djerid, plus que tout le reste, est d'ailleurs un centre d'isolement parfait. A l'est le grand chott, mer de sable et de sel, parfois fondrière où s'engouffrent les voyageurs imprudents, à l'ouest le chott Rharsa, plus inhospitalier encore s'il est possible, au sud le Sahara avec ses dunes, enfin au nord la vallée déserte de l'Oued Tarfaouï et des montagnes calcinées par le soleil; la seule ville qui l'avoisine, à 100 kilomètres au nord, est Gafsa défendue, comme aux temps où Marius la détruisit, par les solitudes immenses qui l'entourent, *inter ingentes solitudines*, dit déjà Salluste.

La population de ce pays est des plus dolichocéphales, l'indice de Nefta est de 72,8, il s'élève en gagnant le nord, à 73 à Tôzeur et à El-Hamma, 74 à El-Oudiane et à Gafsa. Resterait la question de savoir si elle doit être identifiée aux dolichocéphales du Nord.

A l'avance, une portion de ceux-ci peut être éliminée, la population de la région d'Ellèz, en raison de sa petite taille de $1^m,635$, bien inférieure à celle de $1^m,685$ du Djerid. Mais aux environs, au Kef d'une part, à Bargau de l'autre, la taille s'élève aussi à $1^m,68$; voyons donc la répartition sériaire des indices. Dressons à cet effet les courbes des deux régions (pl. X, fig. 4) et comparons 224 indigènes du Djerid à 223 des portions nord et nord-ouest de la Tunisie, en en exceptant Tunis, Ellèz, ses environs, et le Sahel oriental, c'est-à-dire les régions brachycéphales et celle des dolichocéphales de petite taille.

L'aspect des deux tracés diffère absolument. L'ascension de celui du Djerid est brusque, droite, régulière; il offre deux maximas très nets à 72 et 74, une descente brusque, suivie de 77 à 88, d'un renflement, où se révèle la présence de l'élément brachycéphale (ceux-ci se retrouvent, en effet, bien que relativement rares, à Gafsa et aux environs, El-Guettar entre autres). Cette race, dont le pointage particulier s'accuse à 80, une fois éliminée, nous restons en présence d'un graphique bien régulier à deux sommets.

La courbe de la partie nord présente un tout autre aspect, elle est dentelée, irrégulière : près d'un maximum unique à 76, nous voyons de deux en deux divisions des pointages à 68, 70, 72, 74, 78 et 80; en somme elle est infiniment plus déjetée vers

le côté brachycéphale, tout en restant cependant mésaticéphale par sa médiane. Nous avons vu précédemment la part qu'il faut y faire à l'élément brachycéphale, et si l'on se reporte aux tracés 2 et 3, on remarque, à côté d'une moyenne de 76, une ascension partant de 66, dont l'étalement, si j'ose m'exprimer ainsi, n'est guère compatible avec l'idée d'unité de race, et ne pourrait s'expliquer que par l'adjonction d'un élément très dolichocéphale.

Dans le Djerid, au contraire, se rencontrent deux éléments dolichocéphales vrais. La première idée qui vienne à cet égard, après ce que nous avons exposé en parlant de la taille, est de faire ici la part du sang nègre dont la présence dans le pays est absolument évidente; mais nous devons confesser qu'elle ne saurait nous rendre compte des faits. 40 nègres soudanais, dont la moitié au moins étaient précisément des habitants de Tôzeur[1] et qui, par conséquent, représentent exactement les types noirs habituels au pays, avaient un indice céphalique de 74,34, moins dolichocéphale, par conséquent, que tous ceux du Djerid et égal seulement au plus élevé d'entre eux, celui de Gafsa, qui est de 74,35. Il n'y a donc pas à songer à attribuer aux nègres la haute dolichocéphalie de la race du Djerid, ni le maximum à 72, tout au plus pourrions-nous leur concéder une légère action sur le maximum de 74, mais en déclarant qu'il est impossible, en raison de leur nombre relativement restreint, de la leur rapporter entièrement. L'analyse des courbes conduirait donc à admettre l'existence de deux éléments dolichocéphales dont l'un, plus accentué que l'autre, serait particulier au Djerid.

Cette hypothèse sera d'ailleurs confirmée; il existe en effet dans cette région une race bien à part, nettement caractérisée de toutes manières et de moins en moins métissée, au fur et à mesure qu'on descend au sud. Très atténué à Gafsa, ce type devient manifeste à Tôzeur et bien plus encore à Nefta.

Sur l'autre rive du grand chott, nous rencontrons au contraire deux régions mésaticéphales, le Nefzaouah et Gabès, séparées l'une de l'autre par le massif montagneux des Matmâtas, qui semble brachycéphale vrai.

Nous disions, il n'y a qu'un instant, que la présence de nom-

(1) Leurs pays d'origine étaient, par ordre de fréquence, le Bornou, le Kanou, le Barghimi, le Hafsi, etc.

breux nègres avait pu influencer les populations du Djerid ; au Nefzaouah, il en est de même, mais cette action s'est exercée avec une énergie considérable, si bien que le type primitif de la région en a été profondément modifié et rendu positivement mulâtre. Cependant, au lieu d'y être franchement dolichocéphales, les habitants n'y sont que mésaticéphales à 76,5, et les véritables brachycéphales s'y rencontrent fréquemment. L'examen de la physionomie permet, sur les sujets qui ne sont pas trop négroïdes, de retrouver des traits bien différents de ceux qu'on observait au Djerid, et semblables au contraire à ceux de Djerbah. Le milieu primitif est donc différent, et le sang nègre, au lieu de se surajouter à un type grand et dolichocéphale, est venu se mêler à une race de petite taille brachycéphale, ce qui non seulement nous explique la mésaticéphalie des habitants actuels, mais encore leur taille légèrement inférieure à celle de leurs voisins du Djerid.

D'une manière générale, on peut dire que de Djerbah et du rivage de la Syrte, au littoral Est du grand chott, s'étend une nappe de brachycéphales[1] qui se mélange, suivant les lieux, à des éléments divers, berbères à Gabès et aux Matmâtas, noirs et aussi berbères dans le Nefzaouah. Si les premiers n'ont pas été soumis à ce dernier croisement, cela tient aux conditions topographiques et climatériques de leur pays. La chaîne montagneuse des Matmâtas a formé barrière et préservé Djerbah et Gabès. Le Nefzaouah, au contraire, simple prolongement de la région des dunes fertilisé par un peu d'eau, semble voué par son climat à la pacifique conquête nègre. C'est une plaine de sable absolument corrodée par le soleil (j'y ai vu 32° à l'ombre en février 1884) et couverte d'une multitude de petites oasis alimentées par des sources abondantes. La malaria y règne en souveraine maîtresse, aussi comme toujours en pareil cas, l'immunité relative dont jouissent les noirs à l'endroit de la fièvre intermittente, est venue assurer, dans la lutte pour l'existence, l'avantage à eux et à leurs métis sur les indigènes de race blanche, ce qui nous explique leur multiplicité dans la région.

Donc, pour le Nefzaouah, mélange de brachycéphales, de noirs et d'un autre élément blanc dolichocéphale, celui-ci en petit

(1) Voir la carte ethnographique.

nombre, telle est l'impression que j'ai conservée de mon passage dans le pays, comme d'ailleurs le confirment les quelques mesures prises, trop rares malheureusement.

Il n'en est plus de même pour les oasis de Gabès. La situation du Nefzaouah et du Djerid les vouait à l'invasion nègre; celle de Gabès, au bord de la mer, en fait le centre du transit entre le sud de la régence d'une part, et de l'autre tout le reste du pays, l'île de Djerbah, la Tripolitaine et l'Europe. Aussi devons-nous nous attendre à y trouver d'autres éléments surajoutés.

En effet, si nous dressons le graphique des indices de la région, la courbe obtenue (pl. X, fig. 5) est des plus irrégulières. Elle présente un fort maximum à 72, puis un long plateau débutant et finissant par deux pointages à 74 et 79. Si nous la comparons à celle de Tôzeur, qui est sensiblement de même force, et qui donne une idée moyenne exacte de la population du Djerid, nous pouvons nous rendre exactement compte de la chose. Les débuts de ces deux tracés sont très analogues, les maximas de 72 et 74 se retrouvent très accentués à Tôzeur, plus mous à Gabès : mais l'élément brachycéphale, juste soupçonnable à Tôzeur par les basses oscillations de la terminaison du tracé, se dessine nettement à Gabès. Rien d'étonnant, d'ailleurs, si l'on songe au voisinage de Djerbah et des brachycéphales de la montagne. En tous cas, il en ressort que trois éléments s'y trouvent étroitement mêlés, l'un très dolichocéphale, probablement celui qui prédomine dans le Djerid, le suivant dolichocéphale également, peut-être celui qu'on trouve sur tout le littoral, et enfin les brachycéphales.

Quant à leurs voisins troglodytes des Matmâtas, nous n'osons conclure, faute de chiffres en nombre suffisant. Le seul que nous ayons mesuré était brachycéphale. Ceux plus nombreux qu'il nous a été donné de voir, étaient ou du moins nous ont paru être de petite taille, mésorhiniens, larges de figure et très voisins comme aspect des indigènes de Djerbah, avec pourtant plus de rudesse dans la physionomie et des traits plus durs et plus accentués, plusieurs avaient en outre le plan antérieur du bas de la figure triangulaire, ce qui semblerait indiquer un croisement avec le type du Djerid. Sur la carte, nous nous sommes borné à indiquer notre impression personnelle en teintant la région en rouge plein.

Dans le long exposé qui précède nous n'avons parlé que des

Tunisiens sédentaires ; en ce qui concerne les tribus nomades nous sommes plus embarrassé. En premier lieu, nos documents sont relativement peu abondants, d'autre part ils concordent si mal qu'on ne peut guère qu'émettre des hypothèses et surtout des doutes.

TABLEAU III

Indice céphalique des Arabes.

	16 Ouled Saïd	13 Soufi (Constantine)
66	»	1
67	»	»
68	»	»
69	»	»
70	»	»
71	»	1
72	1	1
73	1	1
74	1	4
75	2	2
76	2	1
77	3	1
78	2	1
79	1	»
80	1	»
81	1	»
82	»	»
83	»	»
84	1	»
	77.79	74,81

Celle des tribus dont nous possédons le plus de mesures et qui nous est le mieux connue est celle des Ouled-Saïd. C'est, en somme, une bonne fortune ; car, au dire des arabisants, entre autres d'un de mes amis extrêmement compétent en ces matières, M. Alata, vice-consul de France à Sousse, il serait difficile de trouver, même en Algérie, une tribu plus pure. Les Ouled-Saïd, fraction des Riah', de la famille de Hillal-ben-Mansour, ont une des généalogies les moins sujettes à caution de toutes celles de l'Afrique du Nord, et si l'on pouvait espérer trouver dans le pays des représentants typiques de la race Arabe vraie, c'est là qu'on aurait le plus de chance de les découvrir.

Seize d'entre eux nous ont donné un indice de 77,79, c'est-à-dire juste celui des populations sédentaires qui avoisinent l'Enfida; leur terrain de parcours. Pour les autres tribus, nous n'avons plus que des cas isolés variant de 80 à 72, et donnant une moyenne de 76,12 pour 19 individus; chiffre qui, en somme, se rapproche de celui des Ouled-Saïd; mais si je viens à comparer à ceux-ci une autre petite série de 13 Arabes algériens du Souf: Ouled-Amer, Ouled-Sebaa, Ouled-Troudi, etc., dont les deux premiers sont aussi des Riah', je leur trouve un indice dolichocéphale vrai de 74,81. Cette série, en ce cas, pèche évidemment par le nombre; mais si nous disposons l'une et l'autre, dans l'ordre des indices, elles présentent toutes deux, malgré le faible total des sujets, une cohésion remarquable, en ce sens que l'amplitude des variations individuelles est faible, que le maximum des cas tombe juste à la médiane et qu'il coïncide aussi avec les moyennes calculées de 74 et 77 (*Tableau III*).

Que conclure de ces divergences? A notre idée, et nous reviendrons sur ce point plus en détail en nous occupant spécialement des races Arabes, il y aurait là une simple question de milieu ethnique ambiant. Si l'on se souvient du petit nombre d'Arabes dont se composaient les tribus qui envahirent au XIe siècle le Maghreb, *trois mille* combattants, dit Ibn-Khaldoum[1], si l'on songe, en outre, que cette invasion ayant été unique, tous les Arabes actuels devraient descendre de ceux-ci, il est évident, même en admettant pour certaine la filiation dans le temps, que les mariages et croisements postérieurs ont dû, à la longue, modifier profondément le type primitif des vainqueurs. Or, que remarquons-nous? Les Ouled-Saïd, dans une région dont l'indice céphalique moyen est mésaticéphale ou brachycéphale ont 77, les Arabes du Souf dans un pays dolichocéphale sont dolichocéphales. Les uns comme les autres se sont pour ainsi dire accommodés aux populations voisines. Cette explication est-elle la vraie, je l'ignore; en tous cas, elle est plausible, car elle rend compte des principales divergences constatées précédemment par d'autres observateurs. On peut de même comprendre pourquoi ceux-ci se sont toujours accordés à déclarer que, par ce caractère, l'Arabe ne se distingue pas du Berbère. Toutefois, à s'en rapporter tant à l'ensemble de nos chiffres

(1) Ibn-Khaldoum, t. I, p. 35.

qu'à la plupart des données recueillies jusqu'ici, il semble établi que l'indice céphalique des tribus Arabes prises en bloc est mésaticéphale vers 76, alors que, parmi les Berbères, se rencontrent des brachycéphales et plusieurs types dolichocéphales vrais, le croisement, avec les uns ou les autres, de l'élément Arabe primitif, expliquerait les oscillations en haut ou en bas constatées dans les diverses tribus étudiées.

Pour en finir avec l'indice céphalique, nous le comparerons graphiquement avec une série sensiblement égale de Français de toutes provenances (pl. XI). Nous ne nous arrêterons d'ailleurs pas aux considérations qu'elles peuvent inspirer.

VII

L'INDICE NASAL

On sait quelle est, en anthropologie, l'importance de l'indice nasal, c'est-à-dire du rapport de la largeur maximum du nez mesurée aux narines, à sa hauteur prise pour unité. Il constitue avec l'indice céphalique et la taille, l'un des éléments essentiels de toute détermination ethnique. Cependant, jusqu'ici, la côte nord de l'Afrique peut être considérée comme vierge de toutes recherches en ce sens. A ma connaissance, en effet, le seul document connu est celui de M. Preengruber, qui, sur 184 Kabyles de Fort-National, en Algérie, a trouvé un indice de 66,5. En somme, un point sur la carte et rien de plus. Aussi attirons-nous spécialement l'attention sur les résultats qui vont être exposés, et qui pour la première fois embrassent dans le détail un pays entier.

Nous avons donné plus haut dans le tableau II nos chiffres détaillés, nous y renvoyons le lecteur pour l'indice de chaque localité en particulier, d'ailleurs la carte ci-jointe donnera une idée plus nette de l'ensemble des faits.

L'indice calculé par l'addition de toutes les hauteurs et de toutes les largeurs en bloc, nous donne en moyenne 70,23 pour 1,354 Tunisiens.

Mais ici nous nous voyons obligé de combler une lacune. S'il existe pour l'indice pris sur le crâne une nomenclature dont les divisions ont été fixées par Broca, elle n'est plus applicable au vivant, et jusqu'ici personne n'a pris soin de délimiter les

groupes et les points où commencent la leptorhinie, la mésorhinie et la platyrhinie.

La question ne laisse pas que d'être un peu embarrassante, en raison de l'énorme étendue des variations de l'indice nasal. On sait que, sur le vivant, les séries connues vont de 63,36 chez les Français du Nord mesurés par nous-même, à 108,9 chez les Tasmaniens, et 107,6 chez les Australiens.

Nous nous sommes donc vu contraint d'établir pour notre usage privé une échelle spéciale, et, pour qu'on sache bien ce nous voulons dire en parlant de mésorhiniens ou de leptorhiniens, nous allons en donner l'exposé[1] :

Leptorhiniens, 69.99 et au-dessous.	55.0 à 59.9	inclus.
	60.0 à 64.9	—
	65.0 à 69.9	—
Mésorhiniens, 70.00 à 84.99 inclus	70.0 à 74.9	—
	75.0 à 79.9	—
	80.0 à 84.9	—
Platyrhiniens, 85.00 à 99.99	85.0 à 89.9	—
	90.0 à 94.9	—
	95.0 à 99.9	—
Hyperplatyrhiniens, à 100 et au-dessus.		

Comme on le voit, nous avons adopté une nomenclature quinaire, analogue à celle de l'indice céphalique de Topinard et dans laquelle les grands groupes humains entrent d'une manière parfaitement sériaire, comme ils le font dans la nomenclature de Broca. Les Européens dont l'indice moyen va de 63 à 69 sont leptorhiniens. Les races jaunes et les Américains, qui vont de 70 à 81, mésorhiniens. Les nègres et noirs de toute nature rentrent dans le groupe platyrhinien et son annexe d'hyperplatyrhiniens. De cinq en cinq indices nous avons établi des coupures propres à mettre en relief les caractères des diverses subdivisions des grands groupes humains. En tous cas, que cette nomenclature soit adoptée, ou qu'on s'arrête à quelque division meilleure, pour le moment je suis forcé de m'y tenir faute de mieux.

D'après cela, les Kabyles de M. Preengruber seraient leptorhiniens, et les Tunisiens, pris en masse, mésorhiniens.

(1) Voir à ce sujet mon mémoire sur l'indice nasal dans la *Revue d'anthropologie, 1887.*

Mais passons à l'examen des détails. Sur notre carte, nous avons porté trois teintes qui correspondent à trois de nos subdivisions quinaires ; l'une, rose, comprend les leptorhiniens ; une teinte bleu pâle limite les indices mésorhiniens faibles de 70 à 74,9 et enfin la teinte bleu foncé correspond aux mésorhiniens vrais, qui vont de 75 à 79,99.

Au premier abord, on voit sur la carte quatre zones bien séparées. Une large surface leptorhinienne qui part du milieu de la frontière algérienne et descend obliquement de l'Ouest à l'Est, pour venir enfin mourir à la côte Est entre Sfax et Maharès. Une vaste enclave mésorhinienne au centre du pays dans la région d'Ellèz. Aux environs de Sousse, une zone où se mêlent les leptorhiniens et les mésorhiniens faibles. Enfin le reste du territoire est mésorhinien faible, à l'exception des régions d'oasis, Djerid et Nefzaouâh qui deviennent mésorhiniennes vraies. Çà et là des rayures roses indiquent l'existence de leptorhiniens, ce sont des tribus arabes. Nous n'en avons d'ailleurs porté qu'un très petit nombre, nous tenant à celles que nous avons pu observer personnnellement. Nous ne répéterons pas à leur égard ce que nous avons déjà dit précédemment : pour elles les gros totaux de chiffres nous font défaut, nous n'en avons pu recueillir qu'une trentaine en tout ; mais si le simple coup d'œil ne pouvait nous renseigner sur l'indice céphalique des Arabes, en revanche il suffisait à accuser d'une manière frappante un caractère essentiel, la leptorhinie. Nos quelques mesures sont d'ailleurs concordantes. Les dix-sept Ouled-Saïd ont 66,09, un Zlass 67,5, deux nomades de l'Ousselet 65,15, les Ouled-Abd-el-Kriz 65,86, un Hammami et un Selami 56,73 et 53,86.

Il est donc une chose certaine, c'est que la leptorhinie est un des caractères les plus constants de la race arabe et assurément le meilleur signe différentiel que nous ayons à notre service pour la distinguer des populations voisines, quelque nom qu'on leur donne, Berbères si l'on veut, le terme importe peu.

D'une manière générale, on peut dire que, dans l'Afrique du Nord, un indigène de haute taille au nez leptorhinien *aquilin* a du sang arabe dans les veines. J'ajoute le terme aquilin, car, dans la masse berbère sédentaire, nous constatons l'existence d'un type leptorhinien, très répandu en Tunisie surtout dans le

Sahel, et qui, entre autres caractères différentiels, a le nez droit ou busqué [1]. C'est à ce type que nous rapporterons toute la large zone leptorhinienne du nord et du nord-est tunisien.

Assez voisine de 70 dans la région de Bizerte (69 et 68) comme dans la presqu'île du cap Bon, la leptorhinie s'accentue aux environs de la Medjerdah où nous trouvons des indices de 65 à Béja, 67 à Tébourba et Testour, 68 au Kef. Nous retrouvons le même type assez pur par îlots aux environs de Sousse, à Monastir, près de Méhédiah, d'El-Djem, de Sfax, et aux îles Kerkennahs; c'est donc un élément très répandu et très important. Près de Sousse, toutefois, il se trouve en présence d'une zone de mésorhiniens dont l'indice oscille entre 70 et 74. Chose remarquable, les centres autour desquels ceux-ci semblent s'irradier, sont précisément ceux que nous signalions précédemment comme brachycéphales et de petite taille, Kalaa-Kebira, d'une part, avec un indice de 71,86. Seïada et Lemta de l'autre, avec celui de 74,30. Le fait est d'autant plus significatif que Djerbah, de son côté, est aussi dans la portion mésorhinienne, son indice atteint 70,90, c'est-à-dire un chiffre très voisin de celui de Kalaa. Si, d'autre part, nous groupons les trois localités de Kesser-el-Hal, 69,53, de Seiada et de Lemta, c'est-à-dire notre petit centre brachycéphale précédent, nous obtiendrons une moyenne de 71,51, c'est-à-dire exactement celle de Kalaa. La zone teintée en bleu sur la carte semble pourtant indiquer une diffusion plus grande de la mésorhinie que de la brachycéphalie. Cela tient uniquement à ce que les divisions adoptées pour les teintes de la carte et pour notre nomenclature de l'indice nasal n'ont pas été créées en vue d'une concordance possible de cette nature, et nous montre que la race à la fois brachycéphale et mésorhinienne s'est étalée, pour ainsi dire, à la façon d'une tache d'huile dans toute la région de Sousse, ainsi que nous le révélaient déjà les décroissances graduelles de l'indice céphalique et de la taille à ce niveau.

Ces trois séries de preuves viennent donc se confirmer l'une l'autre, nous révélant ainsi avec une parfaite certitude la coexistence sur ce point de deux races principales, l'une petite, brachycéphale et mésorhinienne, l'autre grande, dolichocéphale et

(1) Il va sans dire que je laisse entièrement de côté les juifs.

leptorhinienne, fondues l'une dans l'autre, mais avec un certain enchevêtrement des trois caractères.

Lorsque deux éléments aussi dissemblables sont mis en présence, le mélange ne saurait se produire comme celui de deux liquides versés l'un dans l'autre. Les lois de croisement des races sont encore bien mal connues, mais il est cependant hors de doute que les caractères s'échangent entre elles de la façon la plus variable suivant les lieux et sous des influences qui nous échappent. En France, par exemple, les Lorrains actuels, produits, eux aussi, du croisement de grands blonds dolichocéphales leptorhiniens, avec de petits bruns brachycéphales à tendance mésorhinienne, ont le crâne court des uns, la haute stature et le nez long des autres. Le même mélange dans les départements voisins de la Seine a donné naissance à un type de taille moyenne, dolichocéphale et moins leptorhinien que ne sont les grands blonds. Le fait est donc parfaitement normal en Tunisie, comme en France et, sans aucun doute, partout où les mêmes conditions se sont rencontrées.

Pour en revenir à nos leptorhiniens, leur aire comprend toute la partie nord de la Tunisie, aussi bien dans la région des dolichocéphales vrais de haute taille que dans la zone intermédiaire occupée par les indices céphaliques de 75 ou 76, à l'exception, bien entendu, des centres où l'on trouve les brachycéphales, c'est-à-dire des environs de Sousse, d'un point isolé auprès de Bizerte, et aussi, ce qui est très important, de toute l'enclave centrale occupée par les dolichocéphales de petite taille qui sont mésorhiniens.

Toute cette portion, c'est-à-dire les plateaux d'Ellèz, de la Kessera, le Ksour et les diverses dechras de la montagne, ont un indice d'environ 70. Il en est de même de Béja et de Medjez-el-Bab sur la Medjerdah; Testour est le seul point qui fasse exception. Peut-être faut-il attribuer cette particularité à des croisements, d'ailleurs incontestables avec les Trabelsi, nomades d'origine tripolitaine, comme l'indique leur nom, et dont le terrain de parcours environne cette ville, ou encore à ce qu'une partie de sa population descendrait, dit-on, d'une colonie de Maures andalous réfugiés dans le pays après la chute du Khalifat de Cordoue[1].

(1) D'autres colonies de ces Maures existent également à Laghouat et à Tozeur, par exemple ; le type spécial, s'il en existait un, s'est du reste perdu.

Quoi qu'il en soit, Testour et le village voisin de Bou-Djelida sont leptorhiniens.

Nous ne pouvons quitter la zone leptorhinienne sans y signaler, à côté des Berbères dolichocéphales bruns leptorhiniens, la présence d'une proportion de blonds assez accusée, du moins dans les villes du littoral. Les blonds, anthropologiquement, nous représentent la race germanique septentrionale, caractérisée, comme on sait, par une haute stature, un indice céphalique de 77 environ, la leptorhinie, une forme du nez en général busquée, des cheveux blonds et des yeux bleus.

On a discuté interminablement sur l'origine des blonds de l'Afrique du Nord. Pour notre part, dans ce travail du moins, la chose nous préoccupe peu, et nous ne saurions trop nous associer aux sages paroles du général Faidherbe dans les *Instructions* sur l'anthropologie de l'Algérie : « Un blond que l'ethnographe rencontrerait, croyant avoir mis la main sur un précieux descendant des antiques Maschouach, pourrait être tout simplement le petit-fils d'un renégat danois ou flamand. » Aussi, sans nous arrêter à en rechercher et à en discuter l'origine, nous contenterons-nous d'en signaler la présence en Kroumirie et dans certaines localités, notamment Méhédiah et Hammamet.

Il ne faudrait cependant pas s'en exagérer l'importance même sur ces points.

On sait que l'un des caractères que cette race transmet avec le plus de ténacité à ses métis est, après la teinte pâle de l'iris, sa haute stature : la carte de répartition de la taille en France suffirait seule à le prouver. Or, à Méhédiah la moyenne de taille de 52 indigènes n'est que de 1m,645, et à Hammamet de 1m,662 sur 34 sujets. De plus, dès qu'on quitte les villes et surtout le littoral, les cheveux châtains et les yeux relativement clairs deviennent si exceptionnels dans la zone leptorhinienne, qu'il n'y a réellement plus à en tenir compte. A Zaghouan, par exemple, où j'ai séjourné deux mois, je ne me souviens pas d'en avoir remarqué un seul cas; à Kairouan, à Sfax, à Sousse même, il en existe, mais certainement pas dans une proportion supérieure à 2 o/o, et ce sont pourtant, après Tunis, les villes les plus importantes du pays.

Il y a cependant des blonds en quantité notable parmi les montagnards du nord et du centre. En Kroumirie, on peut en signaler une traînée[1]. Au sud, dans le petit village de Bou-

Amrane, nid d'aigle situé à 50 kilomètres Est de Gafsa, la proportion des yeux bleus est de 4.14 o/o, et ce chiffre peut être considéré comme certain, car il résulte d'un pointage opéré sur la presque totalité des habitants lors des opérations de recrutement de l'armée beylicale en 1884 (9 sujets à yeux bleus sur 217). L'indice céphalique de ce village est pourtant de 75,09, preuve évidente que l'influence du sang blond y est minime.

Peut-être en Algérie, chez les Berbères blonds signalés par de nombreux observateurs, les Beni-Snouss, les Ouled-Yacoub et autres, la prédominance de cette race est-elle plus franche, et la population a-t-elle conservé encore les caractères de la race germanique septentrionale ; en tous cas, en Tunisie, au moins dans les régions que nous avons pu observer, elle était bien trop mélangée pour pouvoir être isolée autrement que par les caractères de coloration ; pur accident et rien de plus.

Cependant quelque doute peut subsister en ce qui concerne la Kroumirie, et ce point resterait à éclairer par une statistique exacte, mais portant sur des nombres sérieux, la simple constatation du fait ne suffit pas, il est nécessaire de savoir dans quelle proportion il se présente.

Une dernière région reste à examiner, celle du sud, le Djerid, Gafsa, le Nefzaouah et Gabès. Elle est entièrement mésorhinienne, mais, suivant les lieux, ce caractère est plus ou moins accentué.

Dans le véritable Djerid nous trouvons la mésorhinie vraie, toutes les moyennes dépassent 75, celle de Nefta s'abaisse même à 79. L'influence nègre y est incontestable ; elle s'accuse davantage à mesure qu'on descend au sud, car du côté de Gafsa les indices oscillent entre 73 et 71 seulement. Remarquons toutefois que parmi les populations des quatre oasis du Djerid proprement dit, celle de Tôzeur a le moins de tendance à la platyrhinie, peut-être en raison de l'introduction dans cette ville d'un élément à nez mince, amené autrefois, dit-on, par une colonie de Maures d'Espagne ; ce serait un phénomène analogue à celui que nous venons de signaler à Testour. Simple supposition, d'ailleurs plausible, car bien que nous ignorions ce qu'étaient exactement ces Maures,

(1) Notre ami, le Dr Bertholon, nous les signale notamment aux environs de Fernana.

on sait du moins que l'invasion improprement qualifiée d'arabe qui ne fut arrêtée que par l'épée de Charles Martel, était en réalité purement berbère, et, comme nous le voyons, les divers éléments de cette race étudiés jusqu'alors sont ou leptorhiniens ou de faible mésorhinie; leur influence spéciale, bien affaiblie toutefois depuis, aurait donc pu tendre à relever légèrement l'indice nasal. Sur 67 Touzeri, il y a 16 sujets dont l'indice nasal est leptorhinien, c'est-à-dire compris entre 55,00 et 69,99, alors que, sur 46 individus des trois autres oasis voisines, il ne s'en trouve que 3. Nous pouvons d'ailleurs lui comparer Gafsa et les localités voisines.

Il est cependant bon d'observer que l'indicede 71 observé à Gafsa est dû en partie à l'influence de croisements divers. Cette ville, par sa situation topographique (c'est le seul point d'eau existant à 60 kilomètres à la ronde), a de tous temps été le carrefour de toutes les invasions, celle de Marius comprise, et de tous les transits entre l'Algérie et le Sud tunisien d'une part, le Nord de la Tunisie et le Djerid de l'autre. On n'y trouve d'ailleurs le type spécial du Djerid, si caractéristique, comme nous le verrons plus loin, que sous une forme atténuée, et l'élément leptorhinien s'y trouve largement représenté. De même un peu plus loin, au Guettar, où habitent pas mal de Hammami résignés à la vie sédentaire, l'indice n'est plus que de 70,19.

Sur l'autre rive du chott, le Nefzaouah est également mésorhinien vrai à 75 : rien d'étonnant si l'on y admet, comme nous le proposons, l'existence d'un substratum brachycéphale profondément croisé de nègres. Les Matmâtas brachycéphales présentent également de la mésorhinie. Reste à expliquer celle que nous rencontrons à Gabès.

Si l'on se reporte à ce que nous disions précédemment des populations de ce groupe d'oasis, on se souviendra que nous y admettions la coexistence de trois éléments berbères, unis à peu près en égale proportion. 1° les brachycéphales; 2° les dolichocéphales leptorhiniens; 3° le type du Djerid, le tout très légèrement saupoudré de nègres. L'influence de ces derniers, sans être négligeable, est peu considérable; en tous cas, sur ces quatre facteurs, un seul a le nez allongé, les trois autres l'ont plus ou moins large. Dans ces conditions, la résultante est conforme à ce qu'on pouvait supposer à priori, l'indice nasal est de 72,6, c'est-à-dire intermédiaire à ses divers composants.

Nous ne présenterons pas les tableaux graphiques des séries partielles pour l'indice nasal, comme nous l'avons fait pour l'indice céphalique.

Ce mode d'investigation, si précieux pour celui-ci, est difficilement applicable en ce qui concerne l'indice nasal. Les limites des variations individuelles sont si étendues, que les séries s'étalent et perdent tout relief. Nous donnerons toutefois l'ensemble de nos mesures réunies en un seul tableau (*Tableau IV*), ce qui permettra d'apprécier l'amplitude et le décousu des variations qui se produisent. Les pointages les plus désordonnés s'y présentent du haut en bas de l'échelle. Le groupement par deux est tout aussi discordant, et il faut arriver à additionner par groupes de cinq divisions, pour obtenir une gradation régulière. Il faut bien du reste convenir que celle-ci n'a plus d'intérêt, et ne nous apprend rien d'autre que le simple chiffre de la moyenne.

C'est en général ce qu'on remarque pour cette mesure ; une série de 2,100 Français que je puis lui comparer est non moins irrégulière et présente des limites individuelles très analogues. Chez les Tunisiens, elles vont de 49 à 96, chez les Français de 48 à 100. Ces cas extrêmes ne sont d'ailleurs isolés, ni dans l'une, ni dans l'autre, ils se relient graduellement au corps de la série et rendent difficile d'attribuer de prime abord à un croisement nègre les cas de platyrhinie constatés en Tunisie, puisqu'en France, même en dehors d'une déformation pathologique, nous en trouvons d'analogues.

En somme, en ce qui concerne cet indice, il y a une certaine proportion de cas extrêmement embarrassants dans lesquels on ne sait si on a affaire à un métis lointain ayant conservé le caractère négroïde de l'élargissement du nez, ou simplement à une variation extrême de la série.

En ce cas, on doit se guider d'abord sur les autres particularités du visage du sujet, ainsi que sur les commémoratifs qu'il peut vous rapporter, puis enfin, en appréciant la forme du nez en elle-même, on arrive à poser un diagnostic sensiblement exact, et à pouvoir presque sûrement éliminer les mulâtres, même lointains.

Le nez de ceux-ci doit en général sa platyrhinie surtout à un excès de largeur, alors que celle des blancs français ou tunisiens provient presque exclusivement d'une diminution de hauteur.

TABLEAU IV

Indice nasal des Tunisiens.

(Indice moyen 70,23.)

	TOTAL	TOTAL PAR 2		TOTAL par 5		TOTAL	TOTAL PAR 2		TOTAL par 5
49	1	1		1	72	**85**		**160**	**348**
50	1		2		73	63	148		
51	»	1			74	43		106	
52	3		3	20	75	**59**	102		
53	6	9			76	47		106	
54	**10**		**16**		77	**56**	**103**		210
55	2	12			78	22		78	
56	**10**		12		79	26	48		
57	6	16		59	80	**36**		62	
58	16		22		81	18	**54**		
59	**25**	41			82	8		26	88
60	19		44		83	**13**	21		
61	30	49			84	**13**		26	
62	**59**		89	217	85	5	18		
63	31	90			86	4		9	
64	**78**		109		87	7	11		31
65	63	**141**			88	**11**		**18**	
66	**74**		**137**		89	4	**15**		
67	56	130		323	90	**5**		9	
68	**72**		128		91	3	8		13
69	58	130			92	2		5	
70	**82**		140		93	2	4		
71	75	**157**			94	1	1	3	95 etc. 6

Telles sont du moins les considérations sur lesquelles nous nous sommes appuyé et qui nous ont fait comprendre dans nos séries des individus d'une platyrhinie relativement si considérable, qu'au premier abord on pourrait être tenté de les écarter comme mulâtres.

Arrivés à ce point de notre étude, nous avons épuisé les caractères anthropologiques réellement sériaires, et avant de passer à l'examen des mesures de détail, il importe de jeter un coup d'œil en arrière et de résumer les données acquises.

Déjà nous avons vu s'imposer, comme la seule explication plausible, la multiplicité des races ou des types, peu importe ici le mot. Voyons quelles grandes divisions nous sommes conduits à adopter, et précisons, autant que faire se peut, les éléments irréductibles dont la juxtaposition et les croisements semblent avoir concouru à former les populations tunisiennes.

Ces bases posées, l'examen des mesures secondaires et les caractères purement descriptifs viendront se surajouter postérieurement et confirmer ou infirmer, s'il y a lieu, les résultats auxquels nous nous serons arrêté.

En premier lieu, et bien que jusqu'ici nous n'ayons que des différences peu accusées entre ces grands groupes, nous devons séparer l'élément sédentaire, berbère, en prenant ce mot dans son sens le plus large, de l'élément nomade, généralement arabe. Celui-ci caractérisé jusqu'ici par sa taille relativement haute et son indice nasal franchement leptorhinien.

Parmi les Berbères :

1° Un type brachycéphale, mésorhinien et de petite taille dont nous pensons avoir suffisamment établi la légitimité pour n'avoir pas à y revenir;

2° Un type blond, analogue par conséquent aux races blondes d'Europe, et par suite probablement mésaticéphale grand et leptorhinien.

3° Un type dolichocéphale, grand et leptorhinien prédominant dans les régions Nord et Nord-Est, très altéré dans celle-ci par l'influence brachycéphale, qui y détermine une zone neutre d'une taille intermédiaire et mésorhinienne; se mêlant également dans la vallée de la Medjerdah à l'élément de petite taille

dolichocéphale d'Ellèz, et existant encore dans le Sud, mais sans y avoir la prédominance : 1° à Gabès où il se mêle aux types 1 et 5 ; 2° à Gafsa et dans le Djerid où il s'unit au type 5. — On pourrait de prime abord, en raison de sa taille et de sa leptorhinie, supposer qu'il n'est lui-même qu'un mélange d'Arabes avec l'une quelconque des races berbères : incontestablement de semblables unions se sont produites; mais la généralisation et l'extension considérables de ce type dans toute la Tunisie, son aspect toujours le même partout où il se rencontre, même lorsqu'il coexiste avec les autres races, ne permettent pas d'admettre cette hypothèse.

Il est certain, en effet, que la fusion du type arabe, ici avec les brachycéphales, là avec l'une ou l'autre des races 4 et 5, ne saurait donner pour résultante un type toujours unique, et partout semblable à lui-même, comme celui que nous observons, mais plutôt des variétés diverses suivant l'élément primitif modifié. Notre troisième groupe correspond donc bien à un type spécial.

4° Un élément dolichocéphale à 74, mésorhinien long à 70, de taille faible, $1^m,64$, représenté par la moitié supérieure de l'enclave de petites tailles, située au centre du pays, et par un îlot isolé aux environs de Gafsa. On ne peut l'envisager comme produit par le métissage des types 1 et 3, car il diffère absolument du type mixte produit de la sorte, rencontré par nous aux environs de Sousse et de Bizerte.

5° Un type très dolichocéphale 72, mésorhinien accentué 75, de haute taille $1^m,69$, spécial au Djerid. On ne saurait le confondre avec les races 3 et 4, dont il diffère par l'exagération de la taille, de la dolichocéphalie et de l'élargissement du nez. D'ailleurs, sur certains points il coexiste avec la race 3, et s'en distingue absolument.

Le tout peut se présenter de la sorte :

Berbères	Brachycéphales			I
	Mésaticéphales (?) blonds			II
	Dolichocéphales	Leptorhiniens		III
		Mésorhiniens	Petits	IV
			Grands	V

Dans ce qui précède, nous avons donc fait entière abstraction des idées généralement reçues; les divisions que nous adoptons

sont uniquement la résultante de nos chiffres, c'est une classification anatomique.

Peu nous importe, par suite, de savoir si les uns sont des Ligures, les autres des Tamahous ou des Vandales, si tel élément peut être considéré comme Libyen, tel autre comme Gétule, ce sont là des étiquettes qu'il sera loisible à chacun de placer comme il l'entendra. Toutes les théories sont légitimes, quand elles s'accordent avec les faits observés ; mais comme l'a dit excellemment M. Manouvrier : « Toute hypothèse malheureuse chemine difficilement au milieu des chiffres, qui sont pour elle autant d'épines. »

Pour nous, nous appuyant dorénavant sur ces données fondamentales, nous continuerons l'étude des races tunisiennes par l'examen de l'angle facial et des diverses proportions en hauteur et en largeur de la tête et du corps.

VIII

L'ANGLE FACIAL

Dans un récent travail publié dans la *Revue d'anthropologie*, nous avons étudié d'une manière générale les résultats qu'on pouvait obtenir, à l'aide d'un instrument nouveau, le goniomètre flexible de Topinard, dans la mesure de l'angle facial de Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. Nous nous permettrons d'y renvoyer le lecteur pour les généralités et le manuel opératoire, nous contentant d'exposer ici ce qui concerne les populations tunisiennes[1].

Rappelons seulement que cet instrument, ingénieuse modification du goniomètre de Broca, est le seul, entre tous ceux qui ont été proposés jusqu'ici, qui, bien manié, donne des résultats constants et une approximation de 1 degré. L'angle de Cuvier a, comme on sait, pour points de repère, un plan inférieur fixe passant par le centre des trous auditifs et l'extrémité inférieure des incisives, un sommet au bord antérieur de l'extrémité inférieure de celles-ci, et un plan antérieur variable suivant

(1) *L'angle facial de Cuvier et le goniomètre de Topinard*, par Dr R. Collignon. (*Rev. anthrop.*, 1886.)

qu'on choisit comme point de repère supérieur le milieu des bosses frontales, l'ophryon ou la glabelle. A ces trois points correspondent donc trois angles : frontal n° 1, ophryal n° 2, glabellaire n° 3. Nous avons mesuré les uns et les autres sur 314 Tunisiens.

En bloc, les résultats sont compris dans le *Tableau V*. On voit par comparaison que les trois angles sont un peu plus faibles de 0,80 environ chez les Tunisiens que chez les Français et qu'ils sont les uns et les autres bien moins prognathes que les nègres.

TABLEAU V

Angle facial des Tunisiens.

RACES	TAILLE	ANGLE FACIAL			INDICES	
		1	2	3	Céph.	Nasal
266 Tunisiens	1.659	59.85	62.23	63.13	76 36	71.49
300 Français	1.638	60.00	63.01	63.96	83.56	66.80
12 Nègres	1.688	56.12	59.04	59.79	73.97	94.57

Mais ces nombres confondent toutes les races mêlées en ces divers pays; et, pour les distinguer, il nous faut sectionner le total brut et l'examiner par régions comme nous l'avons fait précédemment pour les autres indices.

En France, à chacune des trois principales races, correspondent des différences sensibles dans le degré de prognathisme ; pour nous en tenir à un seul des trois angles, l'angle n° 3 (sommet à la glabelle) par exemple, nous voyons les Celtes brachycéphales atteindre 64°,74, les Kymris blonds descendre à 63°,38, et enfin les dolichocéphales bruns du Midi, de race dite méditerranéenne, s'abaisser encore un peu plus à 63°,22.

Le même phénomène se rencontre en Tunisie. Répartissons nos 266 Tunisiens entre les divers groupes établis précédemment (*Tableau VI*). Nous ne pouvons plus, en raison du total relativement faible des sujets et du peu d'amplitude de l'écart qui se produit entre les races, songer en ce cas à étudier les loca-

lités une à une, et nous devons nous borner à le faire par régions, sur des séries d'une vingtaine autant que possible. Mais comme plusieurs de ces petits groupes de 20 portent sur des populations où nous trouvons le même type prédominant, nous pouvons les réunir de manière à les faire cadrer *grosso modo* avec les grandes divisions que nous avons établies précédemment (*Tableau VII*). Nous sommes alors frappés par un fait saillant et capital. Comme en France, la race brachycéphale est en Tunisie infiniment plus orthognathe que les types dolichocéphales.

TABLEAU VI

Angle facial des Tunisiens, par régions.

LOCALITÉS	TAILLE	ANGLE FACIAL			INDICES	
		1	2	3	Céph.	Nasal
16 Arabes Ouled-Saïd (Fon des Od Rialis)	1.673	69.90	62.81	63.31	77.79	66.09
50 Brachycéphales (Djerbah, Kalaa). .	1.650	61.34	63.41	64.29	80.40	72.50
40 Environs de Sousse et Méhédiah . .	1.663	59.46	62.16	62.92	75.61	69.78
20 Kairouan	1.663	59.07	61.52	62.30	77.25	72.22
20 Hammamet.	1.667	59.22	61.55	62.57	75.95	67.93
20 Bizerte.	1.649	58.00	60.67	61.67	76.61	71.43
20 Le Kef, Béja	1.666	59.15	61.65	62.57	75.50	69.49
20 Medjerdah (Testour, Teboursouk, etc)	1.624	59.75	62.67	63.77	74.48	72.66
20 Ellèz, Kessera.	1.646	59.82	62.50	63.25	74.46	71.39
20 Gabès.	1.658	60.60	63.02	63.72	75.38	70.23
20 Djerid (Tòzeur, Nefta, Gafsa)	1.683	60.22	62.22	62.87	74.16	76.79
50 Français méridionaux.	1.638	59.13	62.13	63.22	81.37	65.73

Les trois angles y sont de 61,34, 63,41 et 64,29, nombres qui se rapprochent de la manière la plus frappante des chiffres trouvés en France pour les Celtes brachycéphales, 61,17, 63,89 et 64,74.

C'est une nouvelle confirmation de la légitimité réelle de notre groupe. Ajoutons, d'ailleurs, que nous avons eu soin d'établir[1] que cette tendance à l'orthognathisme n'est pas sim-

(1) Travail cité.

plement une conséquence de l'indice céphalique même; car, *dans chaque race prise à part*, les sujets les plus brachycéphales n'ont pas un angle plus droit que les autres, c'est un véritable caractère de race.

Tous les autres éléments dolichocéphales présentent un angle facial sensiblement uniforme, avec cependant quelques particularités intéressantes à noter.

TABLEAU VII

Angle facial des Tunisiens, grands groupes.

RACES	TAILLE	ANGLE FACIAL			INDICES	
		1	2	3	Céph.	Nasal
16 Arabes vrais	1.673	60.90	62.81	63.31	77.79	66.09
50 Brachycéphales (Djerbah, Kalaa)	1.650	61 34	63.41	64.29	80.40	72.50
100 Littoral Nord-Est et Est	1.660	59.40	61.61	62.47	76.10	69.82
20 Le Kef et Béja	1.666	59.15	61.65	62.57	75.50	69.49
40 Ellèz et Medjerdah	1.634	59.78	62.53	63.51	74.47	72.02
20 Djerid (Tôzeur, Nefta, Gafsa)	1.683	60.22	62.22	62.87	74.16	76.79

Ainsi l'on se souvient qu'en analysant les indices céphaliques de Gabès, nous y constations la réunion de trois éléments principaux, les brachycéphales entre autres; or, en dépit d'un indice céphalique moyen de 75, ils ont un angle exactement intermédiaire à celui de leurs divers composants. Il en est de même pour les 40 sujets des environs de Sousse qui viennent s'intercaler d'une manière absolue entre les brachycéphales et les dolichocéphales du Kef, que nous considérions comme les deux principaux facteurs de cette population mésaticéphale. (*Tableau VI*).

Parmi les dolichocéphales, la mieux partagée sous le rapport de l'angle facial est la petite race à tête longue d'Ellèz. Ses trois angles sont de 59,7, 62,6, 63,5.

Ensuite vient le Djerid qui nous accuse un caractère spécial. L'angle 1 (bosses frontales) s'élève jusqu'à 60,2, un degré de plus que tous les autres dolichocéphales, l'angle 3 (glabelle), au

contraire, n'a que 62,8 et le met en moins bon rang. Cela vient ainsi à l'appui de sa mise à part.

La race dolichocéphale leptorhinienne Kef, etc., ferme la marche sur toute la ligne.

En somme, tout cela confirme pleinement les résultats précédemment acquis.

Pour en finir, examinons le type arabe[1]. Il en est de lui comme des indigènes du Djerid. Il a une physionomie particulière qui ne permet pas de le confondre avec les autres. L'angle 1 est à 60,9, presque 61, l'un des plus élevés de nos séries et voisin même du chiffre trouvé sur les brachycéphales; l'angle 2, au contraire, n'a que 62,8 ; l'angle 3, 63,3, est par conséquent relativement plus faible. Les rapports des trois angles entre eux ne sont donc plus ceux que nous observons chez les différents Berbères.

Quant aux blonds, nous n'oserions même pas tenter de les séparer par ce moyen, pour les raisons déjà données précédemment. D'ailleurs l'angle facial des Français blonds des départements du Nord est très sensiblement celui des Tunisiens dolicho et mésaticéphales, ses trois variétés sont 58,90, 62,47 et 63,38, ce qui, de toutes manières, rendrait une semblable recherche illusoire.

Toutes ces données sont résumées, par catégories comprenant à peu près les grands groupes ethniques, dans le *Tableau VII*.

IX

LES PROPORTIONS DU VISAGE

L'étude des proportions du visage se subdivise en deux parties bien distinctes, les proportions de hauteur et de largeur. Les premières ont été mesurées à l'aide de l'équerre céphalométrique. instrument assez connu pour que je n'insiste pas sur son manie-

(1) Nous donnons ici les résultats obtenus sur nos 16 Ouled-Saïd, sans y ajouter aucun autre Arabe. Au moment où nous avons publié notre travail sur l'angle de Cuvier; nous n'avions pas encore cette série et nous avions dû, faute de mieux, réunir des mesures prises sur des individus de provenances les plus diverses, notamment d'Arabes Algériens du Souf. Cet amalgame ne saurait avoir la valeur d'une série d'une pureté aussi exceptionnelle que

ment[1]. Les divers points singuliers déterminés à son aide sont la hauteur du vertex : 1° à la limite des cheveux; 2° au point intersourcilier ou ophryon; 3° à la glabelle; 4° à la racine du nez; 5° à l'épine nasale; 6° à l'espace interdentaire; 7° au menton (hauteur totale de la tête); 8° mais en petit nombre seulement, au tragus.

Les diverses largeurs observées ont été les diamètres : frontal minimum, biorbitaire externe, bizygomatique et bigoniaque (autrement dit biangulaire de la mâchoire), toutes sont classiques et ont été prises conformément aux instructions. Il est toutefois un détail sur lequel je tiens à appeler l'attention. Dans ses instructions à l'usage des voyageurs, M. Topinard, en indiquant le diamètre bigoniaque, dit simplement « entre les angles de la mandibule ». Or, en se conformant à cette simple recommandation, on peut opérer de deux manières, en serrant ou ne serrant pas le compas. Chez certains individus maigres, la chose aurait peu d'importance, mais sur un sujet bien en chair, ou chez ceux qui, comme les nègres, présentent une région parotidienne très développée, il n'en est plus de même, et l'on peut, suivant que l'on opère d'une manière ou de l'autre, obtenir des divergences énormes, *supérieures à un centimètre*. Pour notre part, considérant que, lorsqu'il s'agit du vivant et surtout en ce qui concerne le visage, l'essentiel est d'obtenir des nombres qui s'accordent avec l'impression donnée par la vue, admettant aussi comme illusoire une concordance absolue à obtenir sur le crâne et sur le vivant, nous avons toujours opéré en mesurant à *fleur de peau*, après détermination préalable des deux points de repère.

celle des Ouled-Saïd. Aussi trouvions-nous des nombres sensiblement différents, 59,41, 61,81, 62,67. Ces divergences appuieraient d'ailleurs l'opinion que j'émettais plus haut en parlant des variations de l'indice céphalique chez les Arabes.

(1) Voir *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1882, et *Revue d'anthropologie*, série II, t. V, p. 260.

TABLEAU VIII

	TAILLE	DIAMÈTRES						HAUTEUR A L'ÉQUERRE CÉPHALOMÉTRIQUE DU VERTEX A								NEZ		INDICES	
		Ant. Post. max.	Transv. max.	Frontal min.	Bi. Orbit. Ext.	Bi Zygomatique	Bi Goniaque	Limite des cheveux	Ophryon	Glabelle	Racine du nez	Épine nasale	Espace interdentaire	Menton	Tragus	Hauteur directe	Largeur	Céphal.	Nasal
20 Arabes Od Saïd	1,668	193,3	149,3	112,7	123,1	139,6	123,6	39.8	79,7	83,9	105,3	157,8	182,3	226,3	135,3	52,70	34,9	77,23	66,26
20 Ile de Djerbah	1,662	184,9	149,5	110,7	124,0	136,2	126,4	45,1	80,2	92,4	108,4	155,8	181,8	224,4	»	47,90	35,1	80,83	73,26
20 Kalaa	1,640	188,5	152,1	114,2	126,0	138,9	127,9	46,9	81,9	91,4	107,2	156,8	179,4	244,6	134,4	49,67	35,75	80,68	72,01
10 Hammam-Souza	1,644	191,8	151,5	114,7	128,0	141,6	129,0	47,2	80,7	91,9	109,0	158,8	183,3	226,8	»	50,65	36,4	78,98	71,93
20 Medjerdah	1,623	195,3	145,4	112,2	124,9	138,2	123,9	40,5	77,6	88,5	106,2	156,1	181,5	224,7	»	50,00	36,35	74,54	72,70
20 Ellèz, Kessera	1,646	193,7	144,2	113,3	124,3	137,5	124,8	42,9	78,2	88,2	104.9	154,9	179,5	221,8	133,7	50,12	36,00	74,46	71,39
30 Bizerte et Menzel Djemile	1,655	194,9	148.8	110,7	122,2	137,3	122,5	44,0	79,2	91,3	108.1	159,7	184,1	228,3	»	51,43	35,55	76,36	69,19
10 Zaghouan	1,650	195,3	147,9	110,4	122,8	136,2	125,6	43,1	78,2	89,3	107,7	158,2	182,2	226,8	»	51,05	35,95	75,72	70,39
20 Hammamet	1,667	195,1	148,1	112,9	125,5	139,7	128,8	41,7	78,7	90.0	107,1	157,8	184,0	228,1	»	51,25	34.80	75,95	67,93
20 Sousse, Méhédiah	1,664	195,3	146,2	109,8	122,1	136,4	122,6	43,7	86,6	101,6	108,0	157,1	182,5	224,6	»	49,40	34,70	74,83	70,20
20 Kairouan	1,663	194,3	150,1	113,4	125,1	133,2	126,3	44,0	78,3	89,4	107,0	156,3	181,7	225,5	«	50,55	36,45	77,25	72,22
20 Le Kef	1,669	194,9	147,1	111,0	123,6	136,8	122,1	39,3	76,9	88,2	104,6	155,4	181,6	225,0	»	51,20	35,57	75,50	69,49
20 Gabès	1,664	195,1	148,0	108,9	120,9	135,7	121,5	48,5	88,0	98,4	113,7	163,5	187,3	231,5	»	49,77	35,45	75,85	71,21
80 Djerid	1,692	194,4	143,4	109,1	119,9	132,8	114,0	40,6	76,9	89,7	106,8	155,1	180,8	224,3	133,9	48,64	36,79	73,76	75,63
10 Bou-Amrane	1,700	195,0	147,9	111,9	»	140,5	111,5	41,6	»	94,0	112,0	160,6	186,3	231,3	136,0	48,60	37,20	75,84	76,54

L'ensemble des sujets observés s'est élevé à 340; ils provenaient, à peu près exactement, de tous les points du territoire, à raison de 20 par région. En commençant cette série de recherches, nous n'avions pas, on le conçoit, encore réuni les matériaux qui nous ont permis de dresser les cartes de répartition que l'on connaît; aussi, dans notre ignorance des résultats auxquels devait nous conduire l'avenir, nous avions divisé la Tunisie en un certain nombre de régions naturelles assez rapprochées les unes des autres, nous proposant de mesurer 20 sujets au moins dans chacune et de voir dans la suite s'il s'accusait des divergences. Ces données sont résumées dans le *Tableau VIII*; il va donc sans dire que le nom de localité inscrit dans la première colonne est pris au sens général et pour désigner une petite circonscription territoriale.

Toutefois, actuellement, nous sommes en droit de réunir certaines d'entre elles, conformément à ce que nous savons de la répartition des races, et de fournir ainsi des groupes denses où le nombre d'observations nous mette mieux à l'abri des variations accidentelles.

Les 50 brachycéphales sont donc à réunir. De même les dolichocéphales leptorhiniens du Sahel, c'est-à-dire Sousse, Méhédiah, Zaghouan, Kairouan, Hammamet, Bizerte et Menzel-Djemile, 100 sujets en tout, en laissant pourtant à part nos 20 indigènes du Kef, petite série représentant mieux cette race dans sa pureté que les précédentes, toutes passablement imprégnées de sang brachycéphale.

Un groupe de 40 réunira les séries d'Ellèz et de la haute Medjerdah, c'est-à-dire la race de petite taille du centre. A ce propos, qu'on nous permette une constatation. Nous avons précédemment admis que le petit Sahel des environs de Bizerte, bien que réuni par sa faible taille au groupe dolichocéphale du centre, s'en distinguait ethniquement et devait être considéré comme habité par un mélange de dolichocéphales leptorhiniens et de brachycéphales.

TABLEAU IX

	TAILLE	DIAMETRES						HAUTEUR A L'ÉQUERRE CÉPHALOMÉTRIQUE DU VERTEX A								NEZ		INDICES	
		Ant. Post. max.	Transv. max.	Frontal min.	Bi. Orbit. Ext.	Bi Zygomatique	Bi Goniaque	Limite des cheveux	Ophyron	Glabelle	Racine du nez	Épine nasale	Espace interdentaire	Menton	Tragus	Hauteur directe	Largeur	Céphalomét.	Nasal
20 Arabes.	1,668	193,3	149,3	112,7	123,1	139,6	123,6	39,8	79,7	83,9	105,3	157,8	182,3	226,3	135,3	52,70	34,90	77,23	66.26
50 type brachy céphale . -	1,650	187,7	150,9	112,9	125,6	138,4	127,5	46,5	81,5	91,9	108,1	156,9	181,1	224,9	134,4	49,28	35,60	80.38	72,50
40 Medjerdah-Ellèz.. . . .	1,634	194,5	144,8	112,8	124,6	137,9	124,3	41,7	77,9	88,4	105,5	155,5	180,5	223,3	133,7	50,60	36,17	74,50	72,04
100 côtes NE et E	1,660	194,9	148,3	111,5	123,5	136,7	124,9	43,4	80,3	92,5	107,6	158,0	183,1	226,8	»	50,77	35,45	76,10	69,82
20 Le Kef	1,669	194,9	147,1	111,0	123,6	136,8	122,1	39,3	76,9	88,2	104,6	155,4	181,6	225,	»	51,20	35,57	75,50	69,49
80 Djerid.	1,692	194,4	143,4	109,1	119,9	132,8	114,0	40,6	76,9	89,7	106,8	155,1	180,8	224,3	133,9	48,64	36,79	73,76	75,63
830 Tunisiens. .	1,664	193,57	147,03	111,15	122,9	136,26	122,11	42,81	79,51	90.80	107,27	156,93	182,04	225,63	»	50,00	35,86	75,95	71,70
280 Français . . .	1,656	190,42	156,83	»	»	140,89	»	34,95	»	81.22	99,09	152,26	175,59	219,50	»	53,15	34,68	82,36	65,24

Si l'on compare les moyennes données par les 30 indigènes de Bizerte et de Menzel-Djemile : 1° aux 70 du Sahel de Sousse d'une part ; 2° aux 40 d'Ellèz et de la Medjerdah de l'autre, la chose devient évidente, il y a concordance absolue avec les premiers, alors que de sérieuses divergences s'accusent par rapport aux autres. L'examen des proportions de la face vient donc pleinement confirmer notre proposition et nous autoriser à joindre les 30 indigènes de Bizerte au groupe du littoral. Soit sur le *Tableau IX*, les 100 indigènes désignés sous la rubrique côtes Nord et Nord-Est.

Les 80 Djeridis feront un dernier groupe.

Nous laisserons toutefois de côté Gabès où nous avons constaté un mélange très complexe de population et la petite série de Bou-Amrane qu'une négligence (oubli de deux mensurations) nous force d'exclure de la moyenne générale.

Deux mots encore avant d'aborder l'étude de ces groupes. Nous estimions autrefois que 20 sujets formaient pour ces recherches la série suffisante ; c'est exact au moins comme minimum admissible pour les divers diamètres de la face, mais pour les proportions verticales, il n'en est rien. Nous avons beaucoup manié l'équerre céphalométrique, un millier d'observations diverses peuvent en témoigner; c'est un bon instrument. nous nous plaisons à le reconnaître, et qui constitue un énorme perfectionnement par rapport à l'ancienne méthode de la toise ; mais il ne saurait, comme exactitude, se comparer, même de loin, aux deux compas. Avec ceux-ci, on est en droit d'exiger une approximation de 1 millimètre pour les diamètres crâniens et faciaux, ainsi que pour les facteurs de l'indice nasal. L'équerre céphalométrique, à notre avis, ne la donne qu'à un demi-centimètre au plus. Pour s'en convaincre, qu'on fasse la petite expérience suivante : Mesurez trois jours de suite le même individu, avec les plus minutieuses précautions d'orientation, en surveillant méticuleusement votre fil à plomb, puis comparez les trois résultats obtenus. En général, les rapports des parties entre elles varient peu, là vous aurez l'approximation de 1 millimètre si vous opérez bien ; mais, quoi qu'on fasse, l'orientation de la tête et la verticalité de l'instrument varient toujours d'une manière appréciable et vous avez, en dépit de tout, de grosses différences dans la première et la dernière mesure, naissance des cheveux et menton. Conclusion : il faut de fortes séries pour

contrebalancer l'erreur probable. Comparez, pour vous en convaincre, les séries de 20 sujets du tableau VIII ; alors que vous sentez, par le peu d'écart qu'elles présentent, régner l'unité dans la partie consacrée aux diamètres horizontaux, vous remarquerez, au contraire, en ce qui concerne les rapports verticaux, un certain décousu dans les séries les plus voisines comme origine, et vous n'arrivez guère à une moyenne de stabilité qu'avec les fortes séries du tableau IX. Celles qui, dans ce tableau, divergent le plus, au moins pour les deux dimensions que nous incriminions précédemment, les hauteurs du vertex à la naissance des cheveux et au menton, sont celles qui ne portent que sur 20 sujets. Par bonheur, nous le répétons, les rapports intermédiaires, longueur du nez, hauteur du front, etc., en sont à l'abri et peuvent, même sur 20 sujets, être considérés comme exacts ; il n'en est pas moins vrai que si l'on veut un ensemble donnant des résultats indiscutables, 40 observations au minimum sont nécessaires.

Les diverses longueurs obtenues de la sorte doivent, pour avoir leur valeur vraie, être converties en indices ; nous pouvons toutefois faire quelques remarques générales sur les dimensions absolues de la tête.

La tête la plus haute se rencontre à Gabès et à Bou-Amrane (231,5) ; la plus courte à Ellèz (221,8); différence, 1 centimètre ; elle est, de toutes manières, plus allongée que celle des Français (219,5); écart maximum, 12 millimètres; minimum, 2^{mm},3.

La plus grande longueur du crâne, D. antero-post. max., est donnée par diverses séries de la race dolichocéphale-leptorhinienne (195 millimètres), la plus faible par les brachycéphales de Djerbah (184,9). Les Français en bloc ont 190,4.

La plus forte largeur transversale du crâne se trouve à Kalaa (152^{mm},1); la plus faible dans le Djerid (143^{mm},4). Les Français l'ont de 156^{mm},8. Écart max. 13^{mm},4; min. 4^{mm},7. La divergence est donc considérable, nos dolichocéphales de France eux-mêmes ont le crâne plus large que les Tunisiens les plus brachycéphales.

Les plus grandes largeurs de la face et du front se rencontrent naturellement chez les brachycéphales, suivis de très près par les dolichocéphales d'Ellèz; mais les Français ont la face plus large encore. Les plus faibles largeurs se trouvent dans le Djerid. C'est, d'ailleurs, l'un des caractères les plus frappants de cette population, que sa figure absolument en lame de couteau.

Il est notoire, même pour des yeux habitués aux faces longues des autres indigènes, et s'accentue surtout dans la portion inférieure du visage. Nous trouvons, par exemple, un écart de près de 2 centimètres entre les diamètres bigoniaques mesurés au Djérid et à Hammam-Souza, ce qui est énorme sur une longueur de moins de 13 centimètres.

Dans la série arabe, on remarquera une largeur bizygomatique considérable qui, associée à des diamètres biorbitaire externe et bigoniaque, presque identiques, nous prouve la régularité de l'ovale de la figure dans cette race.

TABLEAU X

Proportions verticales de la tête. Hauteur de la tête = 100.

PROVENANCE et NOMBRE DES SUJETS OBSERVÉS	LES QUATRE DIVISIONS CLASSIQUES				Vertex à racine.	Vertex à glabelle.	Vertex à ophryon.	Ophryon à bouche.	Bouche à menton.
	Vertex à limite des cheveux.	Limite à racine.	Racine à base du nez.	Base à menton.					
20 Arabes vrais...	17.58	28.95	23.20	30.27	46.53	37.07	35.22	45.33	19.45
50 Type brachycéphale......	20.67	27.39	21 70	30.24	48.06	40.86	36.24	44.28	19.48
100 Littoral Nord-Est et Est....	19.13	28.32	22.21	30.34	47.45	40.79	35.42	45.31	19.27
20 Région du Kef et de Béja....	17.48	29.00	22.58	30.94	46.48	39.20	34.20	46 51	19.29
40 Région d'Ellèz et de la Medjerdah.......	18.67	28.57	22.39	30.37	47.24	39.58	34.90	45.93	19.17
80 Type du Djerid.	18.10	29.51	21.53	30.86	47.61	39.98	34.28	46 32	19.40
30 Français du midi dolichocéphales bruns.........	14.61	29.56	24 68	31.15	44.17	35.84	»	»	20.13
330 Tunisiens.....	18.97	28.56	22.09	30.38	47.53	40.23	35.23	45.46	19.31

Les Arabes ont le nez le plus long, les Djeridiens et les brachycéphales le plus court.

Le nez le plus mince est aussi celui des Arabes; le plus large celui des Djeridiens et de la région d'Ellèz. On voit donc que la

mésorhinie de ces derniers est plus liée à la largeur du nez qu'à sa hauteur qui est moyenne; inversement, celle des brachycéphales serait plutôt due à un raccourcissement qu'à de l'élargissement. Bons caractères distinctifs à noter.

Le module auquel nous rapporterons ces diverses mesures est naturellement la hauteur de la tête, du vertex au menton. Nous obtenons par ce moyen les deux tableaux X, proportions verticales, et XI, proportions transversales de la tête.

Les quatre premières colonnes du *Tableau X*, comprennent les divisions du canon classique des ateliers ; les suivantes, diverses coupures suivant les autres points de repère de la face.

Une fois de plus nous constaterons que le canon est purement théorique : la première et la troisième divisions sont toujours trop fortes, la deuxième et la quatrième trop faibles.

En général les cheveux, chez les Tunisiens, ont leur point d'implantation plus bas que chez les Français de toutes races. Alors qu'elle oscille entre 21 et 17 chez ceux-là, elle est de 15,9 chez nos 280 Français, et 14,9 pour 42 Parisiens de M. Topinard, de 18,4 chez les Belges de Quetelet. Les races jaunes, à tout prendre, sembleraient plus voisines sous ce rapport; 26 Chinois (Novara) ont 18,5 et 34 indigènes des îles Nicobar 20,6.

Les dimensions du nez confirment ce que nous disions un peu plus haut, et les différences dans la partie inférieure de la face sont presque insignifiantes.

Il est cependant une importante remarque à faire. Si nous comparons les brachycéphales 1° aux 100 indigènes du littoral Nord et Nord-Est, et 2° à la série du Kef, nous remarquons entre les trois une gradation parfaitement régulière, que nous ne retrouverions plus si nous remplacions cette dernière par les autres dolichocéphales de haute taille du Djerid.

Nous insistons sur ce point, car il vient apporter un nouvel argument en faveur de l'assimilation que nous avons établie à priori entre les dolichocéphales du Kef et la bande de mésaticéphales qui les sépare des vrais brachycéphales. Ces mésaticéphales pouvaient en somme être considérés soit comme un élément particulier soit comme le produit d'un métissage. Nous nous sommes arrêtés à cette dernière hypothèse en faisant le raisonnement suivant:

L'élément brachycéphale étant certainement l'un des composants, pour produire comme résultante la population mésaticé

phale que nous obsservons, il est nécessaire que l'autre facteur soit dolichocéphale vrai : est-il une des races dolichocéphales du pays qui remplisse toutes les conditions requises et rende compte de tout ce que nous observons?

Quatre hypothèses se présentaient. L'élément modificateur dolicéphale pouvait être : les Arabes, la race du Djerid, celle d'Ellèz, celle du Kef.

Il était en tout cas évident que cet élément, quel qu'il fût, devait être : 1° leptorhinien ; 2° de haute taille ; 3° relativement prognathe, puisque la résultante présentait ces trois caractères et que l'autre race composante brachycéphale était petite, mésorhinienne et très orthognathe.

Or le type du Djérid est de haute taille, c'est vrai, mais très mésorhinien et moins prognathe que la race du littoral. Le type d'Ellèz ne saurait mieux convenir, il est aussi mésorhinien et relativement orthognathe, enfin il est petit.

Les Arabes sont grands et leptorhiniens, mais également plus orthognathes, et leur indice céphalique est en général mésaticéphale.

Restait donc l'élément du Kef et des hauts plateaux du Nord-Ouest. Or, quels caractères généraux trouvons-nous à cette population? 1° une haute taille, 1m,68 au Kef; 1m,67 à Mateur; 2° une dolichocéphalie accentuée, le Kef 74,4, Mateur 74,7 ; 3° la leptorhinie, le Kef 68,2, Mateur 65,7. Les localités voisines comme Béja présentent encore les mêmes caractères, un peu atténués. Enfin, dans toute la région, l'angle facial est faible. Angle de Cuvier : n° 1, 59,1 ; n° 2, 61,6 ; n° 3, 62,5.

En somme, tous les caractères cherchés, ce qui nous conduisait à rejeter, en tant que race à part, l'existence d'un type brun mésaticéphale et à ne voir dans ces populations que des métis. L'étude des proportions verticales de la tête confirme, par conséquent, cette proposition d'une manière définitive.

Cependant si, par rapport aux populations de l'Est, le type du Kef est plus pur, il ne s'ensuit pas qu'il n'ait pas de son côté subi des influences analogues. Les dolichocéphales leptorhiniens de l'Est ont été métissés de brachycéphales, ceux du Kef le sont par la race de petite taille d'Ellèz. Déjà l'abaissement de la taille, qui se remarque à Mateur et à Béja, permettait de le pressentir, l'étude des proportions transversales de la face nous le montrera d'une manière certaine.

Consultons le *Tableau XI*, nous y voyons échelonnées dans l'ordre suivant les quatre séries : brachycéphales, littoral Est, le Kef et Ellèz.

TABLEAU XI

Proportions transversales de la tête. Hauteur de la tête = 100.

PROVENANCE et NOMBRE DES SUJETS OBSERVÉS	DIAMÈTRES				DIFFÉRENCE AVEC D. BIZYGOMATIQUE DE		
	Transversal max.	Bi Orbitaire ext.	Bi Zygomatique	Bi Goniaque.	Bi Orb. ext.	Bi Goniaque.	Transv. Max.
20 Arabes classiques....	65.97	54.39	60.49	54.61	— 6.10	— 5.88	+ 5.48
50 Type brachycéphale.	67.09	55.84	61.53	56.69	— 5.69	— 4.84	+ 5.56
100 Littoral Nord-Est et Est..............	65.40	54.45	60.25	55.07	— 5.80	— 5.18	+ 5.15
20 Région du Kef et de Béja..............	65.37	54.93	60.80	54.35	— 5.93	— 6.45	+ 4.57
40 Région d'Ellèz et de la Medjerdah........	64.84	55.79	61.75	55.66	— 5.96	— 6.09	+ 3.09
80 Type du Djerid......	63.93	53.44	59.20	50.82	— 5.84	— 8.38	+ 4.73
42 Parisiens (Topinard).	»	50.4	60.8	47.8	— 10.4	— 13 0	»
330 Tunisiens...........	65.16	54.47	60.38	54.12	— 5.91	— 6.26	+ 4.78

Or, que remarquons-nous? La gradation parfaite que nous constations précédemment à propos des proportions verticales dans les trois premières séries n'existe plus ; les diamètres faciaux du Kef se trouvent au contraire exactement intermédiaires entre ceux d'Ellèz d'une part et ceux du littoral de l'autre. Une seule mesure qui fait exception vient en plus souligner un caractère bien spécial de la race, l'étroitesse du diamètre bigoniaque, large au contraire à Ellèz et chez les brachycéphales.

En résumé, ces deux dernières races ont la face courte et large, les leptorhiniens l'ont au contraire longue et étroite, surtout à sa partie inférieure. Dans les deux formes de métissage qui se sont produites, les proportions verticales ont été de part et d'autre influencées d'une manière à peu près égale ; mais transversalement les populations du Kef ont pris, à leurs voisins

d'Ellèz, un certain degré d'élargissement au niveau des zygomas et du front, régions extrêmement développées en largeur dans cette race.

En somme, personne d'ailleurs n'en doute, retrouver dans leur pureté les types primitifs est chose impossible. Tout ce qu'on peut faire, c'est, en procédant par exclusion, d'arriver à en reconstituer *grosso modo* l'aspect général et les grandes lignes, rien de plus.

Sous ce rapport, le tableau XI établit encore un point de haute importance. De toutes nos séries, celle dont la face est le plus large par rapport à sa hauteur, est précisément celle d'Ellèz. Cette considération vient légitimer la place spéciale que, dès le début, nous avons faite à ce type, et lui donner définitivement ses droits à une existence propre en tant que race.

Aux caractères qui le distinguaient de prime abord, la taille au-dessous de la moyenne, la dolichocéphalie, la mésorhinie et son angle facial remarquablement élevé pour une race dolichocéphale, nous pouvons ajouter une largeur bizygomatique supérieure même à celle des brachycéphales, et hors de toute comparaison avec celle des autres races tunisiennes, la plus large par conséquent du pays (Ellèz, 61,75; Brachycéphales, 61,53; littoral Est, 60,25; Arabes, 60,49; Djerid, 59,20), en somme, une face absolument dysharmonique par rapport à son crâne dolichocéphale.

Or, il est, dans la région méditerranéenne, une race dont la caractéristique la plus frappante est précisément cette dysharmonie. Signaler le fait suffit pour évoquer à l'esprit l'idée de Cro-Magnon. Une chose cependant est gênante dans ce rapprochement : chacun sait qu'on regarde en général les Guanches comme les représentants les plus authentiques de cette race, et ils sont très leptorhiniens.

Nous avions donc toujours considéré la race de Cro-Magnon comme leptorhinienne; lorsque l'idée nous vint de nous reporter aux mesures, non plus des Guanches, mais des crânes eux-mêmes; et, nous l'avouons à notre entière confusion, nous avons été stupéfait en constatant que les représentants les plus anciens et les plus complets de cette race sont mésorhiniens.

D'après la nomenclature de Broca, la mésorhinie s'étend de 48 inclus à 51. Or, les *Crania ethnica*, page 97 (*Tableau X*), nous donnent : Crânes de Cro-Magnon, indice nasal, 5 hommes, 49,18; femme, 51,02. Moyenne prise sur les crânes suivants : *Masculins* :

Cro-Magnon, n° 1 ; Menton, n° 1 ; Grenelle, n° 1 ; Solutré, n°s 5 et 8 ; *Féminin* : Cro-Magnon, n° 2, pages 80 et 88.

Nous n'ignorons pas que les deux indices ne sont pas susceptibles de conversion, mais le fait brutal est que les uns et les autres sont mésorhiniens ; les crânes le sont même plus que ne l'est la race d'Ellèz. Aussi comme la race de Cro-Magnon est encore à retrouver en tant que type vivant de nos jours, et que, jusqu'ici, personne ne nous en a montré, chiffres en mains, des descendants en chair et en os, nous sommes en droit d'enregistrer les caractères communs, crâniens et faciaux, qui résultent de nos mesures, et de dire que jusqu'ici l'élément tunisien des environs d'Ellèz est parmi les populations actuelles celle qui semble le plus s'en rapprocher. Nous savons certes que les analogies de cette race avec certains crânes kabyles ont été maintes fois signalées ; disons même que peut-être on a été un peu loin en ce sens, si bien que, pour beaucoup, les deux mots de Berbères et de Cro-Magnon semblent synonymes ; mais sur le vivant c'est autre chose, et jusqu'ici les appellations vagues ont seules eu cours ; il n'est pas, à ma connaissance, une seule des séries vivantes algériennes mesurées jusqu'à ce jour qui ait prouvé positivement une filiation quelconque avec notre grande race fossile. Les faces larges, remarquées par quelques voyageurs, par M. Topinard entre autres, en Kabylie, peuvent aussi bien être celles de brachycéphales ; on ne pourrait conclure en ce sens qu'en joignant à cette constatation la mesure de l'indice céphalique.

Dans le Djerid, nous trouvons un type absolument opposé, caractérisé par une face d'une étroitesse énorme, surtout dans sa partie inférieure où elle présente au niveau des angles du maxillaire un rétrécissement des plus accentués, supérieur de beaucoup même à celui que nous constations en parlant des leptorhiniens. D'ailleurs, de toutes manières, cette race diffère des précédentes, mais plus peut-être par les caractères d'ordre descriptif, tels que son front et son menton fuyants, ses pommettes osseuses, son nez concave et retroussé que par les mesures proprement dites. (Voir pl. XII, fig. 5.) Il en est d'elle, sous ce rapport, comme de la race arabe ; avec un peu d'habitude de l'œil, il n'y a pas d'erreur possible, mais malheureusement tout cela ne s'exprime pas numériquement, et nulle description ne rendra ce qu'une seconde d'observation fait apprécier *de visu*.

Les trois dernières colonnes du *Tableau XI*, sont consacrées à la comparaison des diverses largeurs au diamètre bizygomatique. Ce sont les nombres obtenus par soustraction à l'aide des rapports précédents. Les deux premières colonnes sont destinées à indiquer le retrait en dedans des deux largeurs, supérieure et inférieure, du visage, relativement à la moyenne : la troisième, les largeurs relatives du crâne et de la face.

On constate tout d'abord, par comparaison avec les premiers résultats recueillis par M. Topinard, l'inventeur de cette méthode[1], que tous les écarts constatés sur nos séries sont plus faibles que ceux des Européens (il le remarquait déjà sur un Arabe), ils sont de — 5 en moyenne, alors que chez les Français ils s'élèvent à — 10,4 et — 13 ; donc, d'une manière générale, tous les Tunisiens ont l'ovale de la face plus régulier et plus allongé que les Français, ce qui est exact.

Au point de vue de la régularité de l'ovale, les montagnards d'Ellèz et les Arabes tiennent la tête avec des écarts de 0,13 et 0,22 seulement entre les diamètres biorbitaire et bigoniaque, mais chez ces derniers l'ovale est plus allongé.

Les brachycéphales, chose assez curieuse, ont le bas de la figure plus large que le haut. Au contraire, les dolichocéphales du Kef et surtout la race du Djerid ont le haut plus large que le bas.

Quant à la différence qui existe entre les diamètres transversal maximum et bizygomatique, elle est au maximum — 5 chez les brachycéphales et les Arabes, au minimum — 3 à Ellèz.

Ce rapport est du reste important. Nous pouvons chercher à l'évaluer d'une manière plus précise en établissant un indice céphalo-zygomatique $\frac{\text{D. Transv. Max.} = 100}{\text{D. Bi-Zyg.}}$. (*Tableau XII*.)

Nous comparons ici, à titre de curiosité, à la série d'Ellèz, le même indice calculé sur le vieillard de Cro-Magnon. La chose n'est certainement pas régulière, mais l'identité presque absolue des deux chiffres d'indice est tout au moins intéressante, surtout si l'on observe que les arcades zygomatiques sont recouvertes par la peau seule, et qu'il est donc très vraisemblable que, par rapport aux dimensions mesurées sur le squelette, une augmen-

(1) P. Topinard, *Éléments d'anthropologie générale*, p. 994.

tation relative de largeur aurait plus lieu de se présenter, sur le vivant, au niveau des pariétaux (voir les discussions à propos des conversions de l'indice céphalique) qu'aux zygomas, et qu'ainsi l'indice, calculé sur un individu vivant, aurait des chances d'avoir un chiffre bien moins élevé que celui qu'on trouverait sur son crâne. On peut donc conclure que la relation de coïncidence que nous constatons entre Ellèz (95,23) et Cro-Magnon (95,74) présente, faute de mieux, quelque intérêt, et n'est pas à négliger.

TABLEAU XII

	D. Transv. Max.	D. Bi-Zyg.	Indices Céph. Zygom.
Brachycéphales	150.9	138.4	91.72
Le Kef	147.1	136.8	92.99
Djerid	143.4	132.8	92.60
Arabes	149.3	139.6	93.50
Ellèz	144.8	137.9	**95.23**
Crâne de Cro-Magnon[1]	141	135	**95.74**

Pour en finir avec les proportions de la face, il nous reste à étudier la largeur des yeux. (*Tableau XIII.*) Elle s'obtient en mesurant les diamètres bioculaires maximum et minimum. retranchant le second du premier et divisant le reste obtenu par 2. Ces mesures se prennent, comme on sait, au compas glissière : 1° de l'angle externe, 2° de l'angle interne des deux yeux. La seconde donne l'espace interorbitaire.

Le nombre des sujets examinés est faible, 57 en tout. dont 17 Arabes. Ils se prêtent aux considérations suivantes : l'œil le plus long se rencontre chez les brachycéphales, ce qui est sans doute lié à la largeur de la face, en revanche. l'espace interorbitaire est rétréci. Chez les dolichocéphales. la race d'Ellèz vient ensuite, ce qui semblerait indiquer une grande largeur de l'orbite et, ajoutons-le, de la microsémie, car. dans cette race, l'ouverture palpébrale est remarquablement

(1) *Crania ethnica*, p. 97.

étroite de haut en bas, nouvel argument pour la rapprocher du type de Cro-Magnon. En troisième lieu, seulement, viendraient les Arabes, puis le Djerid et enfin les dolichocéphales du littoral Est. Le plus faible espace interoculaire se trouve chez les Arabes, le plus large chez les Berbères dolichocéphales de la côte Est.

TABLEAU XIII

Proportions absolues et relatives de l'œil.

		17 Arabes.	10 Brachy de Kalaa.	10 Littoral Est.	8 Ellez.	12 Djerid.	40 Berbères.	57 Tunisiens.
Y	D. Bioculaire externe.......	93.59	99.3	94.63	97.12	94 66	96.35	95.52
Z	D. Bioculaire interne....... (Espace interorbitaire.)	32.53	33.9	35.91	34 77	34 50	34.77	33.54
W	Largeur de l'œil............ $\frac{Y-Z}{2}$	30.53	32.70	29.36	31.17	30.08	31.19	30.99
J	Largeur du nez.	35.00	35.80	34.95	35.00	35.40	35.25	35.17
V	D. Bizygomatique..........	140	140.2	134.7	137.9	133	136.2	137.3
	Rapport à D. Bi Zygon. = 100 des largeurs: W de l'œil.	21.80	23.32	21.79	22.60	22.61	22.90	22.57
	Z interorbitaire.....	23.23	24.18	26.65	25.21	25.93	25.53	24.42
	J du nez............	25.00	25.53	25.94	25.38	26.61	25.88	25 61

Nous comparons en outre ces mesures à la largeur maximum du nez. On sait que le canon des ateliers admet que l'œil est égal à l'espace interorbitaire et à la largeur du nez. Cette théorie absolument fausse, en ce qui concerne les Européens, ne l'est

pas moins, comme on voit, pour les Tunisiens. La chose ne laisse pas que d'avoir un certain intérêt, en raison des origines du canon artistique. On s'accorde généralement à admettre qu'il nous a été transmis par les Grecs qui eux-mêmes le tenaient des Égyptiens. Il est presque oiseux de rappeler que le seul squelette qu'on ait pu inscrire dans les formes de l'Apollon du Belvédère était nègre. Or, les auteurs les plus compétents, Hamy et Hartmann entre autres, reconnaissent et signalent les profondes analogies des fellahs égyptiens actuels, si semblables encore, au point de vue physique, à leurs ancêtres des beaux âges de l'Égypte, avec certains Berbères de l'Afrique du nord. Personnellement, je me souviens avoir trouvé absolument le portrait vivant du fameux scribe accroupi du Louvre, chez un indigène de Kalaa-Kebira, actuellement sous-lieutenant dans un de nos régiments de tirailleurs. La chose était si frappante, que, montrant à des officiers du régiment où il servait, la gravure contenue dans l'*Histoire de l'Art*, de Perrot et Chipiez, planche X, page 646, tome I et leur demandant à qui cela ressemblait, tous, sans hésiter, nommèrent le sous-lieutenant X***.

Il était donc intéressant de rechercher si la relation classique se rencontrait chez une des races berbères. On voit qu'il n'en est rien, le nez est toujours beaucoup plus large et la longueur de l'œil plus étroite que l'espace interorbitaire. Toutefois, il est juste de reconnaître qu'elles se rapprochent davantage de l'égalité chez les Tunisiens que chez les Français mesurés par M. Topinard.

Si l'on compare ces trois dimensions à un module commun, le diamètre bizygomatique par exemple, les divers caractères que nous signalions, ressortent encore mieux, spécialement en ce qui concerne les Arabes. On peut même dire que pour différencier ceux-ci des diverses races berbères, l'étroitesse de l'espace interorbitaire est peut-être le meilleur caractère mesurable que nous ayons trouvé jusqu'ici. On s'étonnera peut-être toutefois de l'étroitesse relative de l'œil arabe. Il y a dans l'impression que produit l'œil à la vue, et qui nous fait dire : yeux petits ou grands, deux choses à considérer : 1° la largeur vraie de la fente palpébrale ; 2° sa hauteur. Des yeux largement ouverts, à longueur égale, sembleront infiniment plus grands que des yeux à paupières serrées. Cette proposition ressort avec une éclatante évidence des mesures absolues de l'œil dans les

races jaunes. Toutes les descriptions artistiques faites sur les Chinois ou les Japonais s'accordent à leur trouver les yeux petits; or, ceux des 22 Chinois de la Novara ont 32 millimètres de longueur, alors que 42 Parisiens n'ont que 27^{mm},5, ils sont donc plus grands, tout en semblant à première vue plus petits.

C'est là ce que nous rencontrons en Tunisie. L'œil de l'Arabe vrai est largement ouvert, la majorité des races berbères au contraire l'a plutôt un peu fermé, la hauteur qui sépare les deux paupières est faible, aussi semble-t-il en général avoir l'œil petit et enfoncé; je dis en général, car les brachycéphales ont au contraire et paraissent avoir les yeux grands.

Il faut encore faire entrer en ligne de co[illegible] dernier facteur, la largeur absolue de la face. Supposons [illegible] 30 millimètres par exemple, placés sur une face [illegible] sembleront petits, et au contraire sur la même leur [illegible] Tunisiens, ils paraîtront grands. Ce sont là de pures questions de contraste qui viennent compliquer fort désagréablement [illegible] recherches.

X

PROPORTIONS DU CORPS

Les mesures des diverses parties du corps ont été prises sur 124 Tunisiens, dont 14 seulement de race arabe pure. Nous appellerons spécialement l'attention sur la méthode employée à cet effet et sur certains procédés rapides à l'usage des voyageurs qui, recommandés dans ses nouvelles *instructions* par M. Topinard, n'ont encore été expérimentés par personne, les longueurs de la coudée et de la taille prise à genoux.

Ces mesures se réduisent à 14 et peuvent, par addition ou soustraction, donner les dimensions principales du tronc et des divers segments des membres. Ce sont :

A. La taille (le sujet debout et sans appui).

B. La taille du sujet assis (sur un tabouret de 10 à 20 centimètres) les jambes allongées.

C. La taille du sujet à genoux.

D. La hauteur de la fourchette sternale au siège, le sujet assis comme précédemment; hauteur du tronc.

E. Longueur directe du bras, acromion à médius.

F. Longueur de la coudée, par le procédé indiqué par M. Topinard.

G. Longueur de la main, par le procédé indiqué par M. Topinard.

H. Longueur du pied à la grande glissière.

I. Hauteur du sommet de la malléole interne au sol.

K. Grande envergure.

L. Diamètre biacromial (angle antérieur et externe de l'acromion).

M. Diamètre bihuméral maximum. En dehors à hauteur de la tête humérale, mais pris réellement au maximum,

N. Diamètre biiliaque, en embrassant les crêtes iliaques.

O. Bi-trochantérien ou maximum des hanches.

La longueur du bras s'obtient en retranchant la coudée de la longueur totale E — F. On doit remarquer qu'elle n'est pas comparable à la mesure directe obtenue par projection, de l'acromion au pli sus-olécranien, elle est plus courte.

L'avant-bras se mesure en déduisant de la coudée la longueur de la main F — G. Il comprend l'olécrane.

Les dimensions du membre inférieur sont données en retranchant de la taille du sujet debout sa taille assis, A — B ; elles se ramènent à la hauteur trochantérienne par une correction en plus de 90 millimètres[1].

La cuisse se déduit des mesures C — B ; taille du sujet à genoux, diminuée de sa hauteur assis. Même remarque que précédemment en ce qui concerne la correction à faire pour la ramener à la longueur totale (fémorale).

La longueur de la jambe se trouve en déduisant de la taille totale les hauteurs du sujet à genoux et de la malléole interne A — C — I.

Enfin celle du cou est calculée en retranchant les hauteurs de la tête et du tronc de la taille assise.

Il est incontestable qu'en ce qui concerne les divers segments des membres, les résultats obtenus ainsi ne seront comparables à ceux qu'on obtient en prenant les repères anatomiques qu'après correction. Les corrections en anthropométrie sont

(1) Correction exacte pour une taille de 1m,655. Voir la comparaison des deux procédés dans *Étude anthropométrique élémentaire des principales races de France*, par R. Collignon. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1883, p. 480, *Tableau VI*.)

une chose détestable, chacun l'admet, mais il est à remarquer que même les procédés les plus anatomiques, maniés par les mains les plus compétentes, ne donnent, par rapport au squelette, que des mesures très relatives et nullement susceptibles de leur être rigoureusement comparées. Elles aussi doivent subir des corrections. Puisque de toutes manières on en est réduit à cette extrémité, il nous semble que la préférence doit être accordée aux mensurations qui se prennent le plus commodément, le plus vite, et n'hésitons pas à le dire, le plus correctement. A ce titre nous croyons pouvoir recommander : 1° La coudée, cette mesure si facile à prendre et à la fois si fixe qu'elle a été le mètre de presque tous les peuples primitifs, et l'est encore restée pour beaucoup, les Arabes entre autres ; et 2° la taille à genoux, qui elle aussi ne souffre pas deux manières d'opérer et réduit au minimum l'erreur personnelle. Qu'importe d'ailleurs que les chiffres trouvés en mesurant les longueurs du bras et de l'avant-bras, par exemple, soient différents sur le vivant et sur le squelette? Cherche-t-on à rapporter l'un à l'autre l'indice nasal obtenu sur les deux ; l'essentiel est d'amasser pour les diverses races humaines vivantes un total aussi élevé que possible de mesures *comparables entre elles*, et, sous ce rapport, les procédés qui comportent des points de repère anatomiques trop délicats sont jugés; le voyageur ne les prend pas, ou souvent les prend mal, soit par l'indocilité du sujet, soit faute de connaissances anatomiques précises, soit encore faute de temps. Au jardin d'acclimatation, plusieurs anthropologistes ont pu les employer avec succès; mais ils avaient affaire à des individus en petit nombre, et relativement civilisés, puisqu'ils avaient consenti à se laisser exhiber en Europe; en tous cas, on nous concédera qu'ils étaient moins effarouchables que leurs congénères pris dans le pays, et encore, si nous avons bonne mémoire, leur docilité mit-elle souvent la patience des opérateurs à l'épreuve. Nous disions plus haut notre insuccès dans les tribus arabes, nous ajouterons que, chez les populations villageoises, alors que nous obtenions volontiers des sujets complaisants quand nous ne mesurions que la taille ou les indices céphalique et nasal, au contraire, si nous commencions à prendre quelques mesures du corps, nous avions peine à trouver des gens de bonne volonté, et certes leur nombre eut diminué en raison directe

du total de nos mensurations, surtout s'il eut été nécessaire de mettre le patient à nu. Cela d'ailleurs s'explique aisément, et point n'est besoin d'être craintif ou superstitieux comme un Arabe ou un sauvage, pour trouver désagréable de se prêter pendant vingt minutes à des mensurations parfois passablement indiscrètes. Ceux-là seuls, je crois, me blâmeraient d'avoir employé des procédés commodes, qui n'ont jamais mis la main à la besogne et s'imaginent que cent observations se prennent en une matinée.

Mes mensurations se répartissent de la manière suivante : 14 Arabes purs, 30 brachycéphales, dont 20 de Djerbah et 10 de Kalaa-Kebira, 42 indigènes du littoral Est et de la région du Kef (race de haute taille dolichocéphale leptorhinienne), 18 d'Ellèz (petite race dolichocéphale mésorhinienne à face large) et 20 du Djérid (race des oasis) en tout 124.

Le *Tableau XIV* donne les dimensions absolues de ces divers groupes. Sous cette forme, il y a peu de choses à en dire, c'est un simple document à l'usage des travailleurs futurs qui voudraient recourir aux chiffres réels ; pour les utiliser, nous les rapporterons au module commun, la taille.

On peut pourtant remarquer le peu d'étendue des variations qui s'observent tant entre les séries tunisiennes partielles, qu'entre deux grands groupes tels que les 124 Tunisiens pris en bloc comparés à mes 280 Français de toutes races.

On observera simplement que, la taille des Français étant inférieure à celle des Tunisiens de 1 centimètre, la taille assise l'est de 5 millimètres, la longueur des bras de $1^{cm},25$, celle du membre inférieur de 4 millimètres, de la grande envergure de 3 millimètres et qu'enfin celle du tronc est absolument égale, puisqu'elle n'en diffère que de 4 *dixièmes* de millimètres seulement.

C'est un point intéressant à noter, car il vient à l'appui d'une opinion que nous avions soutenue précédemment, que peut-être il vaudrait mieux rapporter toutes les mesures du corps à un autre module que la taille, si influençable par tant de conditions et notamment par les dimensions du membre inférieur. Nous proposions jadis de lui substituer la taille du sujet assis, nous croyons actuellement que la hauteur du tronc serait préférable.

TABLEAU XIV

Dimensions absolues des diverses parties du corps.

		14 Arabes	80 Brachycéph.	42 Littoral Est	18 Ellèz	20 Djerid	124 Tunisiens	280 Français
A	Taille, le sujet debout	1.656 *m*	1.66 *m*	1.672 *m*	1.645 *m*	1.683 *m*	1.666 *m*	1.656 *m*
B	— — assis	85.85 *cm*	87.60 *cm*	87.70 *cm*	86.68 *cm*	88.37 *cm*	87.38 *cm*	86.79 *cm*
C	— — à genoux	1.225 *m*	1.245 *m*	1.250 *m*	1.238 *m*	1.256 *m*	1.244 *m*	»
D	Sternum au siège	54.70 *cm*	55.33 *cm*	55.44 *cm*	54.80 *cm*	56.30 *cm*	55.40 *cm*	55.44
E	Longueurs du bras { acromion à médius }	76.51	76.17	76.41	75.15	76.38	76.25	75.00
F	Longueurs du Coudée	44.90	46.12	46.65	46.06	46.58	46.16	»
G	Longueurs du Main { ap. styl. à médius }	19.37	19.45	19.84	19.57	19.95	19.66	»
H	Longueurs du Pied	25.43	25.79	25.56	25.42	25.95	25.65	»
I	Hauteur de la malléole interne	7.44	7.19	7.54	7.05	7.27	7.34	»
K	Grande envergure	1.703 *m*	1.732 *m*	1.740 *m*	1.690 *m*	1.740 *m*	1.728	1.725 *m*
L	Diamètres Bi Acromial	34.96 *cm*	36.18 *cm*	34.95 *cm*	35.91 *cm*	35.14 *cm*	35.36	*33.39* [1]
M	Diamètres Bi Huméral max.	40.15	40.91	41.30	40.95	40.46	40.84	*40.37*
N	Diamètres Bi Iliaque	28.33	29.07	28.68	28.71	27.85	28.58	*27.92*
O	Diamètres Bi Trochantérien	31.08	31.87	31.63	32.70	31.00	31.74	*31.38*
P	Longueur du bras E-F	31.61	30.05	29.75	29.09	29.80	30.09	»
R	Longueur de l'avant-bras F-G	25.53	26.67	26.81	26.49	26.63	27.50	»
S	Longueur du membre inférieur (siège au sol) A-B	79.75	78.40	79.51	77.82	79.95	79.22	78.84 *cm*
T	Longueur de la cuisse C-B	36.65	36.90	37.31	37.12	37.25	37.02	»
U	Longueur de la jambe A-C-I	35.66	34.34	34.66	33.65	35.43	34.86	»

1. Mesures prises sur une autre série de 200 Français de toutes races. Taille, 1m,640.

Toutefois, au préalable, il conviendrait de s'entendre sur la mesure à laquelle on doit s'arrêter; pour notre part, la hauteur du sternum au siège nous semble présenter tant d'avantages au point de vue de la facilité opératoire, que nous la préférons de beaucoup à celle, peut-être plus précise anatomiquement, de la septième cervicale au coccyx.

1. *La tête et le tronc.*

Le rapport à la taille des mesures absolues de la tête et du tronc se trouve exprimé par le *Tableau XV*.

TABLEAU XV

Proportions relatives du corps. I. Tête et Tronc.

	44 Arabes	30 Brachycép.	42 Littoral Est	18 Ellèz	20 Djerid	124 Tunisiens	280 Français
Taille	1,656	1,660	1,672	1,645	1,683	1,666	1,656
Rapport à la taille = 100 :							
Hauteur de la tête X	13,56	13,48	13,78	13,28	13,46	13,57	13,25
— du cou B-D-X	5,25	5,96	5,51	6,11	5,69	5,66	5,67
— du tronc D	33,03	33,33	33,16	33,31	33,45	33,25	33,47
Rapport à la taille = 100, des diamètres :							
Bi Acromial L.	21,11	21,80	20,89	21,83	20,88	21,22	20,36 (1)
Bi Huméral M.	24,24	24,64	24,69	25,50	24,02	24,51	24,61
Bi Iliaque N.	17,10	17,51	17,56	17,45	16,54	17,15	17,01
Bi Trochantérien O	18,77	19,20	19,20	19,87	18,41	19,05	19,12
Rapport de la largeur maxima des épaules et des hanches $\frac{M = 100}{O}$	77,40	77,90	76,59	79,85	76,61	77,71	77,73
Rapport de la largeur maxim. des épaules au bassin $\frac{M = 100}{N}$	70,56	71,05	69,44	70,11	68,83	69,98	69,16

La tête. — Tout d'abord on constate que la hauteur de la tête varie faiblement, de 13,28 à Ellèz à 13,78, sur la côte Est; c'est conforme aux divers résultats obtenus pour les races blanches,

(1) Taille de ces 200 Français, 1m,640.

toutes oscillent entre 13 et 13,8. M. Preengruber obtient pour 121 Kabyles 13,3, un peu moins que la moyenne des 124 Tunisiens, qui est 13,57. Le groupe d'Ellèz est celui dont la tête est le plus courte, 13,28, exactement comme 30 Français de la région méditerranéenne, 13,26, les uns et les autres malgré leur petite taille. Par ce caractère également, ils sont les seuls qui se rapprochent du canon artistique égyptien qui donne 13,2. Une simple remarque en passant; ces chiffres n'ont été obtenus que sur les 124 sujets examinés complètement et ne concordent pas par conséquent d'une manière absolue avec ceux qui pourraient ressortir des chiffres du *Tableau IX*, portant sur 330 cas. Les principales divergences seraient celles-ci : 80 indigènes de Djérid donneraient 13,25 au lieu de 13,46, 50 brachycéphales 13,63 au lieu de 13,48, les autres coïncident d'une façon satisfaisante; de plus, 20 Tunisiens de la région du Kef, qui représentent la fraction la plus pure des dolichocéphales leptorhiniens, donneraient 13,48. Nous n'avons pas voulu utiliser ces nombres, il n'eût pas été correct de réunir des mesures prises les unes sur 20, les autres sur 80 individus; mais nous signalons le fait de façon qu'on ne soit pas surpris de ces divergences de détail dont l'étendue est d'ailleurs normale.

Notons bien d'autre part que les différences qui existent entre les séries partielles ne sauraient s'expliquer par l'influence de la taille. Chez les Français nous avons montré que, *dans chaque race prise à part*, les gens de plus haute taille ont relativement la plus petite tête; ici nous voyons que, si nous voulions admettre *l'unité de race* des Berbères, il n'en serait rien. A Ellèz, avec 1m,645 de hauteur, la tête n'atteint que 13,28. Les populations du Djérid et du littoral Est, au contraire, malgré leur taille de 1m,683 et 1m,672, ont la tête haute de 13.46 et 13.69. C'est donc un argument qui milite en faveur de la multiplicité réelle des types en Tunisie.

Le tronc. — Le tronc nous retiendra plus longtemps. De tous les caractères tirés des proportions du corps, c'est on le sait à la fois le plus fixe et le moins influencé par la taille, celui par conséquent qui, si l'on constatait des divergences sensibles, pourrait donner les renseignements les plus sérieux dans les questions de détermination des races.

D'une manière générale, les Tunisiens ont le tronc un peu plus court que les Français : parmi eux, le minimum se rencon-

trerait chez les Arabes, 33,03, et le maximum, 33,45, dans la race des oasis. Les nombres trouvés par M. Prœngruber sur 72 Kabyles de 20 à 29 ans (conditions analogues aux nôtres) sont sensiblement plus faibles, 32,7. Peut-être ne s'est-il pas mis en garde contre l'attitude affaissée que prend souvent le sujet dès qu'il est assis.

Les proportions en largeur semblent indiquer en général des épaules plus larges que chez les Français. Nous prenons comme terme de comparaison une série de 200 Français récemment mesurés par moi.

Le diamètre acromial le plus large se trouverait chez les Tunisiens du centre et chez les brachycéphales, conformation qui semble assez normale ; les races petites sont généralement trapues et larges d'épaules, les races de haute taille ayant au contraire le thorax mince et élancé, et c'est ce que nous constatons.

Les renseignements fournis par le diamètre bihuméral ou largeur maximum des épaules, concordent absolument et suivent la même loi, les Arabes faisant pourtant exception par leur étroitesse relative. La différence de largeur entre les deux indices est en moyenne de 3,29, elle est au minimum, chez les brachycéphales, 2,84, au maximum chez les dolichocéphales du littoral 3,80, et à Ellèz, 3,75. Elle n'a aucune relation avec la taille. Vraisemblablement cette particularité tient aux dimensions propres de la clavicule, qui serait plus longue et plus massive chez nos brachycéphales.

Les proportions inférieures du tronc semblent également indiquer un bassin et des hanches légèrement plus larges aussi bien d'une manière absolue que relative chez les Tunisiens que chez les Français.

Le rapport à la taille du diamètre biiliaque est pour l'ensemble de 17,15, allant de 16,54 chez les indigènes du Djérid, à 17,51 chez les brachycéphales. Celui du diamètre bitrochantérien s'élève pour tous à 19,05 ; minimum, 18,41 dans le Djérid, maximum 19,87 à Ellèz.

En résumé, le thorax à la fois le plus long et le plus étroit dans toutes ses parties, caractérise le type du Djérid. A Ellèz, en dépit d'une longueur thoracique au-dessus de la moyenne, toutes les largeurs sont au maximum. N'oublions pas que cette population est de petite taille, trapue et montagnarde ; l'indi-

gène du Djérid, sous son climat accablant, passe ses journées dans l'oisiveté la plus absolue, à moins qu'il n'y soit absolument contraint ; le montagnard du centre est au contraire laborieux, rompu aux marches et aux exercices corporels, son système musculaire est infiniment plus developpé que celui du Djeridi ; peut-être ces conditions influeraient-elles autant que la race sur les différences constatées. Les dolichocéphales du littoral correspondent à peu près au type moyen du pays. Quant aux brachycéphales, ils sont sous ce rapport de tous points comparables aux naturels d'Ellèz et présentent comme eux le type large et trapu. Chez les Arabes enfin, le thorax est court et étroit. Peut-être le fait reconnaîtrait-il la même cause que celle que nous proposions au Djérid ; on sait en effet que l'amour du travail n'est pas précisément la vertu dominante de ces messieurs. Leur fainéantise habituelle pourrait expliquer jusqu'à un certain point les faibles dimensions thoraciques que nous constatons.

Reste enfin à étudier le rapport de la largeur des hanches à la largeur max. des épaules $\frac{\text{D. bitroch.} \times 100}{\text{D. bihum.}}$.

Les indices qu'on en déduit varient de 76,59 (race dol. du littoral) et 76.61 au Djerid, à 79.85 à Ellèz. La moyenne prise en bloc sur les 124 Tunisiens est de 77,71, presque identique à celle que j'ai recueillie sur 200 Français *du même âge* et par la même méthode 77,73, mais sensiblement inférieure à celles que cite M. Topinard[1], 80,8 pour les 40 Parisiens de Sappey et 82,5 pour 30 Belges de Quételet. Dans les détails, ils sont l'expression parfaite de ce que peut constater l'œil. Car en somme qu'expriment-ils ? simplement ce fait que par rapport à la largeur des épaules, certaines races tunisiennes, et ce sont celles qui, numériquement parlant, forment la majeure partie de la population (le type du Djérid et la race dite dolichocéphale leptorhinienne), ont la taille plus mince que les Français, ou inversement qu'elles ont, par rapport au bassin, les épaules plus larges. Or il suffit de voir passer un bataillon

(1) *Éléments d'Anthropologie générale*, p. 1084. — Il y a lieu toutefois de ne pas tenir compte du premier nombre cité par cet auteur, 100 Parisiens H (*A. Bertillon*) 88, ce chiffre concerne le diamètre biacromial et non le diamètre bihuméral.

de tirailleurs algériens[1] pour remarquer la taille fine de la plupart des indigènes par rapport à leurs camarades français. Au contraire, on appréciera plus spécialement le rapport inverse, c'est-à-dire la largeur relativement grande des épaules sur le sujet nu. Aux baignades militaires, où m'appelait fréquemment mon service, la chose était manifeste. Tunisiens, Français et nègres prenaient leur bain simultanément, et rien n'était plus frappant que la forme en tronc de cône renversé aigu présentée par le thorax de la majorité des indigènes et leurs épaules carrées, faisant contraste avec le tronc plus cylindrique des Français et leurs épaules un peu obliques. Sous ce rapport, la ressemblance de ces deux grandes races berbères avec les anciens Égyptiens, statues ou peintures, est absolument manifeste.

Nous avons pensé que pour étudier complètement ce caractère important il serait bon de comparer également les deux diamètres qui frappent plus spécialement le regard et d'opposer la largeur maximum des épaules (bihumérale) à la largeur minimum du bassin (biiliaque) par un indice $\frac{\text{D. Bi Iliaque} \times 100}{\text{D. Bi Humér.}}$ ou bihuméro iliaque. En voici les résultats comparés au rapport précédent bihuméro trochantérien.

TABLEAU XVI

	Bi-Hum. Iliaque.	Bi Hum. Troch.	Taille.
20 Djérid	68.83	76.61	1.683
42 Littoral Est	69.44	76.59	1.672
18 Ellèz	70.11	79.85	1.645
14 Arabes	70.56	77.40	1.656
30 R. brachyc. (Djerbah)	71.05	77.90	1.660
124 Tunisiens	69.98	77.71	1.666
200 Français	69.16	77.73	1.640

(1) Le 4e régiment de tirailleurs dits Algériens est en réalité composé de Tunisiens enrôlés par tirage au sort.

Ces résultats sont intéressants, en ce sens qu'ils ne concordent pas pour les deux indices. En somme, le rapport huméro-trochantérien est influencé par le plus ou moins de longueur de la tête du fémur et par la grosseur des grands trochanters, sans parler des parties molles; il ne donne que relativement les dimensions du bassin. Au contraire, l'indice huméro-iliaque est exclusivement sous la dépendance du bassin et des épaules. C'est par conséquent un bon rapport, et nous croyons qu'il y a lieu de le conseiller et de l'introduire dans la liste des indices à calculer. De plus, il a comme le précédent cet immense avantage de n'être pas influencé par la taille. Nous noterons donc les points suivants (*Tableau XVI*). Les deux races berbères dolichocéphales, qui précédemment se trouvaient réunies par l'indice huméro-trochantérien, sont actuellement séparées et décidément la taille la plus mince est l'apanage des indigènes du Djérid : la race dolichocéphale d'Ellèz, malgré sa petite taille, vient immédiatement derrière elles, alors qu'elle *était classée au dernier rang*, par l'autre rapport; elle a donc taille fine et hanches larges. Les Arabes suivent, et les brachycéphales arrivent bons derniers. Enfin, comme nous le disions, la taille n'est pas le facteur de ces différences, son influence, admissible à première vue pour les deux premières séries, est controuvée par les suivantes et surtout par celle d'Ellèz. La question de race prime donc l'action de la taille, et c'est là la meilleure manière de recommander ce rapport à l'attention des anthropologistes.

2. *Membre supérieur.*

Nous avons exposé plus haut notre façon de procéder dans la mensuration des membres; rappelons seulement les noms des mesures qui concernent le membre supérieur. Ce sont : la longueur totale de l'acromion au médius, la coudée, la longueur de la main (du milieu de la ligne qui joint les apophyses styloïdes du radius et du cubitus à l'extrémité du médius), et enfin la grande envergure. Ces mesures sont rapportées à la taille = 100 dans le *Tableau XVII*.

Si nous considérons en premier lieu les proportions du membre dans sa totalité, nous voyons que les variations de longueur ne sont pas absolument corrélatives de la taille, bien que dans l'ensemble les deux plus petites aient le bras le plus

long, les deux plus grandes le bras plus petit. C'est en somme une preuve de la diversité des races.

	Taille	Ind. brachial
	—	—
Ellèz	1,645	45,68
Arabes	1,650	46,30
Brachycéphales . . .	1.660	45,28
Littoral Est.	1,672	45,40
Djerid	1,683	45,38

En avançant autrefois ce fait[1] que, dans une race donnée, la longueur du membre supérieur est en raison inverse de la taille, nous avons toujours eu bien soin de spécifier le mot *dans une race donnée* et par conséquent de bien indiquer que l'action de la race était réservée.

En France par exemple, la petite race méditerranéenne a, malgré sa taille, le bras relativement plus court que les Celtes et Kymris de plus haute stature.

TABLEAU XVII

II. Membres supérieurs. Proportions intrinsèques.

	44 Arabes	30 Brachycéph	42 Littoral Est	18 Ellèz	20 Djerid	124 Tunisiens	280 Français
Rapport à la taille = 100 de la longueur de :							
Membre supér. total E	46.30	45,28	45,40	45,68	45,38	45,77	45,3
Coudée F	28,02	27,77	27,90	28,05	27,67	27,80	27,5[2]
Bras E-F.	19,69	18,10	17,81	17,68	17,70	18,06	»
Avant-bras F-G.. . . .	16,02	16,06	16,04	16,10	15,82	16,00	»
Main G.	12,00	11,71	11,86	11,95	11,85	11,80	11,6[2]
Grande envergure K.	102,83	104,34	104,40	102,00	103,38	103,72	104.4
Rapport de la coudée au bras $\frac{E\text{-}F = 100}{F}$.	142,00	153,3	156,7	158,3	156,3	153,3	»

Nous insistons sur ce point, parce que, dans ses *Éléments d'anthropologie générale*, M. Topinard[3] semble nous avoir mal

(1) *Étude anthropologique des principales races de France.*
(2) 100 Parisiens (Bertillon).
(3) P. 1087.

compris, et remarquant « que les bras les plus longs s'observent chez les Patagons et les Hottentots, les deux extrêmes de taille de l'humanité, conclut que la taille ne gouverne pas les proportions. » Nous avons toujours été de son avis sur ce sujet, mais il s'agirait de savoir si, dans une série de 100 Patagons, les plus grands n'auraient pas le bras plus court que les plus petits. D'ailleurs tous les chiffres qu'il cite[1] viennent à l'appui de notre assertion, à l'exception d'une moyenne portant sur 4 individus petits et 5 grands de la série de M. Sappey, total absolument insuffisant, surtout si l'on songe que chez les Parisiens mesurés par l'éminent anatomiste, la question de race n'était pas en jeu et n'a pas été étudiée.

Si donc nous avions vu toutes nos séries s'échelonner graduellement en raison inverse de leur taille absolue, c'eût été un argument contre la pluralité des races que nous admettons; il n'en est au contraire rien, et c'est ce que nous tenions à établir.

Ce point posé, nous voyons que le bras le plus long se rencontre chez l'Arabe, puis à Ellèz, et le plus court chez les brachycéphales. La moyenne de tous est 45.77, chiffre très voisin de celui des Kabyles de M. Preengruber, 45.6.

Un autre procédé de mensuration des bras nous est fourni par la grande envergure. En voici les résultats :

TABLEAU XVIII

	Gr. Env.	Taille.	Long. du M. S.
Ellèz	102.00	1.645	45.68
Arabes	102.83	1.656	46.30
Djerid	103 38	1.683	45.38
Brachycéphales	104.34	1.660	45.28
Littoral Est	104.40	1.672	45.40
184 Kabyles (Preengruber)	101.5	1.673	45.6

Après la même constatation en ce qui concerne l'influence négative de la taille, nous remarquerons non sans surprise que

(1) Topinard, *op. cit.*, p. 1098 et 1099.

précisément les indigènes d'Ellèz et les Arabes, avec le bras le plus long, ont la grande envergure la plus petite, les contradictions sont absolues du haut en bas de la liste. La chose peut paraître étonnante, mais en France j'avais déjà trouvé une anomalie semblable, portant précisément sur le groupe le plus voisin des races de l'Afrique du Nord. La grande envergure des dolichocéphales bruns méditerranéens est plus grande que celle des Celtes, bien qu'ils aient le bras plus petit.

	G. Env. —	M. sup. à taille = 100.
100 Celtes	104,31	45,41
30 Méditerranéens . .	104,34	44,76

D'autre part, et malgré cela, les mêmes Méditerranéens présentent cette nouvelle particularité d'avoir 10 fois pour 100 la grande envergure inférieure à la taille, alors que chez les Celtes elle ne se rencontre qu'une fois sur cent.

TABLEAU XIX

	G. Env. infér. à la taille.	Rapport 0/0.
14 Arabes	3	21.4
18 Ellèz	4	26.6
20 Djérid	1	5.0
30 Brachycéphales	3	10.0
42 Littoral Est	2	4 4

Or il en est de même chez les Tunisiens (*Tableau XIX*), chez les 14 Arabes trois fois la grande envergure est plus petite que la taille, soit 21,4 0/0, à Ellèz quatre fois, soit 26,6, ce qui s'accorde bien avec leur grande envergure faible, mais dans les trois autres groupes il n'y a plus aucun parallélisme. Peut-être pourrait-on expliquer par l'influence nègre la minime proportion qui se remarque dans le Djérid : mais celle-ci n'existe plus ni aux environs de Sousse où pourtant nous obtenons le même rapport, ni à plus forte raison chez les Médi-

terranéens français. Je ne pense cependant pas qu'on puisse incriminer le manuel opératoire. Si chacune des séries avait été prise séparément en une seule fois et à grand intervalle de temps l'une de l'autre, cela pourrait peut-être s'admettre ; mais elles se sont créées toutes ensemble, puisque je mesurais chaque jour des sujets des unes et des autres, la chose n'est donc pas admissible.

J'avais aussi pensé trouver la raison de l'anomalie constatée entre les rapports de la grande envergure et de la longueur du bras, dans le plus ou moins de largeur du tronc. Si telle en est la cause, elle ne ressort pas de mes mensurations, les dimensions relatives des diamètres bi-acromial et bi-huméral n'ont rien qui puisse les expliquer, ou du moins je n'ai pu le constater.

J'ai cependant, dans mon embarras, la consolation de voir qu'il est partagé. Les 184 Kabyles de M. Preengruber, avec un rapport de grande envergure de 101,5, c'est-à-dire extrêmement faible, ont eux aussi un bras relativement long de 45,6, et une très forte proportion de cas où la grande envergure est inférieure à la taille. En somme, ce sont des faits à enregistrer sans en tenter l'explication. Constatons donc simplement que les renseignements donnés par les deux mesures ne concordent pas, peut-être l'explication en sera-t-elle donnée plus tard.

3. *Proportions intrinsèques du membre supérieur.*

Le rapport des divers segments du membre supérieur à la taille = 100 est contenu dans le *Tableau XVII*. Nous n'en dirons que quelques mots. Les plus fortes variations constatées sur le bras proprement dit, oscillent entre 19,69 chez les Arabes et 17,68 à Ellèz : soit un écart de 2,01. En revanche, la coudée est une mesure relativement très fixe, la main et surtout l'avant-bras ne variant dans nos séries qu'entre d'étroites limites. Le bras le plus court s'unirait à l'avant-bras le plus long à Ellèz. Un seul détail à noter, mais important ; c'est au Djérid, dans la région la plus métissée par les nègres, que nous trouvons l'avant-bras *le plus court*, preuve que cette influence n'a pas modifié bien profondément les proportions du corps de la race du pays, d'ailleurs le rapport de la grande envergure n'y atteignait pas plus de 103,38, alors que chez les

Français il s'élève à 104,4. Les brachycéphales ont le bras assez long et la main petite.

Comparant la moyenne de nos séries aux mêmes proportions chez les Européens et les Kabyles, nous trouvons des nombres très analogues.

Le rapport de la coudée à la taille, de 27,5 chez 100 Parisiens (Bertillon) est de 27,8 chez les Tunisiens.

Celui de la main est de 11,6 chez les Parisiens, 11,9 chez les Kabyles, 11,8 dans nos séries.

Le rapport de la coudée au bras $\frac{\text{bras} = 100}{\text{coudée}}$, ne donne pas les résultats auxquels on pourrait s'attendre. Il classe les races de la manière suivante : Arabes, 142 ; Brachycéphales, 153,3 ; Djerid, 156,3 ; littoral Est, 156,7 ; Ellèz, 158,3.

Ainsi donc, à s'en tenir là, les Arabes auraient la coudée la plus courte, ce qui n'est pas exact ; au contraire ils tiennent presque le premier rang sous ce rapport, mais leur bras est long. De même les indigènes du Djérid, qui ont réellement la coudée la plus courte, ne viendraient qu'au troisième rang. Les deux facteurs sont en ce cas trop sujets à varier en sens inverse, il est impossible par cet indice de faire la part de l'un et de l'autre.

TABLEAU XX

III. Membres inférieurs. Proportions intrinsèques.

	14 Arabes	30 Brachycéph.	42 Littoral Est	18 Ellèz	20 Djerid	124 Tunisiens	280 Français
Rapport à la taille = 100 des longueurs de :							
Membre inférieur total A-B	48,16	47,23	47,55	47,30	47,50	47,55	47,60
Cuisse C-B	22,13	22,22	22,31	22,56	22 13	22,22	»
Jambe A-C-I	21,53	20,68	20,73	20,45	21,05	20,92	»
Malléole interne I	4,50	4,33	4,50	4,29	4,32	4,41	»
Pied H	15,35	15,54	15,29	15,45	15,42	15,39	14,8 (1)

En tous cas nos chiffres viennent confirmer les doutes qu'é-

(1) 100 Parisiens (Bertillon).

mettait M. Topinard sur la longueur de la coudée adoptée pour les grandes statistiques américaines de la guerre de sécession. Notre rapport varie entre 142 et 158, le leur entre 114 et 124. On a certainement opéré d'une manière qui n'est pas la nôtre, laquelle, nous l'ignorons.

4. *Membre inférieur.*

Les diverses proportions du membre inférieur sont comprises dans le *Tableau XX*.

Nous répéterons que la longueur totale du membre a été prise en retranchant de la hauteur du sujet debout sa taille assis. C'est donc la distance du plan ischiatique au sol que nous avons mesurée. On pourrait, à l'aide de corrections, la ramener à la hauteur trochantérienne; mais nous préférons n'en employer aucune et donner nos chiffres tels qu'ils sont. Leur longueur, rapportée à la taille = 100, classe les races de la manière suivante :

Arabes.	48,16
Littoral	47,55
Djérid	47,50
Ellèz	47,30
Brachycéphales	47,23
Moyenne. . .	47,55
280 Français.	47,60

L'ordre de taille n'est pas observé, telle est notre première remarque, elle a ici d'autant plus d'importance qu'on sait que l'accroissement des membres inférieurs est le facteur le plus important de la taille. Cette loi se vérifie pourtant, nous avons pris soin de nous en assurer, dans chacun des groupes pris à part, mais l'influence ethnique reste prépondérante.

Le fait est surtout évident pour les Arabes, on se souvient d'ailleurs que nous signalions précédemment leur thorax relativement court. La moyenne générale 47,55 est très sensiblement celle des Français de toute race, 47,60, un peu plus faible que celle des Kabyles de M. Preengruber 48,6, dont la taille est aussi plus élevée.

Les variations observées entre les divers segments du membre

sont extrêmement peu accusées, nous n'avons du reste aucun point de comparaison dans la science, puisque le procédé de mensuration par la taille à genoux est ici mis en pratique pour la première fois. Les moyennes, toujours par rapport à la taille = 100, sont de 22,22 pour la cuisse, avec un écart absolu de 0,46; de 20,92 pour la jambe, écart 1,08; et 4,41 pour la hauteur de la malléole interne, écart 0,21. Il semblerait donc que des trois segments du membre inférieur ce serait la jambe qui varierait le plus.

Le pied est de même sensiblement égal dans toutes les séries, en moyenne 15,39, avec un écart total de 0,25, les Parisiens et les Kabyles l'auraient un peu plus petit, 14,8.

TROISIÈME PARTIE

XI

LES RACES TUNISIENNES

Nous avons épuisé les renseignements que pouvait nous donner l'anthropométrie. Par la comparaison des nombreuses mesures et des divers indices recueillis, nous nous sommes vus contraints d'arriver à des conclusions entièrement nouvelles sur l'ethnologie tunisienne et par extension sur celle de l'Afrique du Nord. Hier la discussion n'était guère ouverte que sur les caractères différentiels qui pourraient se découvrir entre la race arabe et la race berbère. Cette division ne saurait plus être maintenue, du moins sous cette forme. Le cadre doit s'élargir. Il n'y a pas de race berbère ni même de race arabe au sens propre du mot; il existe, comme l'avait parfaitement remarqué M. Topinard en Kabylie, *des* types ou races berbères et, disons de suite, *des* types ou races arabes. Qu'on conserve ces deux grandes catégories au point de vue sociologique, soit; au point de vue ethnologique, non. Les Berbères sont un mélange de populations d'origines diverses, incomplètement fondues les unes dans les autres et parfaitement isolables, nous l'avons démontré. Il en est de même des Arabes, nous tâcherons de le prouver plus loin. Les uns comme les autres n'ont pas plus droit au nom de *race* que les Français ou les Allemands, pris

en nation. M. Mercier, le savant auteur de l'*Histoire de l'Établissement des Arabes dans l'Afrique du Nord*, a pu admettre comme historien que les Berbères, produits du tassement de races diverses, s'étaient mêlés depuis si longtemps qu'à l'heure actuelle la fusion était complète ; l'ethnologiste ne saurait plus s'associer à cet aveu d'impuissance ; le compas d'épaisseur à la main, il isole des groupes parfaitement distincts dans cette population soi-disant homogène. Que les divers Berbères se distinguent des Arabes et se rapprochent les uns des autres par leurs caractères moraux, leurs institutions civiles, par la langue même sur certains points, cela n'empêche pas que l'anatomie ne trahisse leurs différences originelles.

Lors de l'invasion arabe, ces éléments divers, si longtemps et si impatiemment contenus par les Romains, se sont unis dans l'œuvre de défense commune et se sont fondus en nation. De l'expulsion des Romains à l'invasion hilalienne du XIe siècle, les Berbères ont vécu de la vie nationale, ils ont formé un peuple sous des dynasties autochtones ou arabes, les institutions les plus conformes à leurs tendances morales ont pu se propager librement, et depuis se maintenir en dépit de leurs maîtres divers jusqu'à l'heure actuelle ; mais un peuple n'est pas une race, c'est une association. En France que d'éléments dissemblables ! Sans parler des premiers occupants préhistoriques dont on voit çà et là des représentants reparaître par atavisme, Celtes, Germains, Ligures, Basques, Ibères, etc., etc., le mélange le plus complet, et pourtant tous Français. Même confusion dans l'Afrique du Nord. Aussi allons-nous, pour éclaircir la question, résumer d'abord en quelques mots les données que nous avons établies précédemment. D'abord deux catégories principales : 1° les Berbères ou Libyens (peu importe le nom) anciens occupants du sol, généralement sédentaires, agriculteurs ou ouvriers ; 2° les Arabes nomades, pasteurs et cavaliers vivant sous la tente.

Ces deux grands groupes se distinguent mal jusqu'ici par les procédés de mensuration, mais se séparent absolument par les caractères d'ordre descriptif, forme du nez, du front, dentition, habitus extérieur, et peut-être mieux encore par ceux d'ordre moral.

La classification des Berbères peut être basée dichotomiquement sur les grands traits anatomiques suivants, couleur, indice céphalique, indice nasal, taille.

La première isole les blonds, le second un groupe brachycéphale, le troisième un groupe leptorhinien et la quatrième différencie les deux dernières races.

Le tout peut être, dans ses grandes lignes, présenté sous la forme suivante :

Types berbères (sédentaires).	Bruns..	Brachycéphales			I
		Dolichocéphales.	Leptorhiniens		II
			Mésorhiniens..	Grands ...	III
				Petits.....	IV
	Blonds				V
Types arabes (nomades).					

Nous allons étudier séparément ces six grandes divisions et noter pour chacune d'elles en particulier, les caractères descriptifs qui paraissent s'y rattacher. Cette étude est très délicate et il n'en est point où il soit plus facile de se laisser influencer par une première impression défectueuse ou par une tendance inconsciente de l'esprit. Pour tenter de nous mettre à l'abri de cette cause d'erreur, voici le procédé que nous avons employé. C'est en somme un peu celui qui sert à M. Beddoe dans ses déterminations de couleur des cheveux et des yeux.

Lorsque nous nous trouvions pouvoir opérer à notre aise, au conseil de revision par exemple, ou bien dans une station où de nombreux indigènes devaient passer devant nous, nous dressions à l'avance une liste portant les indications suivantes : forme générale de la face ; nez, sa forme, sa saillie, sa largeur ; front, sa direction, sa largeur ; bosses frontales ; saillie de la glabelle ; pommettes ; yeux, leur forme, leur couleur ; prognathisme apparent ; dimensions des lèvres, sourcils, bouche.

En regard étaient disposées des colonnes qui contenaient par conséquent chacune l'observation d'un individu. Au fur et à mesure que les sujets se présentaient, nous notions par une lettre chaque caractère. La face, par exemple, peut être allongée A, large L, ou intermédiaire, moyenne M ; le nez droit D, aquilin A, busqué B, retroussé R ; au point de vue de la saillie, il peut être saillant S, moyen M, épaté E, etc., ainsi de suite pour chaque caractère.

Avec l'habitude de ce processus opératoire, la chose va très vite ; reste ensuite à collationner et à noter les caractères les plus fréquents pour se faire une idée exacte du type dominant.

Lorsque nous traversions simplement le pays, nous nous

contentions de regarder les indigènes que nous rencontrions et de piquer avec une épingle sur des cartes préparées d'avance, la forme du nez et la saillie de la glabelle. L'impression personnelle sera donc annihilée autant que faire se peut dans les résultats auxquels je me suis arrêté. Assurément je n'oserais prétendre avoir écarté ainsi toutes les causes d'erreur; mais j'ai du moins tenté de mettre les chances de mon côté. Rien n'est en effet plus difficile que de conclure, même en opérant de cette manière, tant est grand l'enchevêtrement des caractères individuels; les résultats se contredisent souvent dans deux localités voisines, il faut tâcher de prendre un juste milieu et de tout faire concorder le moins mal possible, ce qui est aussi laborieux que délicat.

Il faut en effet se bien pénétrer d'une chose, c'est qu'il n'est pour ainsi dire pas de localités où il ne soit possible de retrouver plusieurs, sinon la totalité des types répandus sur le territoire. Lorsque nous disons par exemple qu'à Djerbah la population est brachycéphale, cela signifie simplement que la race brachycéphale est suffisamment prédominante pour y former la majorité par rapport aux autres, et n'implique nullement l'absence de celles-ci. De plus les métis abondent; tel dont l'indice céphalique s'élèvera à 84, pourra être leptorhinien et inversement. Partout où diverses races se sont mélangées, il en est fatalement de même. Peut-être par exemple ne serait-il pas un village de France où l'on ne puisse retrouver le type blond; en tous cas il existe aussi bien en Auvergne qu'en Savoie et dans les Pyrénées, mais il y est en minorité.

On conçoit donc combien il est épineux, une fois que les grandes divisions sont établies, de démêler les caractères accessoires qui peuvent être attribués le plus sûrement à chacune d'elles.

A titre d'exemple, nous reproduisons une des petites listes dont nous parlions plus haut : elle concerne une vingtaine d'individus de Lala, village voisin de Gafsa, particulièrement intéressant en ce sens qu'il forme un véritable petit îlot ethnique ayant conservé un type différent de celui des localités voisines. La taille y est plus basse (1^m,635), l'indice céphalique plus dolichocéphale et le nez plus mésorhinien (73,33).

Voyons ce que nous apprendront les caractères descriptifs (*Tableau XXI*).

TABLEAU XXI

Caractères descriptifs du visage. — Lala près Gafsa.

FORME de la FIGURE	NEZ FORME et PROFIL	NEZ SAILLIE	NEZ LARGEUR	FRONT DIRECTION	FRONT LARGEUR	BOSSES FRONTALES	GLABELLE	POMMETTES	YEUX FORME	YEUX COULEUR	PROGNATHISME	LÈVRES	SOURCILS
Moyenne	Busqué	Saillant	Petite	Droit	Large	Basses	0	0	Petits	Bruns	1	Moyennes	Anguleux
Moyenne	Droit	Moyen	Forte	Droit	Etroit	Basses	0	1	Petits	Bruns	2	Moyennes	Anguleux
Allongée	Droit	Saillant	Petite	Droit	Large	Basses	0	2	Petits	Bruns	0	Moyennes	Anguleux
Allongée	Retroussé	Aplati	Forte	Droit	Moyen	Basses	0	3	Petits	Bruns	0	Grosses	Arqués
Large	Busqué	Aplati	Forte	Droit	Etroit	Basses	0	3	Petits	Bruns	2	Moyennes	Anguleux
Large	Droit	Moyen	Petite	Droit	Large	Basses	0	1	Petits	Bruns	1	Moyennes	Anguleux
Large	1/2 busqué	Moyen	Moyenne	Droit	Large	Basses	0	1	Petits	Bruns	0	Moyennes	Anguleux
Large	Droit	Moyen	Moyenne	Droit	Large	Hautes	0	1	Grands	Bruns	1	Moyennes	Anguleux
Large	1/2 busqué	Moyen	Moyenne	Droit	Large	Moyennes	0	1	Petits	Bruns	1	Moyennes	Droits
Large	Sinueux	Moyen	Forte	Droit	Etroit	Basses	1	2	Amande	Bruns	1	Petites	Anguleux
Moyenne	Busqué	Moyen	Moyenne	Bombé	Etroit	Hautes	0	0	Petits	Bruns	2	Moyennes	Anguleux
Très large	Droit	Moyen	Moyenne	Droit	Etroit	Basses	0	0	Petits	Bruns	0	Moyennes	Anguleux
Moyenne	1/2 busqué	Moyen	Moyenne	Droit	Moyen	Basses	0	1	Petits	Bruns	0	Moyennes	Anguleux
Moyenne	1/2 busqué	Moyen	Petite	Droit	Moyen	Basses	0	0	Petits	Bruns	0	Moyennes	Anguleux
Large	Droit	Moyen	Forte	Droit	Large	Hautes	0	0	Grands	Bruns	0	Moyennes	Anguleux
Moyenne	Busqué	Saillant	Petite	Droit	Etroit	Basses	0	2	Petits	Bruns	2	Grosses	Anguleux
Large	1/2 busqué	Moyen	Forte	Droit	Large	Hautes	0	0	Petits	Bruns	0	Moyennes	Anguleux
Allongée	1/2 busqué	Saillant	Petite	Droit	Large	Moyennes	0	0	Grands	Bruns	0	Moyennes	Droits
Large	Droit	Moyen	Forte	Droit	Etroit	Hautes	0	1	Petits	Bruns	1	Petites	Anguleux

Si nous en dressons le relevé, nous trouvons les totaux suivants :

Face. — Allongée, 3; moyenne, 6; large, 10; très large, 1.

Nez. — Droit, 7; convexe, 9; aquilin, 0; retroussé, 1: sinueux, 1; de chèvre, 1.
Saillant, 4; moyen, 13; épaté, 2.
Large, 7; moyen, 6; étroit, 6.

Front. — Droit, 18; bombé, 1; fuyant, 0.
Large, 9; moyen, 3; étroit, 7.

Bosses frontales. — Hautes, 5; moyennes, 2; basses, 12.

Glabelle. — N° 0 absente, 18; n° 1 faible, 1; n° 2, forte, 0.

Pommettes. — N° 0 effacées, 7; n° 1, 7; n° 2, 3; n° 3, 2.

Yeux. — Grands, 3; moyens, 0; petits, 15; en amande, 1; brun foncé, 19.

Prognathisme. — N° 0 absent, 9; n° 1 faible, 6; n° 2 assez fort, 4; n° 3, 0.

Sourcils. — Anguleux, 16; droits, 2; arqués, 1.

Lèvres. — Minces, 2; moyennes, 15, grosses, 2.

Comment résumer cet ensemble? Nous dirions pour notre part face large (il faut mettre ici une restriction; ces individus avaient leur coiffure, ce qui rend difficile l'appréciation de la largeur de la face ; de plus, j'étais dans le Djérid depuis un an, et pouvais avoir l'œil faussé par la vue journalière des figures en lame de couteau habituelles au type moyen du pays; en tous cas, la face était relativement large). Donc nous reprenons : Face large; front droit, bas et moyennement élargi, sans glabelle: sourcils anguleux; yeux petits et bruns; nez droit ou busqué sans être aquilin; pommettes peu accentuées; lèvres, moyennes. Si nous en rapprochons la taille et les mesures d'indice, nous retrouvons là, dans les traits essentiels, le type que nous rencontrerons plus tard dans la région montagneuse du centre où prédomine la population de petite taille qui a quelques analogies avec la race de Cro-Magnon.

Passant à l'examen des détails, nous constatons sur le sujet 4, les caractères frappants de la race des oasis. Face longue, nez retroussé, aplati, front bas et droit, pommettes très saillantes,

lèvres grosses. Une note au bas de l'observation ajoute : sourcils arqués, visage aux pommettes formant une forte saillie et s'amincissant brusquement jusqu'à un menton pointu.

Le numéro 18 semblerait plutôt se rapprocher de notre type dolichocéphale, leptorhinien, etc., etc.

Nous ne pouvons songer à reproduire toutes ces statistiques locales dont certaines comprennent une soixantaine d'individus, aussi nous sommes-nous contenté d'un exemple et nous bornerons-nous dans la suite au simple énoncé des conclusions qu'il nous a paru possible de tirer. Passons maintenant à l'étude descriptive de chacun des types.

XII

TYPE BRUN BRACHYCÉPHALE OU DE DJERBAH (N° I)

Caractères physiques. — La taille mesurée sur 171 individus provenant sans triage de toutes les localités brachycéphales s'élève à $1^{m},650$, juste à la moyenne par conséquent, mais ce chiffre est probablement trop fort, si l'on songe que dans ce total il y a un nombre considérable de métis et que presque tous les autres éléments ethniques du pays sont de taille plus élevée; nous pourrons donc plus justement dire : Taille un peu au-dessous de la moyenne; crâne brachycéphale (moyenne 81,68 pour toute la population de Djerbah) avec maximum individuel de 88,13. Nez d'une mésorhinie peu accentuée, variant de 74 à 69 dans les moyennes locales, avec une moyenne de 71,24 sur 146 individus, toujours bien entendu en prenant en bloc la population des villages brachycéphales et sans élimination des métis leptorhiniens. Angle facial de Cuvier très élevé, atteignant le chiffre des brachycéphales français et supérieur de 1 et 2 degrés à celui des autres races tunisiennes.

Si nous prenons pour type de la race les indigènes de Djerbah, l'ensemble peut se décrire ainsi (voir planche XII, fig. 1) : Crâne court, globuleux, arrondi, à occiput aplati. Front droit, élevé, bosses frontales hautes, en général assez écartées l'une de l'autre. Glabelle absolument effacée, échancrure du nez habituellement peu accusée. Nez court, droit, peu saillant, un peu empâté du bout, de largeur plutôt faible, mésorhinien, plus par son peu de hauteur que par sa largeur. Le plan inférieur

du nez regarde légèrement en avant, narines bien faites et petites. Bouche assez grande aux lèvres épaisses, menton arrondi. Ensemble de la figure plat, et très élargi au niveau des pommettes, sans pourtant que cette saillie soit exagérée. Face très large à la hauteur des arcades zygomatiques, en forme d'ovoïde renversé par rapport aux diamètres bi-orbitaire et bi-goniaque, mais d'un contour doux et arrondi. Sourcils épais, recourbés sans être arqués, *se rejoignant souvent à la glabelle.* Les yeux sont bruns, grands, présentent la forme européenne ordinaire et sont séparés par un espace interorbitaire faible. Oreilles de dimensions moyennes à lobule bien formé. Dents belles et peu sujettes à la carie, mais larges, ternes, et ne ressemblant en rien aux superbes dents des Arabes.

Couleur. — Peau de teinte claire variant entre les n°s 25 et 26 de l'échelle dans ses parties couvertes. Cheveux noirs ou bruns très foncés, ternes et droits, sans être raides. Barbe et système pileux en général peu développés. Sous ce rapport je crois utile d'insister un peu. Se basant sur un passage mal cité du *Périple* de Scylax, plusieurs auteurs ont prétendu que les anciens Lotophages de Djerbah étaient blonds, et j'ai lu dans divers travaux, qu'à l'heure actuelle les Djerabi étaient blonds. Ces deux assertions sont inexactes. Scylax dit § 110 que *les Byzantes* sont ξανθοί; or, les Byzantes, habitants du Byzacium, sont les indigènes de la région de Sousse ; de plus ξανθοί veut aussi bien dire blancs (par rapport aux races basanées du Sud) que blonds. Quant aux indigènes de Djerbah, ils ne sont pas blonds, mais *bruns* comme les Celtes de France. Je n'y ai pas noté de blonds véritables ; mais des cheveux chatains dans la minime proportion de 7.32 o/o, le reste étant brun ou noir. Les yeux réellement clairs y sont encore en moindre nombre.

Les proportions du corps les rapprochent des races européennes. Ils ont le thorax large, la taille plus épaisse que les autres Tunisiens, et la grande envergure sensiblement plus forte.

En somme, n'était l'effacement de la glabelle, ils seraient absolument comparables aux brachycéphales du centre de la France. J'ai dû pourtant m'arrêter à cette conclusion pour les raisons suivantes. A Djerbah, où le type est le moins métissé, la glabelle est nulle, dans la proportion de 82 o/o. A Kalaa

et à Lemta, où le métissage est plus grand, cette proportion descend à 44 o/o. Aux Mâtmatas, au contraire, la glabelle était généralement accentuée, du moins sur les quelques sujets que j'ai observés. Mais sur ces points il y a eu un profond mélange avec deux types à glabelle manifestement saillante, à Kalaa avec la race dolichocéphale leptorhinienne, aux Mâtmatas avec la race des oasis. Nous ne voyons en Tunisie aucun autre élément à glabelle effacée, et ce caractère se retrouve plus ou moins marqué partout où nous rencontrons un noyau de population brachycéphale ou voisine de la brachycéphalie.

Ajoutons encore, pour terminer cette description, une tendance à l'obésité dans l'âge mûr.

Caractères moraux. — Les particularités les plus saillantes sont l'activité, le goût du négoce, du déplacement, et des tendances particularistes accentuées. En Tunisie, l'indigène de Djerbah se rencontre dans toutes les grandes villes, Tunis, Sousse, Sfax, Bizerte, il y garde avec le juif le monopole du commerce; mais alors que l'Israélite sera plutôt orfèvre, courtier, changeur, les Djerabi se spécialiseront plutôt dans la vente des étoffes, des armes, des poteries.

Dans leur île ils s'occupent de culture, de pêche, tissent des étoffes de laine et de soie très renommées dans le pays. Ce sont en somme les Mzabites de la Tunisie. Autrefois ils étaient pirates et sont encore aujourd'hui relativement belliqueux. Aux environs de Sousse, Kalaa seule s'est défendue en 1881.

Au point de vue religieux, les Djerabi sont de la secte ibadite, de purs hérétiques par conséquent, puisqu'ils n'appartiennent à aucune des quatre sectes reconnues. C'est à juste titre qu'ils ont été appelés parfois les protestants de l'islamisme; aussi les véritables musulmans les tiennent-ils en assez médiocre estime et les qualifient-ils de *Khammès*, c'est-à-dire *cinquièmes*. C'est d'ailleurs pour eux un nouveau point de ressemblance avec les Mzabites, qui sont également ibadites.

Enfin un dialecte berbère, apparenté au tefinâgh des Touaregs, au chaouia, au zenatia et au chelha, y est encore usité. Chose assez curieuse, il paraîtrait, d'après Venture[1] qu'il y a un siècle, cette langue se parlait encore à Monastir, c'est-à-dire

(1) Venture de Paradis, *Grammaire et dictionnaire abrégé de la langue berbère*, rev. par Am. Jaubert. Préface, p. xvii, Paris, 1844.

à quinze kilomètres de Lemta et de Seiada, ce petit centre de brachycéphales que nous retrouvons aux environs de Sousse, et où, à l'heure actuelle, la seule langue usitée est l'arabe.

Aussi de tout temps l'île de Djerbah a-t-elle été considérée en Tunisie comme un centre distinct réputé berbère pur, par rapport au reste de la population. On peut même ajouter, qu'aussi haut que nous remontions, les historiens sont unanimes à différencier les *Lotophages* de Meninx et du littoral avoisinant, du reste de la population libyenne. Il est donc vraisemblable que l'arrivée des brachycéphales dans l'Afrique du Nord est très ancienne, et en tous cas antérieure au moins à 500 avant notre ère.

Aire et répartition de la race. — En Tunisie son principal foyer est Djerbah, où grâce à un isolement relatif, le type et la langue sinon l'écriture primitifs se sont conservés relativement bien.

Hors de là, nous le retrouvons d'abord en montant vers le nord, non loin de Sousse, où il forme deux groupes séparés, l'un à quinze kilomètres au nord, l'autre à quarante kilomètres au sud de cette ville. Le premier a pour centre la petite ville de Kalaa Kebira, dont l'indice céphalique s'élève à 80,81. Les villages voisins se métissent de plus en plus au fur et à mesure qu'on s'en éloigne, Kalaa-Srira 80,17; Akouda 79,49; Ouled-Laya 79,10; Hammam-Souza, 78,85; Zaouiet-Souza, 77,84; Sidi-Bou-Ali, 17,73, etc. Le second centre est formé par la petite ville de Kesser-el-Hal et les bourgades de Seiada et de Lemta avec un indice céphalique décroissant de 79,58, 79,01, 78,74, s'abaissant progressivement à mesure qu'on s'éloigne, Djemal 77,45, Moknine 77,16 pour arriver à 76 et 75 à Teboulba, Bembla, M'Kalta, etc., etc. Chacune de ces régions brachycéphales est également un centre de petite taille et de mésorhinie (voir les cartes). Voir aussi le graphique 1 (pl. X) pour la répartition des indices céphaliques. D'une manière générale on peut dire que tout le Sahel, c'est-à-dire la région qui s'étend de l'Enfida (au nord d'Hergla) à Sfax, est profondément pénétré de sang brachycéphale. Nous y ajouterons en outre les îles Kerkennahs qui sont voisines, mais où ce type se retrouve encore avec assez de netteté. Un simple coup d'œil sur la carte ethnographique IX en rendra compte (régions teintées en rose ou en grisé rose, suivant l'importance numé-

rique de la race dans la région). Toutes les autres races tunisiennes sont dolichocéphales, à l'exception des blonds ; leur indice s'élève à 73 ou 74. Or, dans le Sahel, jamais la dolichocéphalie ne s'abaisse à plus de 75, lorsque la série est suffisante, car je ne fais pas entrer en ligne de compte les quelques localités dont le total est trop faible et par conséquent douteux. Il est donc évident que partout l'influence brachycéphale s'y fait sentir en élevant la moyenne du chiffre de l'indice céphalique.

D'ailleurs la configuration du pays s'y prête, c'est une plaine traversée de légères ondulations, bien cultivée et d'une excessive fertilité, lorsque les pluies ne manquent pas. C'est même chose surprenante que dans ces conditions des types ethniques aient pu vivre côte à côte sans se fondre complètement. En tous cas, la fusion partielle existe ; car il existe aussi bien des représentants du type dolichocéphale à Kalaa, que des brachycéphales à Zramedine ou à Menzel. De la sorte nous trouvons dans cette région une population mixte où s'enchevêtrent les caractères propres aux deux races.

Aux Kerkennahs le mélange est plus intime ; toutes les races de la régence semblent s'y être donné rendez-vous, peut-être parce que de tous temps cette île a servi de lieu de relégation et, sans vouloir parler de Sempronius Gracchus qui dut y expier ses relations trop intimes avec la grande Julie, fille d'Auguste, de nos jours c'était sur ce point que le gouvernement beylical se débarrassait des femmes adultères et des filles publiques, sans doute quand elles avaient cessé de plaire ; car ordinairement ni les Tunisiens ni leurs gouvernants n'ont passé pour avoir sur la continence les principes de Scipion l'Africain. Quoi qu'il en soit, la population des Kerkennahs semble contenir une notable proportion de brachycéphales ; la taille y est faible, $1^{m},651$, et l'indice céphalique s'y élève à 78,3.

Nous trouvons un nouveau centre, mais très métissé de ce type, aux environs de Bizerte ; là, sur une bande de littoral allant de cette ville à l'embouchure de la Medjerdah, existe une région entièrement comparable au Sahel des environs de Sousse, aussi bien aux points de vue agricole et topographique que sous le rapport de la population. Les villages y sont nombreux, riches, et la campagne bien cultivée. De même les cartes nous y montrent réunis les trois caractères habituels : taille faible,

indice céphalique mésaticéphale et de çà de là la tendance à la mésorhinie. Les mêmes races s'y retrouvent en présence; mais, alors que les brachycéphales étaient à peu près à égalité près de Sousse, ici ils ne semblent pas former plus du quart de la population. D'ailleurs, à première vue, la largeur relative de la face y est frappante, et c'est là un des caractères les plus apparents de notre type brachycéphale.

Reste enfin un point très important : la question de la région Sud. Déjà à propos de l'indice céphalique, nous avons longuement parlé du Nefzaouah, ce tapis d'oasis jeté sur la rive Est du grand chott. Nous avons montré qu'en dépit d'un mélange accentué de sang nègre, l'indice céphalique n'y atteignait que 77,5 et demeurait mésaticéphale. Frappé en outre de la différence profonde de type que nous y observions, par rapport au Djerid, nous arrivions à cette conclusion que le substratum ethnique ancien du pays était la race brachycéphale[1].

S'il est positif que pour les historiens et les linguistes, toute question anatomique mise à part, les insulaires de Djerbah sont de purs Berbères, des Lemaia de la famille des Beni-Fatene, il est aussi vrai à leur point de vue que les Nefzaoui en sont d'autres. Tous les arabisants, et tous ceux qui se sont occupés des origines berbères, s'accordent à les considérer comme un des plus vieux, des plus importants et des plus authentiques rameaux de ces familles. Il est donc curieux d'y retrouver en dépit des croisements et du sang noir, cette tendance à la brachycéphalie alliée d'ailleurs à une légère diminution de la taille[2] (toujours par opposition avec le Djérid). Resterait toutefois à savoir si l'assimilation de la race originelle au type de Djerbah est entièrement permise. Nous le croirions volontiers pour notre part, mais la chose est bien difficile à établir à l'heure

(1) On a supposé d'après un passage de Diodore de Sicile (XX-LVII-5), que les indigènes basanés du Nefzaouah pourraient nous représenter les anciens Asphodélodes qui se rapprochaient, d'après cet auteur, des Ethiopiens par la couleur de leur peau. Voir à ce sujet : Tissot, *Géographie de la province d'Afrique*, p. 444. Sous ce rapport, il faut bien le dire, les indigènes du Djérid sont dans les mêmes conditions. Il est donc difficile de conclure.

(2) Cette remarque semble d'ailleurs pouvoir s'étendre à plusieurs des groupes algériens qui parlent encore la langue dite berbère, sauf toutefois, semble t-il, les Touareg. Beaucoup se distinguent par une légère tendance à la brachycéphalie.

actuelle et demanderait des recherches délicates et plus étendues que celles que nous avons pu faire : nous nous bornerons donc à la signaler à l'attention des explorateurs futurs.

Nous leur recommanderons en même temps l'étude du plateau des Mâtmatas, question étroitement liée à la précédente et sur laquelle, à notre vif regret, nous ne pouvons donner qu'un rapide aperçu.

A environ quarante-cinq kilomètres du rivage, un peu au sud de Gabès, au point où le golfe s'arrondit et prend la direction Ouest-Est, s'étend une chaîne de montagnes d'une hauteur variant entre 200 et 600 mètres, qui court parallèlement au rivage sous divers noms pour se terminer en Tripolitaine. Ses contreforts viennent mourir en pente douce sur la Méditerranée au Nord et sur les dunes de sable à l'Ouest et au Sud. Ce massif assez large, forme une succession de plateaux, qui, au dire des officiers qui y ont fait la colonne de 82, seraient un véritable petit Tell tunisien. Ils portent, en allant du Nord au Sud, les noms de plateaux des Mâtmatas, de Toujane et des Ahouaya. Dans le premier d'entre eux, on trouve des stations de véritables troglodytes.

Les villages sont composés de grottes creusées de main d'homme au flanc de la montagne, affectant en général la forme d'une salle circulaire à laquelle on accède par un étroit couloir, et qu'éclaire un trou percé au sommet[1].

La famille entière s'y trouve réunie ; chaque fois qu'un mariage vient y constituer une fraction nouvelle, on lui creuse une demeure semblable prenant ouverture sur la première salle, qui reste comme le véritable foyer de la maison. Aussi chacune de ces habitations est-elle composée de chambres multiples qui font de la montagne une véritable ruche. Les principaux villages troglodytiques sont, du nord au sud, Chemlali, Joudiig, Hadège, Moursa, Techin et Riba. On a fait remarquer à leur sujet que l'ancien nom romain du pays, l'Ifrikia, dont nous avons fait Afrique, pourrait bien avoir pour origine le mot berbère *ifri* (en libyque □ ⊐⊏) qui veut dire caverne, et de plus Hérodote rapporte que « les Garamantes font la chasse aux Troglodytes[2] ».

(1) Je dois ces détails à l'obligeance du général de La Roque, qui a longtemps commandé la subdivision de Gabès, et que ces questions intéressaient vivement.

(2) Hérodote, l. IV, ch. CLXXXIII.

Je n'insisterai d'ailleurs pas. J'ai pu examiner environ une dizaine d'individus de cette curieuse population, mais sans pouvoir en mesurer plus d'un (pl. XII, phot. 2); deux d'entre eux, auxquels j'ai pu faire découvrir la tête sous un prétexte médical, m'ont paru l'un brachycéphale, l'autre mésaticéphale. Tous avaient une taille au-dessous de la moyenne, la face large, osseuse, le nez droit ou légèrement convexe, en général court, les pommettes saillantes, l'œil vif, la physionomie ouverte et sympathique. Ils semblaient vigoureux et bien musclés, comme tous les montagnards du reste. Nous n'oserions conclure sur un examen aussi superficiel : mais si l'ensemble de la population se rapproche des sujets que nous avons vus, nous croirions volontiers à un fond primitif de brachycéphales auxquels se serait surajouté un type que nous décrirons plus loin sous le nom de race des oasis.

Voici d'ailleurs les documents recueillis sur le seul que nous ayons pu mesurer. (Voir pl. XII, fig. 2.)

Diam. ant. post. max., 178; transv. max., 143; front min., 106; biorb. ext., 120; biocul. ext., 94; biocul. int., 33; largeur de l'œil, 30,5; diam. bizyg., 133; biang., 128; haut. du nez, 39; larg., 31; haut. de la tête, 208; angles faciaux de Cuvier, n° 1, 54,5, n° 2, 56,5, n° 3, 58; taille, 1m,58; tronc, 0m,55; ind. céph., 80,33; ind. nasal, 79,48.

Ajoutons qu'il ne nous a pas paru mal représenter le groupe de ses concitoyens, au moins autant qu'il est permis de juger à distance et d'après ses souvenirs [1].

En somme, il y a là un point très intéressant à étudier complètement; à mon vif regret, le pays n'étant pas occupé à poste fixe par nos troupes, je n'ai pas eu occasion de m'y rendre et n'ai, quel qu'en fût mon désir, pu jamais arriver à me renseigner d'une façon *anatomique* satisfaisante à leur sujet. En effet, lorsqu'on questionne à ce sujet ceux qui ne font pas de l'ethnologie une étude spéciale, les réponses sont toujours nettes et catégoriques, jamais un doute. Tous les indigènes sont des Arabes et rien de plus, ou bien l'on vous dit : « ce sont de vrais Berbères, » ce qui n'est pas plus précis.

(1) Cet homme, engagé volontaire aux tirailleurs, a été mesuré et photographié en 1886; j'avais vu les autres à Gabès en 1884 et à Kebilli vers la même époque.

Berbères, soit : incontestablement les Màtmatas le sont ; comme les Lemaia de Djerbah ils sont une fraction des Beni-Fatene et historiquement même ils sont réputés tels. D'ailleurs aucun, dans les types que j'ai observés, ne présentait trace de métissage arabe ; mais à quelle catégorie de Berbères les rattacher anatomiquement, c'était autre chose, et chacun semblait surpris d'une question aussi extravagante. Concluons donc par un gros point d'interrogation.

Nous ne pouvons terminer l'étude des brachycéphales tunisiens sans signaler leurs analogies avec certains groupes algériens dont l'un récemment étudié par notre collègue et ami le Dr Amat, et par M. Elisseïef [1] ; nous voulons parler des Mzabites. Les Beni-Mzab, comme les Djerabi, ont la prétention de représenter seuls la race berbère dans sa pureté originelle ; ils parlent un dialecte berbère et pratiquent la religion ibadite.

Les mesures et la description qu'en donne le Dr Amat permettent de les rattacher à notre type brachycéphale, avec cette restriction toutefois qu'ils seraient, quoi qu'ils en disent, moins purs et plus métissés par des éléments dolichocéphales qui restent à déterminer.

L'indice céphalique s'y élève à 77,3 avec écarts maximum de 71,5 à 84,7 ; M. Elisseïef arrive au chiffre voisin de 78. La seule étendue de l'écart suffirait à indiquer le métissage ; à Djerbah nous allons de 73 à 88, à Kalaa de 72 à 87. Le front et la face sont larges, l'angle facial élevé, la taille petite, $1^m,62$. Par malheur, nous ne pouvons accepter l'indice nasal trouvé par M. Amat, qui est extraordinairement fort pour une moyenne : Hauteur maximum, 56 ; largeur maximum, 34 ; indice nasal, 60,4 ; surtout si l'on remarque que dans les proportions de la face, la longueur de la racine à la base du nez, trouvée par M. Amat, n'est que de 24 [2] (je dis bien vingt-quatre), cette différence absolument colossale doit nous mettre en garde contre le procédé employé [3]. Ajoutons que la largeur prise au compas glissière concorderait au contraire exactement avec

(1) Voir *Revue anthrop.*, 1886, p. 352.

(2) Ch. Amat, *Les Beni-Mzab, Revue d'anthrop.*, 1884, p. 644.

(3) J'ajouterai que j'ai vu en Tunisie une douzaine de Mzabites, généralement employés comme masseurs dans les bains maures ; j'ai toujours été frappé de leur nez court.

celle de nos 1,354 Tunisiens qui est de 34,5. En outre de toutes les moyennes d'indice nasal connues, la plus leptorhinienne, celle des Kymris français, n'atteint que 62,98. Les Mzabites seraient donc bien plus leptorhiniens que les Kymris, ce qui me paraît inadmissible. En revanche, comme nous le disions, la taille et l'indice céphalique suffisent pour mettre à part les Mzabites et en faire un groupe entièrement différent des autres Algériens, à l'exception des Chaouias de l'Aurès, autre rameau d'une souche historiquement et linguistiquement berbère, mais mêlé de blonds et, disons-le de suite, de la majorité des Kabyles. Au contraire, par ces deux caractères, les Mzabites et les Chaouias se rapprochent des brachycéphales tunisiens.

	Taille.	Ind. céph.
Tunisiens.	1,650	81,3
Chaouias	1,643	77,1
Mzabites	1,620	77,3

Raisonnons en effet la question. En Tunisie nous trouvons un seul élément brachycéphale à 81, et peut-être quelques blonds d'une mésaticéphalie voisine de 77; toutes les autres races sont dolichocéphales entre 72 et 74. En Algérie toutes les mesures connues ne nous montrent que des dolichocéphales vrais de 72 à 74 et des taches mésaticéphales à indice 77, disséminées un peu partout où l'on retrouve des populations que précisément les linguistes et les voyageurs appellent des Berbères purs; en un mot, des populations qui à première vue diffèrent assez comme type de celles qui les environnent, pour avoir toujours appelé l'attention des uns et des autres, même après un examen superficiel.

Djerbah	81,3
Kalaa (et environs).	80,8
Kesser-el-Hal (et environs)	79,6
Bizerte (et environs)	77,1
Mzabites (Amat).	77,3
Chaouias (Sériziat).	77,1
Kabyles (divers).	76,8
Kabyles (Preengruber).	76,4

Quoi qu'on puisse supposer de leur origine première, sur laquelle d'ailleurs personne ne sait rien, il faut leur reconnaître

un caractère commun. Leur indice céphalique est *moins dolichocéphale* que celui du reste des populations tunisiennes et algériennes. Le fait est brutal, il n'y a pas à le contester, mais à l'expliquer.

Donc, puisque aucune des autres races voisines n'a pu produire cet abaissement de l'indice céphalique, c'est qu'il appartient en propre à ces populations, c'est que chez elles existe un élément brachycéphale primitif.

Il va sans dire que sur celui-ci se sont exercées bien des influences étrangères, plus puissantes en Algérie qu'en Tunisie, en Kabylie qu'au Mzab, mais insuffisantes pourtant pour annihiler le type primitif à tête courte.

En Tunisie, nous avons déjà constaté des cas analogues. Alors qu'à Djerbah les brachycéphales ont la majorité, à Bizerte où l'indice n'est plus que de 77, ils ne forment plus que le quart de la population actuelle, et si l'on ne connaissait d'autre part la présence d'une race brachycéphale vraie dans le pays, on ne pourrait deviner de prime abord la part qu'elle prend dans l'ethnologie locale de cette région.

Il en est identiquement de même en Algérie, les croisements sont intervenus, le type s'est modifié en conséquence, mais en conservant malgré tout un cachet tout particulier suffisant pour le différencier à première vue.

Il faut également bien remarquer une chose. Près de Sousse, en séparant village par village, nous avons pu trouver de petits noyaux brachycéphales isolés ; si nous faisions de tous les indices recueillis dans la région une série unique, nous tomberions à une moyenne de 77 comme au Mzab et comme en Kabylie.

Or, qu'a-t-on fait jusqu'ici dans ces deux populations? On a mesuré l'ensemble indistinctement, sans s'inquiéter de rechercher si deux localités voisines ne présentaient pas de différences appréciables. En raisonnant par analogie, il est évident que si, en pays de plaine, dans le Sahel de Sousse, sans barrières naturelles, deux races ont pu se maintenir vis-à-vis l'une de l'autre sans se fondre complètement, en pleine montagne dans les massifs de la Kabylie ou de l'Aurès, le même phénomène a non seulement pu, mais dû se produire.

Le jour où quelque anthropologiste voudra bien se donner la peine de faire dans ces régions ce que nous avons fait en

Tunisie, il y a gros à parier qu'il obtiendra des résultats conformes aux nôtres, découvrant ici des îlots brachycéphales, là des points habités par d'autres types et entre eux tous les degrés intermédiaires. Peut-être même y rencontrera-t-il de nouveaux éléments, restes de populations primitives actuellement cantonnées dans quelque vallée ou sur quelque pic inaccessible, des blonds par exemple.

En tous cas, il est évident pour nous qu'il trouvera des noyaux brachycéphales. Tout le fait pressentir : non seulement l'indice céphalique, mais même la taille.

Nous savons en effet qu'elle est au-dessous de la moyenne dans nos régions brachycéphales de Tunisie, or précisément Mzabites et Chaouias sont petits : $1^{m},60$ et $1^{m},64$, les Kabyles eux-mêmes, pris en bloc, ont $1^{m},67$, taille certainement plus élevée, mais pourtant inférieure à celle de nos deux principales races dolichocéphales qui ont toutes deux $1^{m},68$ au moins.

Je ne puis en dire autant de l'indice nasal, M. Amat ayant certainement employé un procédé défectueux qui nous donne pour ses Mzabites un chiffre absolument inadmissible, et la leptorhinie de 66,8 trouvée par M. Preengruber pouvant n'être due qu'au mélange de races que nous constatons en Kabylie, et se trouvant d'ailleurs voisine de ce que nous donnerait la moyenne de notre zone du littoral Est où les deux éléments brachycéphale et dolichocéphale sont en présence.

En revanche, les caractères descriptifs concordent de tous points. Reportez-vous d'abord à la description générale du type pour laquelle nous nous sommes surtout guidés sur les insulaires de Djerbah; puis voyons rapidement quelles sont les conclusions que M. Amat tire de l'étude des populations du Mzab?

« Les Mzabites, dit-il, sont petits, trapus, orthognathes modérés; ils ont le teint mat, les cheveux, la barbe et les yeux bruns. Le visage est grossièrement ovale, long [1], large, aplati, aux pommettes légèrement saillantes. Le front élevé, large, sensiblement vertical, présente à sa base une faible dépression.

(1) Je ne puis accepter cette conclusion. La hauteur totale de la tête, d'après M. Amat, est chez le Mzabite de 205 millimètres; or 280 Français de toutes races ont 219,5, et 340 Tunisiens, 223,6. Leur tête est donc courte d'une manière absolue.

Les crêtes sourcilières garnies de poils nombreux sont saillantes (ajoutons que comme chez les Djerabis les sourcils tendent à s'entrecroiser à la racine du nez 35 fois sur 50), le nez échancré à sa racine, un peu busqué, se prolonge au-dessous du plan des narines [1]. La bouche est grande, bordée de lèvres un peu épaisses, les oreilles développées se tiennent écartées de la tête, la main est petite et le pied grand. »

Nous ne divergeons que sur deux points, la saillie des crêtes sourcilières d'une part et la forme du nez de l'autre. Mais ces deux caractères tiennent certainement au métissage. A Kalaa et à Lemta les crêtes sourcilières bien marquées deviennent déjà presque la règle, en raison du croisement par le type leptorhinien, ici, étant surtout donnée la forme du nez, nous croirions à un mélange d'éléments sémitiques, soit modernes, c'est-à-dire Arabes, soit anciens.

On peut en effet, sans y attacher d'ailleurs plus d'importance qu'il ne convient, rappeler la vieille tradition des Mzabites qui se prétendent descendants des Amalécites, chassés de Palestine par les Hébreux. Cette légende conserve peut-être le vague souvenir d'une origine orientale, commune patrie des brachycéphales. D'ailleurs en Syrie ceux-ci se retrouvent encore.

Cette vue serait encore confirmée par M. Elisseief qui considère les Mzabites « comme des Sémites ayant beaucoup d'analogie avec les habitants de la Palestine méridionale et avec les Juifs. »

En Kabylie d'autre part, M. Topinard a été frappé également de l'aspect tout particulier de l'ensemble de la population. Après avoir parcouru le nord des provinces d'Oran et d'Alger et s'être fait l'œil aux types qu'il rencontrait sur sa route, il arrive en Kabylie, et s'étonne d'y trouver des types absolument différents de tout ce qu'il a vu jusque-là, relativement laids et dont il donne la description suivante :

Quatrième type de M. Topinard[2]. « Rare ou absent dans les tribus arabes, il est si commun dans la grande Kabylie que je

(1) Nous ne croyons pas que ce caractère soit très accentué, car M. Amat dit, p. 626 : « Dos du nez rectiligne, 8, *légèrement* convexe, 42, » D'ailleurs, le fait du prolongement au-dessous des narines, fait de cette forme du nez plutôt un nez très légèrement aquilin qu'un nez busqué, ce dernier ayant un plan horizontal.

(2) Topinard, *Les Types indigènes de l'Algérie*, *Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1881.

lui donnerai d'emblée l'épithète de Kabyle. Il diffère radicalement de ceux qui précèdent et se reconnait avec la plus grande facilité. »

Tel est absolument mon avis pour les brachycéphales tunisiens.

« Visage ovale et régulier, *mais court*, à côtés parallèles dans la moitié supérieure, tantôt parallèles, tantôt obliques vers le menton dans la moitié inférieure.

« En outre, visage sensiblement aplati, quelquefois beaucoup, souvent élargi au niveau des pommettes qui sont assez développées. Arcades sourcilières et glabelle développées sans excès.

« Nez caractéristique, bas, ou si l'on préfère, court dans le sens vertical, large, un peu aplati dans son ensemble, il est mésorhinien. Sa ligne du dos, très oblique en avant, est droite ou concave. Sa pointe se retrousse même un peu, les ailes du nez, sans être grossières, sont empatées. Avec cela les yeux sont petits, le menton rond et pointu. »

En somme, c'est là la description presque exacte du type de Djerbah, atténué toutefois, comme on pouvait le pressentir à priori, par des croisements.

Quant à la nature de ceux-ci, nous pouvons la deviner avec quelque certitude. En quoi cette description s'écarte-t-elle de la nôtre? Par les points suivants : le menton parfois pointu, la saillie modérée des arcades sourcilières et de la glabelle, enfin par la forme parfois concave et même retroussée du nez. Or il est un de nos types pour lequel ces particularités sont caractéristiques, le type III ou des oasis (voir plus loin p. 309). Il est donc probable que M. Topinard a rencontré une population où s'étaient mêlés en notable proportion nos brachycéphales et notre type III.

Nous le croirions d'autant plus volontiers qu'il signale à titre de jalon et comme étant selon lui « le type kabyle pur de tout mélange » un type caractérisé par « le visage rond, plein, et les pommettes saillantes » ce qui semblerait s'accorder encore mieux avec notre description.

D'ailleurs, ayant depuis fait examiner à M. Topinard les photographies de brachycéphales apportées par nous, il nous a de suite déclaré retrouver en elles l'aspect exact de ce qu'il avait constaté en Kabylie, notamment chez notre Mâtmata (pl. XII, fig. 2).

Rien d'étonnant à cela, on se souvient que précisément nous

regardions les Mâtmatas comme des métis des types brachycéphale I et dolichocéphale III, c'est-à-dire des deux éléments que nous soupçonnons, de par la description de M. Topinard, réunis en Kabylie.

Toutefois nous n'oserions trancher absolument la question ni affirmer d'une manière catégorique que la réunion de ces caractères soit le produit d'un mélange de races. Peut-être existe-t-il un type particulier chez lequel ils seraient normaux pour ainsi dire et qui réunirait les Kabyles et les Mâtmatas. Nous ne le croyons pas, mais pour conclure, il faudrait de nouvelles recherches.

En Kabylie également, un autre observateur, M. C. Sabattier[1], distingue deux types bruns, tous deux dolichocéphales il est vrai, l'un de haute taille, 1m,699, l'autre de petite, 1m,569. Ce dernier, dont malheureusement M. Sabattier se borne à donner la description sans l'appuyer de mesures, est certainement assimilable à l'une des deux petites races de Tunisie, reste à savoir à laquelle. Le fait brutal de la dolichocéphalie semblerait d'abord trancher la question et tendre à l'assimilation à la race d'Ellèz que je décrirai plus loin. Mais, comme je l'ai dit, il y a dolichocéphalie et dolichocéphalie, et dans la description de M. Sabattier quelques points me feraient croire qu'il s'agirait plutôt de populations voisines de mes brachycéphales. Quand cet auteur publiera ses résultats numériques, le chiffre seul de l'indice céphalique, pour les raisons que j'ai données précédemment, tranchera la question; s'il est égal à 76 ou plus, 77, 78, ma supposition se confirmera, s'il atteint au contraire 75 ou 74 la proposition sera renversée, et il faudra songer au type d'Ellèz.

Or voici les passages de ce travail qui me portent à cette idée : « Les variations individuelles de l'indice céphalique sont considérables et vont de la *sous-brachycéphalie* à la dolichocéphalie, ce résultat étonne d'abord, car l'aspect général de la tête est sensiblement rond et laisse croire à une brachycéphalie vraie. » Il en résulte donc qu'il y a dans cette population des *sous-brachycéphales* (80 à 83,3). Quant à la largeur de la face, elle est normale dans les deux types.

(1) C. Sabattier, *Bulletin de la Société anthropologique de Paris*, 1882, p. 889.

. Continuons. « L'aspect général est celui d'un homme petit, *assez charnu*, à os faibles et arrondis..... La face est absolument *glabre*..... Les dents sont belles, blanches, courtes, serrées et normalement implantées. Le nez est de hauteur et de largeur moyennes. Les arcades zygomatiques *ne sont point apparentes* et le menton *est peu saillant*. »

Les points que j'ai soulignés me paraissent plutôt s'accorder avec les caractères du type de Djerbah qu'avec ceux de la race d'Ellèz, en tous cas en l'absence des chiffres, le doute est permis et je ne veux pas insister. (Voir chapitre xv.)

Nous ne pouvons quitter la Kabylie sans rapporter aussi ce qu'en disait Henri Martin [1].

Après avoir signalé des Kabyles blonds aux yeux bleus « disséminés çà et là » il s'exprimait en ces termes :

« Le type brun *qui domine* dans la grande Kabylie du Djurdjura ressemble singulièrement en majorité au type français brun. Si l'on habillait ces hommes de vêtements européens, vous ne les distingueriez pas de paysans ou de soldats français.

« Quant à la majorité, à ceux qui paraissent être les vrais Berbères, je croirais qu'ils sont de race aryenne et qu'ils sont arrivés en ce pays longtemps avant la venue des Celtes et des autres Aryens en Europe. »

Et plus loin il ajoutait : « J'ai vu de beaux types de vieilles femmes au profil et aux allures sculpturales, qui me rappelaient celles du canton de Guérande et celles des Vosges. »

« Il y a parmi les Berbères des brachycéphales; je croirais volontiers que les brachycéphales bruns sont des Ligures. Libyens et Ligures paraissent avoir été originairement de la même race. »

Ces passages nous semblent remarquables, notamment l'assimilation descriptive établie entre les femmes kabyles et les Vosgiennes. Le type vosgien est en effet essentiellement brachycéphale, l'indice moyen du département atteint presque 87, il comporte un visage plat, large, rond, aux pommettes saillantes, au menton arrondi, et un nez dont l'indice est très voisin de la mésorhinie; type très analogue en somme à celui qui caractérise nos brachycéphales.

(1) H. Martin, *Bull. Soc. d'anthropologie de Paris*, séance du 19 mai 1881.

Quoi qu'il en soit, au milieu d'influences diverses, au Mzab, comme en Kabylie, nous retrouvons un fond de population évidemment apparenté à nos Tunisiens de Djerbah.

Nous nous croyons donc autorisé à poser en principe général que partout où dans l'Afrique du Nord (exception faite, bien entendu, des Arabes vrais et des blonds) nous rencontrons chez une population sédentaire brune un indice céphalique égal ou supérieur à 76, il y a eu mélange de brachycéphales avec les autres éléments ethniques du pays. Ce mélange se reconnaîtra en outre par un abaissement de taille relatif et par la conservation de certains caractères d'ordre descriptif, tels que la largeur et l'aplatissement de la figure.

Cette nouvelle manière d'envisager la question sera la clef qui nous permettra de comprendre pourquoi jusqu'ici l'on a tant discuté sur la question berbère sans arriver à jamais s'entendre.

Les divers observateurs qui se sont livrés à cette étude ont tous, à l'exception de MM. Topinard et Sabattier, admis comme une vérité indiscutable, que la race berbère se composait uniquement de deux éléments, l'un blond, l'autre brun, mais ce dernier *unique*. Toutes les modifications qu'on pouvait constater devaient être attribuées au croisement avec les Arabes, les Turcs, les Européens ou les nègres.

On retrouvait d'autre part entre certaines tribus berbères un lien commun, la langue.

Il semblait donc fort légitime de faire un choix entre les tribus de cette race, parlant le berbère et de considérer de prime abord, comme représentant le type primitif dans toute sa pureté, tout groupe de population qui, par ses caractères physiques différerait nettement à première vue de tous les autres.

On était donc conduit à une sélection inconsciente.

En effet, ce principe étant admis, on regardait d'abord et à priori les habitants des villes et ceux des localités facilement accessibles comme de purs métis indignes de tout intérêt scientifique : mais comme cependant d'autre part on avait dans l'œil, si j'ose m'exprimer ainsi, l'impression générale donnée par ceux-ci d'un type à la figure étroite, au nez mince, en lame de couteau, il était fatal qu'on dût de prime abord remarquer l'existence sur certains points de populations à face large d'un type entièrement différent.

De plus celles-ci parlaient le berbère, elles étaient en majorité cantonnées dans des lieux d'accès difficile, la montagne en Kabylie et dans l'Aurès, le désert au Mzab. La conclusion s'imposait. C'étaient là les véritables Berbères.

En conséquence, toutes les recherches portaient presque exclusivement sur deux grands groupes, les blonds d'une part, et de l'autre tous les éléments que nous rattachons aux brachycéphales métissés, Kabyles, Mzabites et Chaouias. Quand par hasard une population donnait des chiffres différents, nul embarras, cela s'expliquait fort simplement par le croisement avec les nègres lorsqu'on était dans le Sud, avec les Européens ou les Turcs quand il s'agissait du Nord.

On avait donc créé une *race Berbère unique* absolument artificielle, non que Kabyles et Chaouias ne soient pas des Berbères, au sens général du mot la chose est hors de discussion; mais ils ne sont pas *les seuls* et véritables Berbères. Comme tous les autres, ils comprennent plusieurs éléments plus ou moins fondus mais dans des proportions différentes suivant les lieux et en plus une forte adjonction de brachycéphales qui leur donne leur faciès caractéristique et en a fait tant au physique qu'au moral des groupes absolument à part dans l'Afrique du Nord.

Quant aux autres types qui forment en somme la majorité de la population, on les éliminait de prime abord et sans discussion.

En somme, s'il est une conclusion à tirer de ceci, c'est que la méthode *à priori*, celle qui procède par un choix, quelque judicieux qu'il puisse sembler, peut conduire à des résultats absolument faux, et aussi qu'il faut être prudent, en ce qui concerne la langue parlée; c'est une présomption et non un critérium.

Il reste à examiner un dernier point sur lequel, d'ailleurs, je serai bref. Pouvons-nous savoir à quoi correspondent dans les nomenclatures anciennes nos brachycéphales, quels noms leur donnaient les auteurs latins et grecs; et, enfin, s'ils les distinguaient des autres populations libyennes?

En ce qui concerne la Tunisie, il nous paraît évident que les indigènes de Djerbah, l'antique Meninx, et du littoral adjacent, ont toujours été considérés comme un type spécial. Hérodote, Strabon, Scylax, Pline, etc., parlent des *Lotophages* (ou Alachroens suivant Pline) qui habitent l'île des Lotophages et la

partie de la côte qui s'avance dans la mer. D'autr part, Diodore semble placer non loin de cette région ses *Asphodélodes* « dont la peau rappelle celle des Éthiopiens par sa couleur. » Les uns seraient donc très probablement les Djerabi actuels, les autres nos Nefzaoui au teint basané. Par malheur Lotophages et Asphodélodes sont de purs mots grecs et nous ignorons absolument quels pouvaient être les noms réels libyens de ces deux populations.

J'en dirai tout autant en Algérie des *Aurasii* ou habitants de l'Aurès et des *Quinquegentiens* de Kabylie, ces noms latins ne nous apprennent rien. Les Mzabites enfin sont relativement de nouveaux venus dans la région qu'ils occupent.

Les seuls noms de peuples ou de tribus antiques qui correspondent peut-être aux appellations réelles indigènes, dans la zone où actuellement il y a des brachycéphales, seraient les Nacmusii, les Bauares du mont Babor, les Chituœ, les Toduces et les *Suburbures* (première forme du mot *Berbère*); toutes occupaient la grande et la petite Kabylie actuelle. Il est en tous cas difficile, sinon impossible, de savoir à quelle race ou à quel type elles pouvaient répondre *anatomiquement*, car autrefois comme de nos jours le mélange et la juxtaposition des races ont dû exister.

XIII

TYPE BRUN DOLICHOCÉPHALE LEPTORHINIEN (N° II)

Sous cette appellation anatomique, nous rangerons l'élément ethnique qui semble prédominer numériquement dans l'Afrique du Nord, au moins dans sa partie nord orientale, la Tunisie.

J'avais hésité longtemps à l'admettre comme type à part et m'étais demandé s'il ne représentait pas simplement la résultante *fixée* du croisement d'une quelconque des races berbères indigènes (toutes plus ou moins mésorhiniennes) avec des éléments leptorhiniens, soit Européens comme toutes les races méditerranéennes, soit Sémites comme les Arabes, les Phéniciens et les Juifs?

L'ensemble des faits observés m'a finalement convaincu que, même en admettant des croisements avec ces divers types, croisements qui d'ailleurs ont dû fatalement s'exercer indistinctement sur *toutes* les populations de l'Afrique du Nord;

à quelque race primitive qu'elles appartinssent, il était bien peu probable qu'il pût en sortir un type aussi net, aussi un et aussi répandu que celui dont nous nous occupons en ce moment. D'autre part ses analogies incontestables avec l'ensemble des races brunes dolichocéphales du bassin méditerranéen d'Europe, étaient aussi plus favorables à cette hypothèse qu'à l'idée d'un type métis local fixé. Je me suis donc cru autorisé à le mettre à part et j'en donnerai la description suivante :

Caractères physiques. — La taille prise sur 426 individus provenant de la zone leptorhinienne du Nord et de l'Est, à l'exclusion des nomades Arabes, s'élève à $1^m,669$. Si considérant comme profondément mélangée de brachycéphales, et par suite comme atténuée au point de vue de la taille, la zone voisine de Sousse, nous nous en tenons aux environs de Mateur et du Kef, nous obtenons 1^m681 sur 46 sujets. L'indice céphalique, dans la même région de Kef, donne 74,76 pour 56 individus; mais dans la plaine et surtout aux environs de Sousse et de Bizerte l'influence des brachycéphales a profondément modifié le type et abaissé la moyenne qui oscille dès lors entre 75, 76, 77 et 78 pour se fondre graduellement avec les chiffres brachycéphales vrais. L'indice nasal suit les mêmes lois; aux environs du Kef, il est en moyenne de 68,6, près de Sousse sensiblement de 69,8. Le nord de la presqu'île de Hammamet semble une des régions les plus leptorhiniennes.

L'angle facial, sur 100 sujets, est : Angle n° 1, 59,40; n° 2, 61,61; n° 3, 62,47; ce sont de tous les Tunisiens les plus mal partagés sous ce rapport, ils viennent même après la race des oasis, malgré ses croisements avec les nègres.

L'ensemble de la tête peut se décrire ainsi (voir pl. XII, fig. 3, 4 et 5) : Crâne allongé dolichocéphale vrai, mais plus en raison de sa grande longueur que de sa largeur qui est moyenne, élevé, présentant son sommet au milieu des pariétaux; front droit, un peu moins pourtant que les brachycéphales, bosses frontales basses et rapprochées; crête sourcilière et glabelle moyennement accusés, sourcils courbes ou droits assez bien dessinés. L'échancrure du nez est peu profonde, le nez long et droit (dans la proportion de 59,4 p. 100 contre 40,6 convexe ou légèrement convexe), jamais concave, son plan inférieur est horizontal; narines minces et bien dessinées, la bouche est moyenne, les

lèvres moins épaisses que celles des autres Tunisiens, le menton droit.

Vu de face, le visage est étroit, allongé, régulier, quoique un peu rétréci à sa partie inférieure, les pommettes sont à peine indiquées, l'ensemble n'est pas ovale, mais plutôt carré au niveau du maxillaire inférieur. Les yeux ne sont pas grands, mais bien ouverts, bruns, et d'un dessin agréable, l'espace interorbitaire large, les oreilles grandes et écartées de la tête.

La peau est claire (teintes 25 et 26) et les cheveux bruns très foncés, je n'ose dire noirs, car le seul véritable noir, le noir de jais, est plus spécial aux Arabes, et la couleur du cheveu de toutes les races berbères n'en a ni le brillant ni la teinte vraiment noire; c'est en somme un brun presque noir.

Les proportions du corps ne présentent pas de particularités bien tranchées. Cette race se distingue cependant par sa face étroite, longue, son thorax plus court, sa taille mince à la ceinture et la petitesse relative du pied.

Aire et répartition du type. — C'est la race la plus répandue en Tunisie; elle forme sensiblement à elle seule la moitié de la population sédentaire; dès qu'on met le pied dans le pays, c'est la première que l'œil rencontre, plus ou moins mélangée, cela va sans dire. Du Nord au Sud aussi bien au Djérid qu'à Bizerte, à Sousse qu'au Kef on la rencontre, dans les villes, dans les campagnes, dans les tribus arabes les plus pures, elle s'est infiltrée partout; plus affinée et plus élégante dans les villes, où ce type est parfois fort beau, il s'épaissit et devient rude et osseux chez les agriculteurs ou les bergers de la plaine au point qu'on pourrait hésiter à les rattacher à la même souche (comparer les deux sujets III et IV) [1]. Sa grande diffusion fait aussi

(1) Je donne dans la planche photographique (fig. 3) le portrait d'un indigène de Teboulba, village voisin de Sousse. Il reproduit assez mal le type, sauf de face, et encore sous sa forme laide; de plus, comme c'est la règle dans cette région, il est croisé de sang brachycéphale. Les deux photographies voisines, sont l'une, n° 4, celle d'un Kroumir, de la fraction Berbère de cette confédération, qui donne une idée plus exacte des dolichocéphales leptorhiniens. Quant au n° 5, c'est un indigène dont j'ignore la provenance, mais qui rend très bien le type de cette race, vu de profil. J'aurais désiré pouvoir donner de meilleures reproductions de ces divers types : par malheur, j'ai dû faire à Sousse toutes mes photographies, ce qui m'a forcé à prendre uniquement ce que j'avais à ma disposition dans cette ville, et dans certains cas seulement des à peu près (notamment fig. 8, race d'Ellèz et fig. 11, race mongoloïde).

que le type pur est rare à rencontrer et que la détermination des caractères descriptifs qui lui sont propres est délicate ; on ne peut guère procéder que par exclusion.

En somme, les régions où la race est le plus pure sont certains points de la Kroumirie, les environs du Kef avec la montagne de la région Nord-Ouest et la presqu'île de Hammamet, puis certaines localités du Sahel, des environs de Sousse et Méhédiah. Dans le sud, il est relativement rare, exceptionnel dans le Djerid, sauf à Tôzeur où il semble représenté par cette colonie de Maures Espagnols qu'on sait s'être établie dans le pays après la chute des Khalifes. A Gafsa il devient plus commun et forme environ les deux cinquièmes de la population ; à Gabès il se rencontre à peu près dans la proportion de 38 pour 100 et à Djerbah sensiblement en même nombre 30 o/o. En un mot c'est un type avec lequel on doit compter partout.

Je manque de documents pour apprécier sa répartition en Algérie, cependant, à en juger par les nombreux Algériens que j'ai pu voir en Tunisie, il m'y a peut-être semblé encore plus fréquent et mieux caractérisé, ce qui pourrait tenir à ce que les brachycéphales s'y trouvent en moins grand nombre et sont moins mêlés à l'ensemble de la population. Je croirais volontiers qu'il doit être analogue à ce que M. Sabattier[1] a appelé « la grande race de Kabylie » qui, au moins au point de vue descriptif, puisque cet auteur n'a pas publié ses mesures, s'en rapproche très remarquablement.

J'ajouterai que de tous les éléments répandus dans le pays, c'est celui qui ressemblerait le plus aux Méditerranéens européens, si nombreux dans la Régence, Italiens du sud, Siciliens, Corses et surtout Maltais. Et pourtant on ne peut les confondre ; dire en quoi ils diffèrent serait chose difficile, et même, abstraction faite des costumes, j'avoue qu'il me serait impossible de rien préciser. Ce sont en quelque sorte des nuances qui s'apprécient à l'œil, mais qu'on ne sait comment rendre. Il est, probable que pour tous il y a une souche commune très ancienne, mais le métissage d'une part, l'influence de milieux différents, s'exerçant pendant des siècles de l'autre, ont créé

(1) C. Sabattier, *Essai de détermination anthropologique des deux types ou races confondus sous le nom moderne de Kabyles.* (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1882, p. 891.)

des divergences indéfinissables, mais suffisantes pourtant pour qu'on ne puisse faire erreur, et qu'il soit impossible à celui qui connaît bien les uns comme les autres, de se laisser tromper à la vue de ces photographies d'Européens en costume arabe que les colons et voyageurs de toutes races aiment tant à envoyer à leurs familles à titre de souvenir exotique. J'en dirai tout autant d'une partie de la colonie juive, d'un type fin, au nez mince et droit, très répandu dans la Régence, et qui a de telles analogies avec notre race leptorhinienne tout en différant si notablement du juif classique au nez gros, crochu et empâté, qu'il y aurait lieu de se demander s'il n'en descend pas par métissage, ou en tant que Berbères convertis au judaïsme depuis une haute antiquité [1].

A titre de document et pour montrer plus clairement le mode de répartition de cette race, nous avons réuni dans le *Tableau XXII* les sériations de l'indice nasal de quelques localités.

La première colonne comprend le Kef et Mateur ; la race y est relativement pure, la seconde Zaghouan, la troisième Méhédiah sur le littoral Est, enfin la série de Tôzeur, destinée à faire apprécier la profonde différence des deux races dolichocéphales de haute taille, et à montrer de quelle manière on peut déceler, dans la population de cette ville, l'influence leptorhinienne et la part qu'elle conserve dans l'ensemble de la population. En somme, les premiers, dans les cas individuels, descendent à peine au-dessous de 70, les autres, au contraire, ne s'y élèvent qu'exceptionnellement.

Une dernière remarque pour en finir. Il faut surtout dans les grandes villes et sur le littoral prendre garde à une cause d'erreur. On y rencontre naturellement une population des plus hétérogènes et ce n'est en somme pas là qu'il est possible d'étudier facilement le type qui nous occupe. Or à ne s'en tenir qu'à la définition *dolichocéphales leptorhiniens de haute taille*, on pourrait être conduit à ranger dans un groupe unique, non seulement notre race berbère, mais encore tous les descendants de renégats européens de la race méditerranéenne, la plupart des

(1) On sait que des tribus berbères entières pratiquaient autrefois le judaïsme. La Kahenna, la fameuse héroïne de l'indépendance, si célèbre par sa défense dans le colisée d'El-Djem, était juive et reine des Berbères Madrès.

métis arabicoberbères qui ne sont pas exceptionnels dans les villes, et peut-être même ce qui peut y subsister des anciens Phéniciens.

TABLEAU XXII

Indice nasal de la race berbère leptorhinienne.

INDICE NASAL	LE KEF 30	ZAGHOUAN 18	MÉHÉDIAH 45	TÔZEUR 67
50-51	1			
52-53			1	
54-55				
56-57				
58-59	2		3	
60-61	2	1	2	1
62-63	1	3	5	1
64-65	5	3	8	4
66-67	8	2	7	3
68-69	4	2	3	5
70-71	2	2	6	8
72-73	2	3	3	7
74-75	1		2	7
76-77	2		2	7
78-79		1	»	5
80-81		1	1	4
82-83			1	1
84-85			1	1
86-87				3
88-89				4
90 etc.				4

L'élimination de ces éléments adventices est difficile et délicate, car eux-mêmes ont subi des croisements multiples, notamment avec nos Berbères leptorhiniens, ce qui se conçoit d'ailleurs aisément, puisque ceux-ci prédominent sur tous ces points.

Il y a donc là une complication dont il est nécessaire de tenir compte, et qui ne laisse pas que d'être embarrassante surtout lorsqu'on veut décrire exactement les caractères morphologiques du type. C'est ce qui fait entre autres que je ne suis pas

absolument fixé sur la forme du nez, et ne puis dire positivement si cet organe est droit ou busqué. La première hypothèse me semble probable, mais je n'oserais l'affirmer.

Comme précédemment nous devons enfin nous demander à quoi *historiquement* semblerait répondre ce type. Diverses considérations, telles que sa grande diffusion sur tout le territoire, le fait même de sa prédominance dans le Nord, son mélange assez uniforme avec les blonds, feraient que je ne serais pas éloigné d'y voir la dernière venue des races réellement antiques du pays ; je ne dirai pas les Libyens, car ce terme, à mon idée, ne saurait recevoir une acception ethnographique précise, et déjà même du temps d'Hiempsal et d'Hérodote ne pouvait avoir un sens mieux défini que les mots d'Algérien ou de Tunisien de nos jours. Cependant si on voulait l'accepter d'une part comme l'opposé de *Gétule* (nom qui correspondrait plutôt au type des oasis), et le limiter de l'autre à ceci : *la race qui prédominait à l'époque romaine dans la partie septentrionale de l'Est de l'ancienne Libye*, je dirais volontiers que ce type semble répondre aux Libyens du nord, et spécialement en Tunisie à ce que les géographes grecs et latins appelaient les Libyphéniciens, si tant est du moins que les Phéniciens aient autrefois beaucoup plus modifié le type local que ne l'ont fait les Arabes à notre époque.

XIV

TYPE BRUN DOLICHOCÉPHALE, MÉSORHINIEN, LEPTOPROSOPE OU TYPE DU DJERID (N° III)

Cette race est peut-être la mieux caractérisée du pays. Ses grands traits distinctifs sont sa haute taille, variant entre $1^m,67$ et $1^m,69$, suivant les localités, sa dolichocéphalie, voisine de 73, la plus accentuée que nous rencontrions sur aucun des groupes tunisiens et supérieure même à celle des nègres, sa mésorhinie franche, de 75 environ, et enfin son angle facial faible à la glabelle, mais relativement élevé aux bosses frontales. Il peut se décrire ainsi (planche, fig. V).

Caractères descriptifs. — Crâne allongé, *très étroit*, hypsicéphale. De profil, le front est manifestement *fuyant*, les bosses frontales hautes, le sommet du crâne incliné, présentant son

point culminant très en arrière. De haut en bas, il est ovalaire, rétréci aux tempes, le maximum de largeur est également à la partie postérieure des pariétaux.

Le front, avons-nous dit, est fuyant, se continuant par des crêtes sourcilières et une glabelle *très saillantes*, l'échancrure du nez est profonde. Le nez absolument caractéristique, *très court*, *saillant*, moyennement large (moins large que celui des brachycéphales en chiffres absolus) est nettement *concave et retroussé*, parfois mêmes les narines regardent en avant.

Les lèvres sont fortes, le prognathisme tant maxillaire que dentaire très modéré, le menton *absolument fuyant*.

De face, la figure frappe par sa hauteur et son étroitesse (surtout avec le turban ou la chechia). Le front est étroit, les sourcils droits ou sinueux, les yeux noirs et enfoncés, grands, bien ouverts, séparés par un espace interorbitaire moyen. Les pommettes sont saillantes, mais pas à la façon des races jaunes; cette saillie est plus latérale qu'antérieure, alors qu'elle est plutôt antérieure chez celles-ci. La bouche, grande, est garnie de lèvres fortes, les dents sont ordinairement laides, très sujettes à la carie, les oreilles très grandes et écartées de la tête [1].

Dans son ensemble et vu de face, l'aspect de la figure est tout particulier; ses côtés, d'abord parallèles, s'élargissent au niveau des arcades zygomatiques, puis dans le bas de la face donnent naissance à deux plans, l'un postérieur grossièrement rectangulaire, partant des zygomas pour aboutir aux angles de la mâchoire, l'autre antérieur qui commence aux pommettes pour finir au menton, en donnant au bas de la figure l'aspect d'un triangle superposé à un rectangle et séparés l'un de l'autre par des joues creuses. Cette conformation absolument à part est un des meilleurs caractères distinctifs de la race et permet presque à coup sûr, lorsqu'on la retrouve en dehors des oasis, d'affirmer le métissage. Je suis arrivé à cette conclusion parce que s'il se retrouve çà et là dans l'intérieur du pays, c'est toujours à l'état pour ainsi dire sporadique et que les individus qui le présentent offrent toujours un certain nombre des autres

(1) Je ne sais toutefois s'il faut attacher grande importance à l'écartement des oreilles, je crois que c'est un accident dû surtout à la coiffure qui s'appuie sur elles et les rejette en avant plutôt qu'un caractère de race.

caractères de la race des oasis, le menton fuyant, le nez retroussé, la forte glabelle, etc., enfin, parce que jamais je ne l'ai retrouvé en masse qu'au Djerid.

Au point de vue des proportions du corps, cette race se distingue par sa taille haute, mince, pour ne pas dire maigre, élancée, ses épaules larges et carrées de statue égyptienne, son thorax affectant la forme d'un tronc de cône renversé remarquablement étroit au niveau du bassin, ses hanches, fortes par rapport à celui-ci, ses extrémités plutôt grandes et, notons ce détail, ses avant-bras relativement courts. La maigreur, disions-nous, est une des particularités de cette race, toutefois peut-être doit-elle être attribuée au climat réellement accablant du Djérid et à un vieux fonds d'anémie palustre; car bien peu échappent aux fièvres dans les oasis.

La peau est colorée, plus foncée que celle de tous les autres Tunisiens (à l'exception des indigènes du Nefzaouah), elle répond en général aux teintes 26 pour les plus claires, 32 et 33 pour les plus foncées, en laissant bien entendu de côté les véritables mulâtres. Les cheveux sont noirs et ondulés, jamais crépus, la barbe peu abondante, au moins dans le jeune âge.

Reste toutefois un point à bien établir. Parmi ces divers caractères, un certain nombre, tels que le front et le menton fuyants et l'indice nasal élargi, pourraient, avec quelque vraisemblance, être considérés comme produits par une infusion de sang nègre. Le type des oasis ne serait-il donc que le terme moyen issu d'une antique union des noirs avec les autres Berbères tunisiens, ceux de race leptorhiniennne par exemple?

Nous ne le croyons pas, pour les raisons suivantes :

1° La taille moyenne du Djérid est plus élevée que celle des Soudanais et qu'aucune des races tunisiennes, sauf peut-être les Arabes vrais; mais ceux-ci ne sauraient être en question, car rien dans le produit ne rappelle les traits de l'Arabe.

2° L'indice céphalique est plus bas de un et peut-être de deux degrés que celui des mêmes nègres et que celui d'aucuns Tunisiens, il varie entre 72 et 73, les autres sont de 74 environ. Ils sont donc plus dolichocéphales que les types en question.

3° L'angle facial serait, dans cette hypothèse, intermédiaire à ses composants, plus bas qu'il n'est par conséquent; or, il est précisément plus élevé non seulement que celui des nègres mais

même que celui de la race leptorhinienne. La petite taille des autres dolichocéphales à face large du Centre, dont l'angle facial est voisin du leur, n'autorise aucun rapprochement avec eux.

4° Le nez retroussé, exceptionnel partout ailleurs, est en majorité au Djérid et ne ressemble en rien au nez épaté des noirs.

5° Le type nègre le plus répandu en Tunisie est soudanais, il n'a pas le front fuyant, mais bas et bombé.

6° Quant au menton fuyant, comme nous le disions il n'y a qu'un moment, il est souvent associé à la conformation triangulaire de la face qui se rencontre à l'état isolé un peu par tout le pays et dans des points où le métissage par les nègres n'est plus admissible ; c'est donc un caractère réel et non surajouté de la race.

7° L'avant-bras du nègre est relativement long, celui du Djéridi est au contraire très court.

8° La grande envergure du nègre est considérable, son rapport à la taille est de 108; au Djérid, ce même rapport n'est que de 103,38, inférieur même par conséquent à celui des Européens qui est de 104 au moins.

Il n'y a donc pas lieu de voir dans le type du Djérid le produit fixé d'un métissage nègre, et la légitimité ethnique de ce groupe s'impose.

Répartition de la race. — Cette race est en majorité dans tout le Djérid, c'est-à-dire entre les deux chotts Fedjej et Rharsa, elle est d'autant plus pure qu'on s'avance plus vers le Sud, comme le prouvent l'augmentation de la dolichocéphalie, de la mésorhinie et du chiffre de la taille, au fur et à mesure qu'on descend vers le Sud. Au nord du Djérid, à Gafsa, il entre pour une notable part dans la composition de la population; mais les croisements y ont été multiples, et il a perdu de sa rudesse, pris un aspect adouci et des lignes moins sèches. Dans les petites oasis voisines de Gafsa, Lala, El-Ksar, El-Guettar, il est rare. A Gabès, il entre pour un tiers dans l'ensemble. En revanche, nous croyons, sans être pourtant absolument fixé à cet égard, qu'il est relativement fréquent chez les troglodytes Mâtmatas, et s'y est uni, en assez forte proportion, aux brachycéphales primitifs. Au nord des steppes, on le trouve disséminé un peu partout ; rare dans la plaine, dans le Sahel et le Nord, il est moins exceptionnel dans la montagne, aussi bien dans la

zone leptorhinienne du Kef que dans la région mésorhinienne d'Ellèz ; mais nulle part, au moins à ma connaissance, il n'arrive à devenir prédominant, tout au plus y atteint-il 10 o/o. La photographie n° VI d'un indigène d'Ellèz en est un bon spécimen, qui présente, comme on peut voir, tous les traits normaux de la race, sauf le nez qui est long.

En Algérie on doit le retrouver ; pourtant, à l'exception d'un indigène de Biskra, je ne l'ai jamais rencontré très nettement chez les Algériens que j'ai examinés ; toutefois, j'ai constaté sur plusieurs d'entre eux le bas de figure caractéristique de la race, le triangle superposé au rectangle. Il est vraisemblable pourtant qu'il doit exister à l'état pur dans certains points du Sud, peut-être serait-ce lui que M. Weissgerber a observé à Touggourt sur des Rouaras de l'Oued-Rhir. Il leur trouve un indice céphalique de 74.3, nasal de 75.0 et une teinte de peau relativement foncée de 28 et 29. Naturellement, cet observateur considère la mésorhinie frappante du type comme due à l'influence nègre. Il est difficile de se prononcer à distance, mais nous ne serions pas surpris si nous retrouvions simplement de ce côté la race que nous venons de décrire en Tunisie. Rappelons en effet que les 67 Berbères de Biskra de M. Sériziat ont 74.2 d'indice céphalique.

De même dans son étude craniologique sur 65 crânes de Biskra (Congrès d'Alger 1881), M. Topinard s'étonne de trouver un mélange singulier de caractères. Sous certains rapports, les crânes qu'il étudie sont négroïdes, hauteur verticale, largeur du front. Par d'autres, ils se rapprochent des Basques (hauteur de la face, carie dentaire). D'autres enfin les mettent à part, tels l'indice nasal, le prognathisme et les diamètres transversaux de la face. Il en arrive même à se demander si les quelques caractères qui tendent à les rapprocher de nègres ne seraient pas plutôt propres à la race elle-même.

Pour notre part, nous considérons cette dernière opinion comme juste. Il est incontestable que par bien des points la race des oasis est négroïde. Mais il faut prendre ce terme dans un sens particulier, ne pas admettre par exemple qu'elle n'est qu'un produit fixé de métissage entre Berbères et Soudanais, nous l'avons déjà dit, mais la regarder comme un type à part. D'ailleurs, M. Topinard, pour quelques-uns d'entre eux, prononce le mot de *presque néanderthaloïdes*, que je trouve jusqu'à

un certain point justifié (voir pl. V, fig. 5) par les arcades sourcilières considérables, le front et le menton fuyants que nous observons sur les sujets les moins métissés.

Quoi qu'il en soit, le mode de dissémination actuelle de la race tendrait à la faire regarder comme un des plus vieux éléments ethniques du pays, refoulé actuellement dans l'extrême sud ou çà et là dans les montagnes et ne prouvant plus son extension ancienne que par des cas individuels rencontrés un peu partout.

Historiquement, je ne connais aucun document propre à trancher la question. Les historiens arabes parlent bien de l'occupation du Djérid par des tribus de leur race, mais ne disent pas avec précision quelle était la population qui s'y trouvait, et surtout ne rapportent nulle part qu'elle ait été anéantie. D'ailleurs, le type arabe est aux antipodes pour ainsi dire du type berbère du Djérid. Quant à la colonie romaine qui aurait, d'après eux, survécu à Gafsa, elle pourrait peut-être s'y retrouver (bien que pour ma part, dans un séjour d'un an, je n'aie rien vu qui le fasse même supposer) ; mais en tout cas elle serait uniquement localisée dans cette ville qui n'a que des rapports ethniques assez lâches avec le vrai Djérid. Cependant je crois que sa localisation dans les régions voisines des chotts rend son identification relativement certaine. Nous savons que, pour les anciens, la Berbérie actuelle se divisait en deux régions parallèles au rivage nord, l'une voisine de celui-ci peuplée par les Libyens proprement dits, l'autre plus intérieure par les Gétules, soit nomades, soit sédentaires. Il est donc très vraisemblable que c'est à cette race que Salluste donnait le nom de Gétules.

Il y a, en outre, peut être intérêt à signaler une ressemblance qui m'a frappé tout récemment. J'examinais au musée du Louvre les pieds d'un colosse de granit représentant Aménophis III. Sur le pourtour sont gravés des captifs enchaînés personnifiant divers peuples vaincus par ce roi. Les uns présentaient le type nègre classique, avec son nez épaté ; mais à côté d'eux, certains captifs avaient un type tout différent, caractérisé par un front et un menton moins fuyants, une courbe antéro-postérieure différente, des lèvres fortes, mais non prognathes, enfin un nez saillant et plutôt retroussé. En somme, les principaux caractères du type que j'appelle race du Djerid. Ayant été consulter le conservateur du musée, M. Pierret, il eut l'obligeance de me donner quelques renseignements desquels il ressort que l'un

des prisonniers que j'avais remarqué personnifiait *Kush la vile*, c'est-à-dire la race Koushite. Quant aux autres, leurs noms avaient été lus mais non identifiés, et on ne sait quels peuples ou quelles tribus pouvaient représenter les noms inscrits dans les cartouches qui les accompagnaient, ni par suite s'ils pouvaient s'appliquer à de vrais nègres ou à des rameaux apparentés aux Koushites. En tout cas, à ne s'en tenir qu'à ceux-ci, la représentation qui en est donnée les rapproche de nos Djéridis. Comme d'autre part on sait que Kush et Lehabim, Koushites et Libyens formaient deux rameaux très voisins de souche chamitique, il y aurait là une coïncidence curieuse à enregistrer. Ce serait même un argument en faveur d'une hypothèse que nous émettrons plus loin et qui nous porte à considérer cette race comme représentant le plus ancien élément des populations de l'Afrique du Nord. Remarquons que la plus importante ville du Djérid s'appelle encore Nefta (Na-Phtah) ou domaine de Phtah et rappelle ainsi le nom des Naphtouhim, frères des Lehabim de la Bible.

On sait en effet que, d'après le dixième chapitre de la Genèse, Mizraïm, fils de Cham et frère de Koush eut pour fils Loudim, Anamim, Lehabim, Naphtouhim et Pathrousim. On admet généralement que Loudim représente les Égyptiens proprement dits[1], Lehabim les Libyens, Anamim, Naphtouhim et Pathrousim étant l'un le peuple de Anou, fondateur d'Héliopolis, les autres deux fractions égyptiennes établies la première dans le delta au nord de Memphis, et l'autre dans le Saïd. Peut-être serait-on en droit de regarder les Naphtouhim non comme des Égyptiens, mais bien comme les Libyens du sud, les Gétules de Salluste, dont le nom actuel de Nefta, l'Aggarsel-Nepte des Romains, perpétuerait encore de nos jours, le lointain souvenir.

XV

TYPE DE PETITE TAILLE DOLICHOCÉPHALE, MÉSORHINIEN, A FACE LARGE (n° 4)

L'existence de cette subdivision s'impose. Il est impossible d'arriver à expliquer par aucuns croisements les caractères spéciaux qui la distinguent.

(1) Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 14.

Sa taille est faible, variant de 1m,62 à 1m,64 pour les moyennes locales; sa dolichocéphalie prononcée de 74, sa mésorhinie peu accusée, environ de 70,5. Le prognathisme est faible, car de tous les dolichocéphales tunisiens, ce type est le plus avantagé sous ce rapport, l'emportant même très légèrement sur les dolichocéphales français blonds ou bruns.

		ANGLE DE CUVIER		
		B. Front.	Ophr.	Glab.
Français dolicho-céphales	Bruns	59.13	62.13	63.22
	Blonds	58.90	62.47	63.38
Tunisiens d'Ellèz		59.78	62.53	63.51

Enfin le rapport de la largeur bizygomatique au diamètre transversal maximum, s'élève à 95,23, chiffre énorme pour une race dolichocéphale, supérieur de beaucoup à celui des brachycéphales, qui n'est que de 91,72, donc face à la fois large et courte, dysharmonique par rapport au crâne.

Caractères descriptifs. (Pl. XII, fig. 7.) — Crâne très allongé, haut, d'une courbe régulière dans la *norma verticalis*, au front élevé, très faiblement incliné, présentant des bosses bien accusées, une glabelle et des arcades sourcilières saillantes sans excès, l'échancrure du nez modérée. Le nez est convexe ou droit, plus souvent convexe, mais d'une forme particulière, ce serait le véritable nez busqué ou le nez sinueux, tous deux à plan inférieur horizontal, mais empâtés du bout et présentant des narines grossières qui ne permettent pas la confusion avec le nez busqué, mince, qu'on trouvait souvent chez les dolichocéphales leptorhiniens, et encore moins avec le nez aquilin vrai qui est exclusivement sémite. Il n'y a pas de prognathisme ni alvéolaire ni dentaire; les lèvres sont en général fortes et charnues, le menton rond et saillant, affectant parfois la forme en casse-noisettes à la Napoléon Ier.

De face le crâne est étroit, la face basse et large, le rapport entre les largeurs maximum du crâne et de la face, n'accuse que 3,09 de différence. Pourtant l'ovale du visage est régulier de proportions, quoique un peu carré par le bas. Le front large à sa partie inférieure, plus rétréci aux bosses frontales, ne présente aucune dépression sourcilière. Les sourcils sont anguleux, bien fournis, les yeux longs, mais rétrécis dans le sens de la hauteur.

ce qui semblerait indiquer des orbites microsèmes, l'espace interorbitaire moyen, la base du nez, la bouche et les oreilles grandes. Malgré la largeur aux zygomas, les pommettes ne sont pas saillantes et la figure en général ni osseuse ni plate.

La couleur de la peau est toujours 25 ou 26, claire par conséquent, les cheveux d'un noir vrai ou d'un brun très foncé, très légèrement ondulés, la barbe belle et bien fournie.

La taille est, avons-nous dit, peu élevée, c'est même la plus faible rencontrée en Tunisie, mais bien prise, le système musculaire bien développé comme chez tous les montagnards, les attaches sèches. Le thorax est grand, et tient le premier rang par ses proportions en largeur; cependant le bassin est relativement étroit par rapport aux hanches qui sont très développées. La grande envergure est courte, souvent inférieure à la taille et cependant le membre supérieur est long, la main et le pied grands.

En résumé, cette fraction de la population présente un ensemble de caractères qui ne permet de la confondre ni avec les Arabes, ni avec les autres Berbères dolichocéphales et dont aucun croisement ne peut rendre compte. En effet :

1° Le chiffre de taille est le plus faible de toute la Tunisie, $1^m,63$. Le seul élément de petite taille qui s'y rencontre concurremment, les brachycéphales, ayant en moyenne un ou deux centimètres de plus, $1^m,65$, ne saurait être mis en cause pour expliquer cet abaissement.

2° La dysharmonie si frappante et si accusée de la face, leur est absolument spéciale, *c'est une caractéristique.*

3° Un croisement entre brachycéphales et dolichocéphales leptorhiniens pourrait à la rigueur donner comme résultante un indice nasal mésorhinien; mais en admettant même que les dolichocéphales dans cette union eussent transmis leur forme crânienne et les brachycéphales leur face, la résultante pourrait tout au plus être égale aux deux composants sans en exagérer les caractères ; or, par rapport à la hauteur de la tête, le diamètre bizygomatique est encore plus large dans cette race que chez les brachycéphales. Donc c'est un type légitimement distinct.

Aire de répartition. — En Tunisie, ce type est numériquement rare et confiné dans la montagne. C'est la carte de l'indice nasal qui en donnera la meilleure idée. Son véritable centre est

la région d'Ellèz[1] et de Kessera, c'est-à-dire les plateaux montagneux qui sont voisins de la source de l'oued Silianah. C'est un pays pauvre et passablement aride où la population sédentaire est clairsemée, et au sud de laquelle on ne trouve plus guère que des nomades, Ouled Ayar, Ouled Madjer, Ouled Bou-Rhanem, etc. A gauche les environs du Kef, à droite ceux de Bargau sont occupés par les leptorhiniens. Au Nord l'influence du type devient de moins en moins nette au fur et à mesure qu'on arrive à la Medjerdah et de là à la mer; elle finit par n'être plus guère sensible que par l'abaissement continu de la taille. Plus au nord enfin, le Sahel de Bizerte est à mettre à part, c'est un ilot où les brachycéphales de petite taille sont, comme nous l'avons dit, abondants et mêlés aux leptorhiniens qui y dominent et à quelques individus seulement d'Ellèz..

Les villes de la Medjerdah nous offrent un mélange assez intime et difficile à débrouiller de dolichocéphales lepto et mésorhiniens, de brachycéphales et d'Arabes vrais; aussi les trois cartes s'y enchevêtrent-elles passablement. Alors que la région d'Ellèz est tout entière petite, dolichocéphale et mésorhinienne, dans la Medjerdah l'indice céphalique décroît graduellement de Testour 74,8, à Medjez-el-Bab 75,6 et Tebourba 76,9 sous l'influence des brachycéphales; enfin alors que Teboursouk et Medjez-el-Bab restent mésorhiniens, Testour et Tebourba sont leptorhiniens. En somme, on y trouve les caractères mixtes et croisés propres aux grandes villes et à tous les lieux très fréquentés. Il ne faut pas oublier en effet que la vallée de la Medjerdah est la grande route qui réunit l'Algérie à Tunis, en sorte que les races relativement pures sont confinées sur les plateaux voisins, au nord, vers Mateur, au sud-ouest vers le Kef et au sud-est, à Bargau les leptorhiniens, au sud les mésorhiniens.

Enfin bien loin de là, vers le Djérid, près de Gafsa, un nouvel ilot ayant pour centre le petit village de Lala, mais étendant aussi son influence au voisinage à El-Ksar et au Guettar comme le prouvent l'abaissement de la taille qui descend à $1^m,65$ dans ces localités et l'ensemble des caractères d'ordre descriptif.

(1) Il est bien entendu que si dans le cours de ce travail je nomme parfois ce type, race d'Ellèz, c'est purement pour la commodité du langage, et nullement avec l'intention de spécifier qu'il se retrouve dans cette localité à son maximum de pureté, ce qui n'est nullement prouvé.

En ce qui concerne l'Algérie, les documents nous manquent absolument, cette distinction n'a pas été faite sur le vivant. En revanche, sur le crâne les affinités de certains Kabyles avec le type de Cro-Magnon ont été signalées et peut-être même un peu exagérées. Chez les Kabyles, nous avons retrouvé des traces incontestables de l'influence des brachycéphales, l'indice céphalique s'y élève à 76 et 77 ; de plus, ils ont la figure relativement large, et, en l'absence de toutes données pouvant expliquer cette conformation spéciale, on a conclu que les faces larges répondaient au type de Cro-Magnon. Si cela était exact, l'indice céphalique devrait être dolichocéphale vrai et non mésaticéphale. Aussi nous demandons-nous, si le plus souvent on n'a pas eu simplement affaire à un type mixte, métis de brachycéphales et de dolichocéphales divers ; et si, une fois l'attention éveillée sur ce point, on ne reviendra pas un peu sur l'extension excessive attribuée à cette race dans l'Afrique du Nord. On objectera peut-être les fameux tibias platycnémiques, nous répondrons qu'à Méhédiah, en pleine zone leptorhinienne, où la race analogue à celle de Cro-Magnon ne se rencontre pas, nous en avons examiné une centaine au moins, dans un cimetière abandonné, et que *tous*, à trois ou quatre près, étaient platycnémiques. Nous en avons d'ailleurs rapporté 10 bien conservés, leur indice de platycnémie moyen s'élève à 64,13 avec la répartition suivante 59, deux cas ; 61, un ; 62, un ; 64, un ; 65, deux et 68, trois. Or, les tibias du vieillard de Cro-Magnon ont 63, ceux de la grotte de l'Homme Mort, et ceux de Baye 64. Dans le Djérid proprement dit, à Tôzeur et plus au nord, à Gafsa, j'avais déjà constaté la même chose. C'est donc un argument sans aucune valeur, la platycnémie est constante ou peu s'en faut dans l'Afrique du nord, réserves faites pourtant en faveur des Arabes vrais et des brachycéphales sur lesquels, n'ayant aucun renseignement personnel, je ne puis même émettre une supposition. A notre avis, et comme nous le disions dans le chapitre consacré aux proportions de la face, s'il y a une assimilation à établir entre une des races berbères et la race de Cro-Magnon, celle qui nous occupe peut seule être mise en avant. Aucune des autres ne rappelle les caractères essentiels de notre grande race fossile. Il y a cependant des objections à faire et nous les connaisons, la taille d'abord. Les squelettes anciens de cette race indiquent tous une très haute stature, et il faut arriver aux races de la

pierre polie pour trouver des dolichocéphales de petite taille, à l'Homme Mort, de $1^m,625$, à Beaumes-Chaudes de $1^m,60$. Enfin, l'indice nasal. Or, à ce propos, nous avons exprimé la surprise que nous avons eue, en constatant que les crânes les plus anciens de la race de Cro-Magnon avaient, d'après les *Crania Ethnica*, l'indice légèrement mésorhinien de 49,18, c'est-à-dire dépassaient de 1,18 la limite inférieure de la leptorhinie, or, sur le vivant, nos sujets ne la dépassant que de 0,55 en moyenne, ont donc une mésorhinie peut être plus légère, mais cependant imputable à la race elle-même, puisqu'elle est de toutes parts environnée de leptorhiniens et métissée par eux. Aussi sans affirmer positivement que c'est la race de Cro-Magnon qui se trouve en Tunisie, à Ellèz, nous dirons simplement que celle qui s'en rapproche le plus est le groupe que nous venons d'étudier.

Ajoutons cependant à titre de coïncidence remarquable que que tous les dolmens de Tunisie connus, à une seule exception près, ceux de l'Enfida, sont compris dans cette zone ou la débordent à peine. En voici l'énumération : Teboursouk, Dougga, Edja, Macteur et environs, Touat-Zouameul, Maghraua, Médéïna, Ellèz, Hammam-Soukra, Souk-el-Djemma,, Ebba, Kessera, Haïdra et Sbeïtla (ces deux points dans la zone actuellement déserte depuis la dévastation arabe), le Kef où nous signalions, ch. IX, qu'on retrouve un mélange de cette race avec les leptorhiniens et enfin l'Enfida. Toutefois ce dernier cas peut s'expliquer, les montagnes voisines de Dar-el-Bey, au pied desquelles se trouvent les dolmens, sont en somme les derniers contreforts des hauts plateaux d'Ellèz et de Souk-el-Djemma. On peut admettre que jusqu'à ce point pouvait autrefois s'étendre l'aire d'habitat de la race, qui depuis, de même qu'elle a dû quitter Sbeïtla et Haïdra, sans y être remplacée autrement que par de rares nomades, a pu être refoulée de l'Enfida, point dont la prodigieuse richesse a dû de tout temps exciter la cupidité des envahisseurs, Romains, Arabes ou autres, et qui par conséquent a dû lui être chaudement disputé, et peut-être enlevé même avant la conquête romaine.

En tous cas, la filiation dans le temps que cette coïncidence laisse entrevoir est fort intéressante, car si on voulait bien l'admettre et regarder nos indigènes d'Ellèz comme les fils des vieux constructeurs de mégalithes, nous aurions un jalon très

sérieux pour nous guider dans la recherche des noms sous lesquels les désignaient les plus anciens auteurs.

Le fait même d'édifier des allées couvertes comme celles d'Ellèz et d'enterrer ses morts sous des dolmens est l'indice certain que nous avions affaire dans l'antiquité à une population nettement sédentaire. Ce serait donc le cas de se souvenir d'un célèbre passage d'Hérodote[1] : « A l'ouest du lac Triton, les Libyens laboureurs touchent aux Auséens ; *ils ont des maisons* et se nomment Maxyes... Le pays qu'ils habitent est beaucoup plus rempli de bêtes sauvages *et couvert de bois* que celui des nomades... Ce pays est très montagneux. » Toutes ces particularités distinguent précisément cette région des plaines qui l'environnent au Sud et à l'Est. Peut-être donc pourrait-on penser que le type ou race d'Ellèz nous représenterait actuellement les descendants des anciens Maxyes d'Hérodote et d'Étienne de Byzance.

Nous ne représenterons ce groupe que par une seule photographie, celle d'un indigène d'Ellèz. Chez lui, les caractères de la face et de l'œil sont bien nets, aussi l'avons-nous choisi malgré la courbe antéro-postérieure de son crâne, et malgré son nez à dos rectiligne, forme moins répandue dans le pays que le nez convexe. Ses indices sont I. C., 75,5, et I. N., 79,7.

XVI

TYPE BLOND

Comme nous l'avons dit, les blonds ne sont pas rares en Tunisie; nous n'en donnerons aucune mesure et pour cause. Jamais, sauf peut-être sur certains points de la Kroumirie, aux environs de Fernana, notamment, ils ne se rencontrent en masse. Toujours on a affaire à des cas isolés, disséminés dans la population brune. Aussi le type primitif, qui ne peut être que celui des blonds du Nord, est-il devenu le plus souvent absolument méconnaissable. Comment d'ailleurs le distinguer: la tête est longue, le nez droit et mince, la taille grande et élancée, ce sont des caractères que nous trouvons partout répartis de diverses manières. De plus, n'ayant pour distinguer le type qu'un

(1) Hérodote, l. IV, § CXCI.

seul et unique caractère, la couleur de la chevelure ou des yeux, on comprend qu'il doit lui arriver d'être le seul trait persistant d'un vieux croisement survenu dans une famille; aussi celui qui récolterait du nord au sud et de l'est à l'ouest, les mesures de tous les blonds qu'il trouverait, aurait-il des chances d'arriver sensiblement à la moyenne générale, produite par la réunion de toutes les races du pays. J'ai d'ailleurs remarqué toutes les associations possibles de ce genre, des brachycéphales châtains à Djerbah, des dolichocéphales blonds un peu partout, je citerai même un indigène de Tôzeur qui, s'il eût été peint en noir, eut été le nègre le mieux caractérisé qu'il se puisse voir, et qui présentait un teint pâle, des cheveux blonds, réellement blonds, crépus et courts comme ceux des Soudanais, et des yeux bleu de porcelaine, le tout formant un ensemble absolument réjouissant. Allez donc y retrouver le type germanique! Sur une population où les blonds seraient en majorité, à la rigueur on eut pu arriver à discerner quelques autres caractères kymriques, peut-être, comme M. Elisseief dans l'Aurès, pourrait-on constater que les Berbères blonds sont un peu moins dolichocéphales que les bruns, c'est d'ailleurs ce à quoi l'on est en droit de s'attendre, mais ce n'est pas par là que la distinction peut se faire, et la pure et simple constatation de cheveux blonds et d'yeux bleus peut suffire à l'ethnologie. Aux historiens de discuter si tel groupe est Tamahou, si tel autre est Vandale ou Maschouah, ce n'est plus notre rôle et nous ne le tenterons même pas. Il est cependant probable que les restes d'antiques populations blondes ont des chances de se retrouver dans la montagne, et que les blonds du littoral sont plutôt des métis d'origine récente. En tout état de choses, leur souche primordiale est la même et les distinctions à établir ne nous concernent plus.

XVII

LES POPULATIONS ARABES

Sous le nom commun d'Arabes on comprend une notable partie des habitants de l'Afrique du Nord qui, plus encore peut-être par leurs institutions, leur genre de vie et les traits de leur caractère moral que par les distinctions purement anatomiques, se distinguent des Berbères que nous venons d'étudier. Nomades

par excellence, ils le sont et l'ont été de tout temps. Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire, la tente est leur unique demeure, le cheval leur plus noble passe-temps ; toujours on les a vus tels, ils sont de ceux qui ne changent pas, par cette seule raison que leurs pères ont toujours été ainsi ; pour eux le passage à la vie sédentaire, au lieu d'être une évolution vers le progrès, serait au contraire le début de la décadence. D'ailleurs, au point de vue social, ils sont ultra connus, nous renverrons donc le lecteur aux Instructions de la Société d'anthropologie de Paris sur l'anthropologie de l'Algérie et pour plus de détails aux excellents travaux de MM. Hanoteau et Letourneux sur la Kabylie, du général Daumas, de Fromentin, etc., etc.

Mais si, moralement, la distinction est facile entre le Berbère et l'Arabe, physiquement, c'est autre chose. Personne n'est plus d'accord; on ne trouve que contradictions entre les chiffres recueillis par les divers observateurs. Sans vouloir prétendre faire complètement la lumière sur cette question, nous croyons du moins qu'il est possible de l'éclairer et de faire disparaître quelques-unes des divergences constatées.

Nous venons de démontrer que la soi-disant unité de la race berbère n'est pas admissible, les éléments européens, turcs et blonds mis de côté, il nous reste (en Tunisie du moins, car nous ne pouvons préjuger des surprises que peuvent nous réserver l'Algérie, le Maroc et la Tripolitaine) il nous reste quatre types distincts et irréductibles.

Par cette constatation, bien des divergences inexplicables jusqu'alors ont trouvé leur justification. Nous allons essayer d'établir qu'il en est de même pour les Arabes et qu'en réalité nous n'avons pas affaire dans l'Afrique du Nord uniquement à la race arabe ; mais bien à des populations dites arabes et qui sous ce nom comprennent et confondent avec les Arabes véritables les types les plus divers.

On est, à cet égard, parti en général d'un point de départ qui n'est rien moins que prouvé, c'est que lors de la dernière grande invasion, la seule qui ait fait souche dans le pays et dont nous ayons à nous occuper, les envahisseurs formaient un groupe ethnique uniforme, une famille réelle comme ils le prétendaient.

En second lieu, tout en admettant l'influence postérieure des croisements, il nous semble qu'on n'en tenait peut-être pas

compte d'une façon suffisante, et qu'on ne faisait pas dans les tribus leur véritable part aux éléments surajoutés.

Nous ne voulons pas, bien entendu, parler ici des tribus berbères nomades, ces Gétules pasteurs cités par Salluste et qui, plus que tous autres, ont dû faciliter la conquête musulmane à ses débuts et ensuite, les mœurs aidant, arriver à se fondre nominativement ou effectivement avec les vainqueurs, ni à plus forte raison de celles qui depuis se sont fabriqué de toutes pièces, comme le rapportent MM. Hanoteau et Letourneux, Warnier, Pélissier et tant d'autres, des généalogies arabes. Mais, même dans les tribus arabes les plus authentiques, celles qui se targuent le plus orgueilleusement de la pureté de leur sang et au plus juste titre, nous trouvons une énorme immixtion de Berbères, et l'on peut même dire que ce n'est guère que dans la classe aristocratique la plus haute que nous rencontrerons le type véritablement arabe dans sa pureté.

Ce qui vient encore augmenter la confusion, c'est que si les tribus arabes se sont peu à peu berbérisées par contact, de même, à leur voisinage, les populations berbères se sont légèrement arabisées. C'est un phénomène dont jusqu'ici les mensurations ne donnent pas la sensation ; on ne s'en étonnera d'ailleurs pas en voyant l'incertitude dans laquelle nous laissent, à l'égard des Arabes, les mesures ordinairement les plus fidèles, telles que l'indice céphalique, mais que l'œil perçoit fidèlement, lorsqu'il s'est exactement rendu compte du type arabe. On se voit de la sorte souvent en présence de deux groupes réputés l'un berbère, l'autre arabe, sans trouver de différences bien nettes entre eux ; car la classe des métis prédomine naturellement chaque fois qu'il y a mélange. On conçoit donc combien l'hésitation et le doute sont légitimes.

D'ailleurs, l'histoire de la conquête [1] est instructive à cet égard.

On sait que, les historiens arabes ont divisé en deux principales classes les tribus de leur nation : 1° Les descendants de K'athan ou K'athanides, de race pure ; 2° les Ismaélites ou descendants d'Abraham, de race plus mélangée et qui sont la souche de nos Arabes de l'Afrique du Nord.

Or, vers l'époque de l'avènement des Abbacides, deux grandes

(1) D'après M. Mercier (*loc. cit.*) auquel nous empruntons ces détails.

tribus ismaélites de la famille de Moder, celles de Hillal-ben-Ahmer et celle de Soleïm-ben-Mansour, s'étaient établies dans les déserts du Hedjaz touchant à la province de Nedj. Lors de la conquête de la Syrie par les Fatémides, ils soutinrent contre eux la secte de Karmat. Aussi, après sa victoire, le khalife El-Aziz les fit-il transporter en masse dans le Saïd (haute Égypte). Ils y crurent et s'y multiplièrent, comme jadis les Hébreux, et leur caractère remuant et pillard ne fut pas sans causer maints tracas au gouvernement égyptien. Aussi quand cinquante ans plus tard éclata à Kairouan, en Tunisie, la rébellion d'El-Moaz, le khalife fatemide El-Mostancer trouva-t-il un ingénieux moyen de se venger de celui-ci et en même temps de se débarrasser de voisins encombrants en les lançant sur le Maghreb. Il les exhorta donc à marcher à la conquête de la Berbérie, leur distribua de l'argent et des honneurs, spéculation de tous points avantageuse. Le prince Zirite, que cette invasion semblait de prime abord avoir peu préoccupé, subit près de Gabès une défaite complète, après laquelle les tribus arabes, non sans lutte, s'établirent définitivement dans le pays. Un fait toutefois à retenir, c'est qu'à la bataille décisive le nombre des combattants mis en ligne par les Arabes fut minime. Ibn-Khaldoum dit « 3,000 combattants » seulement, et l'on sait que chez ces peuples tout ce qui est en état de porter les armes marche au combat. On sait d'autre part que l'exagération étant assez ordinaire aux écrivains arabes, il y aurait plutôt à retrancher qu'à ajouter à ce chiffre. Nous sommes donc loin des nombres qu'on s'imagine habituellement, et même, en exagérant à l'extrême le total de la population immigrante, hommes, femmes et enfants, on ne saurait la porter même à 200,000 individus, comme le voudrait M. Mercier qui, d'ailleurs, en proposant ce chiffre, déclare qu'il est infiniment trop élevé (P. 143.)

Rien que ce nombre, mis en regard de l'importance de la population berbère qui couvrait l'Afrique du Nord, de Cyrène à l'Atlantique, suffirait à nous faire admettre à priori que les vaincus ont dû fatalement s'unir aux vainqueurs. C'est d'ailleurs ce que nous constatons. Qu'on aille dans n'importe quelle fraction arabe, la plus pure qu'on puisse rêver et l'on sera surpris d'y rencontrer : 1° de purs Berbères des diverses races précédentes ; 2° un groupe d'individus présentant des caractères bien distincts que nous regarderons comme Arabes, et enfin la masse

de la population (70 pour 100 au moins) composée de métis intermédiaires aux divers composants.

De plus si, mettant Berbères et métis à part, on veut considérer comme Arabes vrais tout ce qui reste, on se voit de nouveau en présence de types entièrement différents les uns des autres, constants dans toutes les tribus ; mais mélangés dans des proportions numériques variables. Allez donc avec cela obtenir des moyennes comparables en mesurant en bloc des tribus entières! Pour arriver à des résultats sérieux, il faudrait isoler à la vue les divers types réputés arabes, ce qui d'ailleurs est heureusement facile, car ils sont extrêmement tranchés, et mesurant les uns et les autres, comparer les diverses subdivisions créées par sélection. Mais, dira-t-on, si vous séparez suivant votre idée vous n'aurez que des types conventionnels. Je me contenterai de demander à mes contradicteurs si pour conserver l'ensemble susdit, ils y joindraient aussi les mulâtres qui ne sont pas absolument rares même dans les tribus. Par malheur, ce travail est encore à faire; nous l'avions commencé, lorsque l'ordre nous est venu de rentrer en France, et nos séries par races étaient encore trop faibles pour que nous osions les présenter en tant que données numériques, j'en excepte le type arabe vrai sur lequel les renseignements sont presque suffisants. Voici d'ailleurs l'énumération des types principaux, berbères et métis mis à part bien entendu qui coexistent dans les tribus arabes.

Arabes :

Type classique à nez leptorhinien aquilin vrai ;
Type grossier à nez convexe mésorhinien, Assyroïde ;
Type à nez en museau de chèvre, Mongoloïde.

Nous les décrirons en détail tous trois.

1. — *Type arabe à nez aquilin leptorhinien.*

C'est de beaucoup, au moins dans les tribus que j'ai pu observer, le plus répandu, sa description est d'ailleurs classique et le différencie mieux que n'importe quelles mesures, c'est le Sémite par excellence. La photographie VIII que nous en donnons, sans répondre d'une façon absolue à la pureté du type, en est du moins une représentation très suffisante; c'était d'ail-

leurs un chériff, par conséquent un soi-disant descendant du prophète,

Caractères physiques. — Taille élevée, type fin, sec, élancé sans être maigre. (Planche XII, fig. 8.)

Crâne moyennement allongé d'avant en arrière, au front droit, élevé, large, présentant des bosses frontales hautes et accusées, se continuant par une courbe régulière, allongée et se terminant par un occiput *en point d'interrogation* (?). Cette particularité est caractéristique et rien ne peut la rendre mieux que cette comparaison. En somme, alors que chez tous les Berbères la région occipitale est plate, ou bombée régulièrement et basse, chez l'Arabe elle est haute, décrit une courbe brusque qui se termine à peu près à hauteur des yeux et descend obliquement se raccorder à la ligne du cou[1]. Je le répète, c'est à mon sens un des traits absolument spéciaux aux Arabes et qui les différencie à première vue des Berbères.

En avant, la glabelle et les arcades sourcilières sont fort peu saillantes, l'échancrure du nez faible et plutôt indiquée par la brusque saillie des os du nez que par un véritable renfoncement. Le nez est également caractéristique. Il est très long, aquilin vrai, c'est-à-dire fortement projeté en avant dans son tiers supérieur, puis oblique en bas et en avant, sa pointe se recourbe comme un bec, il a donc les trous du nez et le plan de la base obliques d'avant en arrière et de haut en bas. Trop souvent on tombe dans l'erreur à ce propos, et pour beaucoup, tout nez convexe est aquilin. Il n'en est rien, le nez convexe de certains Berbères n'a absolument aucune ressemblance avec le nez aquilin de l'Arabe. Les lèvres sont minces, le menton un peu en retrait dans son ensemble et cependant rond et saillant, garni d'une barbiche proéminente.

De face, la figure longue sans être étroite présente un bel ovale régulier, à peine troublé par une très légère saillie des arcades zygomatiques; les bosses frontales sont hautes et écartées, les sourcils beaux, bien dessinés et souvent arqués, les yeux grands et largement ouverts; contre mon attente je leur ai rarement trouvé la forme en amande, c'est-à-dire deux cour-

(1) L'ensemble rappelle l'effet produit par les déformations relevées, toulousaines ou américaines.

bures égales et contraires aux deux paupières, l'inférieure est généralement moins concave que la supérieure.

Les pommettes ne font aucune saillie.

Le nez est long, mince, ses narines petites et admirablement dessinées, la bouche petite, les dents droites, régulières, fines, d'un blanc de nacre, sont magnifiquement belles, enfin les oreilles sont en général petites et bien faites.

L'Arabe a le teint blanc, se bronzant facilement au soleil, les cheveux et la barbe nettement implantés et d'un noir de jais brillant, entièrement exceptionnel chez tous les Berbères, les yeux très foncés et comme veloutés.

En ce qui concerne les mesures, nous nous trouvons assez embarrassés, il est, en effet, dans des groupes aussi complexes, difficile de faire la part exacte des caractères propres à la race, et de ceux que le métissage a pu surajouter. Cependant il est certains points sur lesquels il n'y a pas doute. En ce qui concerne le type arabe classique, notre petite série d'Ouled-Saïd peut donner de bons renseignements en ce sens que nous en avons écarté de prime abord tous les métis trop caractérisés, et que le hasard n'y avait pas amené d'individus des types assyroïde et mongoloïde. Elle est donc formée d'Arabes classiques et de métis chez lesquels ce type prédominait. Si donc en dépit du métissage certain et inévitable que nous y constatons, nous trouvons un certain nombre de mesures et de rapports par lesquels elle diffère radicalement de toutes les races berbères, de telle sorte que ces variations ne puissent en rien être supposées produites sous l'influence d'aucune de celles-ci, nous serons en droit de les rapporter en propre à la race arabe. Il ne serait évidemment pas possible de conclure d'après cela d'une manière numérique absolue, car tous les caractères propres de la race y seront évidemment atténués; mais relativement nous pourrons être renseignés sur le sens, sinon sur l'amplitude des variations.

Voyons donc ce que nous constatons. En premier lieu l'indice céphalique ne nous apprend rien, il s'élève à 77,76; or le terrain de parcours des Ouled-Saïd est l'Enfida, il est par conséquent au voisinage immédiat du groupe brachycéphale de Kalaa, cette mésaticéphalie pourrait donc aussi bien avoir été produite par le métissage d'une race dolichocéphale arabe par les brachycéphales qu'être l'expression véritable du type s'il est mésaticéphale.

L'indice nasal au contraire est de 66,26, plus leptorhinien qu'aucun autre en Tunisie, l'Arabe est donc leptorhinien. Ce n'est là d'ailleurs qu'un minimum, nul doute en effet qu'en écartant tous les métis, on ne trouve un chiffre bien plus élevé : le sujet que nous avons photographié, par exemple, a 60,34 d'indice, j'estimerais volontiers à 62 ou 63 celui de la race dans sa pureté primitive.

Les proportions verticales de la tête ne donnent qu'un seul renseignement, le nez est plus long que chez tous les Berbères.

En revanche, les proportions latérales nous fournissent deux caractères excellents. Les deux diamètres bioculaires externe et interne sont, aussi bien d'une manière absolue que relative, plus petits, c'est-à-dire que chez l'Arabe les yeux sont plus rapprochés de l'axe de la figure et plus centraux.

L'angle facial ne nous apprend rien, il varie beaucoup suivant les tribus, mais semble pourtant assez droit.

Les proportions des membres établissent que le membre supérieur est plus long que celui du Berbère, cet accroissement portant sur le bras et la main, mais surtout sur le bras, comme l'indique le rapport de la coudée au bras (= 100) qui n'est que de 142 contre environ 155 chez les divers Berbères. Il est d'ailleurs d'observation courante que la main de l'Arabe est longue, effilée, aristocratique en un mot, et fort belle; il a des mains de paresseux.

Malgré la grande longueur du bras, l'envergure est faible. De même, dans sa totalité et en dépit de la faible taille moyenne de la série, le membre inférieur est plus long que celui d'aucune série berbère, cet allongement est manifestement dû à la jambe et à la hauteur du pied ; celui-ci est petit.

Voyons si ce sont là les caractères déjà observés et comparons seulement des travaux de même main. M. Sériziat sur 14 Arabes et 77 Berbers de Biskra, trouve les nombres suivants rapportés bien entendu à la taille = 100. Le bras de l'Arabe l'emporte en longueur sur celui du Berbère dans la proportion de 46,6 à 46,1. De même l'accroissement porte sur le bras et la main. Bras : Ar., 19,2 ; Berb., 18,8. Main : Ar., 11,8 ; Berb., 11,6. L'avant-bras est au contraire plus court : Ar., 15,6 ; Berb., 15,7.

Au membre inférieur les résultats différeraient au contraire. Il serait plus court dans sa totalité chez l'Arabe (60,4) que chez le Berbère (61,2) et la diminution porterait sur la jambe, le pied de

l'Arabe serait aussi légèrement plus petit que celui du Berbère : Ar., 15,1 ; Berb., 15,3. Peut-être cette divergence est-elle due à l'emploi de procédés de mensuration différents, M. Sériziat, pour apprécier la longueur du membre inférieur, prend son repère à l'épine iliaque antérosupérieure, et nous au siège ; il mesure directement la hauteur de la jambe à la ligne articulaire du genou alors que nous la déduisons indirectement à l'aide de la taille du sujet d'abord droit, puis à genoux.

D'autre part M. Sériziat constate comme nous qu'avec un bras relativement long, l'Arabe a une grande envergure étonnamment faible de 101.

Nous arrivons donc très sensiblement aux mêmes conclusions en ce qui concerne les membres. Pour le crâne c'est une autre affaire, l'indice céphalique de ses 14 sujets s'élève à 73,06; dont 5 sujets de 18 ans et au-dessous ont 75,27 et 9 de 19 ans et au-dessus 71,83, il y a donc là une divergence considérable sur laquelle nous reviendrons plus loin.

La seule mesure commune qui nous reste à voir est le diamètre frontal minimum. Nous coïncidons : Sériziat obtient 112, alors que je trouve 112,6.

Passons d'abord à l'examen des deux autres types.

II. — *Type arabe grossier mésorhinien : assyroïde.*

Ce type se rencontre un peu partout, il n'est pas, je crois, de tribus où l'on ne puisse le trouver; mais il n'a pas l'importance numérique du précédent; il m'a semblé plus fréquent dans le sud que chez les tribus du nord, j'en ai noté pas mal chez les Hamméma, chez les Ouled Rhadouan, chez les Ouled Mamer. Celui que j'ai pu photographier (IX) représente le type dans toute sa pureté, on eut dit un monarque assyrien échappé d'un bas-relief de Khorsabad, un Sargon ou un Assourbanipal en chair et en os, ressuscité pour la joie des anthropologistes.

Caractères physiques. — Taille en général moyenne, un peu plus faible, à ce qu'il m'a semblé, que celle du type précédent. Membres plus gros, plus trapus et plus empatés, attaches épaisses, mais sans avoir l'aspect œdémateux du type juif. (Pl. XII, fig. 9.)

Crâne allongé, haut, d'une courbure rappelant celle des bra-

chycéphales, occiput bas et bombé, n'affectant plus la forme relevée d'un point d'interrogation. Front très légèrement fuyant; aux bosses hautes et arrondies, arcades sourcilières et glabelle très accusées, échancrure du nez peu marquée et plutôt formée par le changement de direction du nez que par une véritable encoche. Le nez est absolument caractéristique et n'a plus l'ombre de ressemblance avec le nez de l'Arabe. Il est long, gros, épais, peu projeté en avant; légèrement convexe dans ses deux premiers tiers, il décrit une véritable demi-circonférence avant de se rattacher à la lèvre supérieure, de telle sorte que le plan de la base du nez regarde en avant dans son ensemble par une courbe qui rappelle la proue d'un navire. Les narines sont encore plus frappantes, placées très haut, entièrement découvertes par le côté, munies d'ailes très grandes, elles laissent voir latéralement une certaine hauteur de la cloison médiane. C'est en somme un nez convexe qui, dans ses moindres détails, diffère incontestablement tant du nez aquilin classique que du nez busqué ordinaire. L'espace qui sépare le nez de la bouche est haut, la bouche grande, aux lèvres épaisses et charnues, le menton arrondi et saillant, quoiqu'un peu en retrait dans son ensemble.

De face, la figure est régulière, arrondie, la face presque aussi large que le crâne, le front large, les sourcils arqués et bien faits, les yeux du type en amande vrai, c'est-à-dire limités par deux courbes allongées symétriques, garnis de cils très épais, l'espace interorbitaire large et saillant, les ailes du nez larges, la bouche grande. Les pommettes ne sont cependant pas saillantes, le maxillaire inférieur est un peu carré, en tous cas plus accusé que celui de l'Arabe vrai. Les oreilles enfin sont plus basses, plus grandes et moins bien faites que chez celui-ci.

Des proportions du corps je n'ose rien dire, toutefois, la main et le pied sont manifestement grands (moyenne rapportée à la taille = 100, pied 16,1, main 12,3). Nous ne retrouvons plus chez lui la finesse et l'élégance du thorax arabe. A première vue il est cylindroïde. Les deux seuls sujets dont je possède les mesures complètes donnent pour l'indice de largeur huméro-iliaque 73,9 et 74,8, soit 74,35 en moyenne; nous rappellerons que notre plus haute moyenne n'avait été que de 71,0 chez les Berbères brachycéphales. Si nous citons ces deux nombres, c'est parce que sur d'autres sujets que j'avais vus, sans pouvoir les mesu-

rer, ce caractère m'avait frappé. Ajoutons que le membre supérieur semble long dans son ensemble et même plus que chez l'Arabe, et que de même sur nos deux sujets l'accroissement porterait sur le bras et la main. Rapport à la taille du M. sup. 46,9 : bras 19,8, coudée 27,1, main 12,3. Le membre inférieur serait au contraire un peu plus court, 47,9 ; mais il n'y a pas à conclure, ce sont là de simples renseignements.

Deux choses cependant paraissent encore bien établies, ce sont la couleur réellement foncée de la peau qui répond au n° 32 du tableau chromatique et même un peu plus foncée dans la même gamme, ton qui n'existe pas dans les n°s 31 et 33, étant l'un trop rouge, l'autre trop jaune, et les cheveux, sinon crépus comme ceux des nègres, du moins très frisés comme ceux de quelques israélites européens et de couleur noir terne. Du reste le système pileux est ordinairement très développé et la barbe très frisée. Ce caractère n'est pas apparent encore sur notre photographie en raison de l'âge du sujet (environ 21 ans) : mais était très manifeste sur des adultes. C'est d'ailleurs une ressemblance de plus entre les traits de ces indigènes et les sculptures assyriennes. Qu'on aille au Louvre, comme nous l'avons fait, notre photographie en main, ou qu'on la compare à de bons dessins pris d'après ces sculptures, par exemple aux gravures du tome II de Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, notamment les fig. 5, 22, 226, 308, 351, la ressemblance saute aux yeux, elle est criante, au moins avec un des types les plus fréquemment représentés par les Assyriens (en faisant bien entendu la part de l'œil représenté de face dans les profils). Exiger du reste qu'un individu choisi pour spécimen d'un type soit l'exacte reproduction de tous, serait vouloir que dans une même race il n'y eût pas de caractères individuels, que tous les Auvergnats par exemple soient identiquement semblables. D'ailleurs chacun sait que les populations assyriennes étaient un mélange assez complexe. Elles se composaient, d'après Maspero et Lenormand, de Sémites qui avaient subjugué, sans la détruire, une population primitive moitié touranienne, moitié koushite, devenue numériquement inférieure en Assyrie, mais prédominante encore dans la Chaldée babylonienne.

Toutefois, la majorité des sculptures doit évidemment représenter la race victorieuse, les Sémites, et c'est à elle que nous comparerons volontiers notre type nomade II.

Il va sans dire qu'en le nommant Assyroïde nous ne voulons présupposer aucune descendance, mais indiquer simplement une ressemblance et fixer les idées par un mot faisant image.

Ce n'est d'ailleurs pas une nouveauté que j'avance : la distinction des Arabes en individus du type fin et du type grossier a été faite depuis longtemps.

Dans son *Anthropologie*, M. Topinard l'indiquait parfaitement. « La peau y est moins unie, dit-il, la forme du nez plus grosse, son extrémité s'arrondissant en une masse un peu déprimée; la charpente et les formes y sont plutôt fortes. N'était la *description des anciens Assyriens*, il ferait supposer un métissage. »

M. Girard de Rialle[1] l'admet également. « Taille lourde et massive, membres musculeux, visage large et fort, mâchoire puissante, souvent même prognathe. Le menton est saillant, la bouche forte, les lèvres charnues. Le nez aquilin, mais *large et gros du bout*. Des arcades sourcilières accentuées ombragent des yeux noirs et grands; le front est droit et bas. Les Assyriens présentent ce type dans sa perfection. Il existe aussi parmi les Juifs, ainsi que *parmi les Arabes*, surtout ceux du Sud. »

C'est donc un fait bien et dûment établi et que nos observations viennent confirmer de tous points.

Il n'y a du reste rien d'étonnant à trouver des types différents bien que tous d'origine sémitique chez les Arabes. Au moment où les descendants d'Abraham se subdivisèrent en deux rameaux dont l'un devait être la souche des Hébreux, l'autre celle des Ismaélites, d'où descendent nos Arabes d'Afrique, divers types devaient exister dans chaque tribu, puisque la tribu comprenait les esclaves et les serviteurs et que de plus, comme M. Goldstein[2] l'a parfaitement établi, les communautés juives primitives du temps d'Abraham n'étaient pas exclusives, elles admettaient dans leur sein tous ceux qui se laissaient circoncire, esclaves et serviteurs, dit la Bible, et épousaient volontiers des femmes étrangères, témoin l'*Égyptienne* Agar, mère d'Ismaël. Nous devons donc nous attendre à pouvoir rencontrer chez les Arabes actuels des descendants de toutes les races qui se sont si étroitement mêlées autrefois dans l'Asie occidentale, aussi bien

(1) *Les peuples de l'Asie et de l'Europe*. Bibliothèque utile.

(2). *Introduction à l'histoire anthropologique des Juifs*. (*Revue d'anthropologie*, t. VIII, 1885, p. 663.)



du Sémite fin arabe vrai, que du Sémite grossier assyroïde, aussi bien du Touranien que du Koushite. En ce qui concerne ces derniers, on est trop mal fixé sur ce qu'il pouvaient être pour tenter de le retrouver. M. Maspero, d'après les monuments, les décrit ainsi[1] : « Les Koushites avaient la taille petite, le corps élancé et bien fait, la chevelure abondante, souvent frisée, mais jamais crépue, comme celle du nègre ; le teint foncé variant du brun clair au noir, les traits réguliers, parfois délicats, le front droit, étroit, suffisamment élevé, le nez long, mince et fin, d'une saillie moins accusée que le nez d'un arien, seule la bouche était défectueuse, munie de lèvres épaisses et charnues. » Tout cela est bien vague et ne saurait aider à retrouver un type ; tout Arabe un peu métissé de nègre pourrait parfaitement le représenter. Aussi n'avons-nous pu le discerner s'il existe, ce qui d'ailleurs est probable.

Pour le Touranien c'est autre chose, ou du moins pour certains d'entre eux. La science n'est pas à la vérité très fixée sur le type touranien, tout tend à en faire plutôt une armée ou un peuple qu'une race. Voyons cependant ce qu'en dit M. Maspero[2]. « Elle ne présente pas un type unique, elle paraît être une race mixte fournie par le mélange de la race blanche et de la race jaune. Certaines tribus ont tous les caractères distinctifs des nations blanches, certaines autres en arrivent à se confondre entièrement avec les nations jaunes ; entre ces deux extrêmes, on observe des variétés nombreuses qui nous font passer sans secousse et par gradation successives du type le plus parfait de l'Européen au type le plus parfait du Chinois ». Retrouver le Touranien européen serait difficile ; mais le Touranien jaune, le Mongol pour l'appeler par son nom, n'est pas embarrassant. Il n'est pas de tribus arabes, si pure soit-elle, où il ne se rencontre, parfois très abondant : c'est le type que nous allons décrire sous le nom de mongoloïde[3].

III. — *Type arabe mongoloïde.*

Nous en donnons une photographie sur un sujet malheureusement un peu jeune et dont les traits, ceux du nez surtout, ne

(1) *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 145.
(2) Maspero, *op. cit.*, p. 133.
(3) M. Goldstein nous a fait remarquer que le type que nous décrivons se

se sont pas encore assez accusés pour être devenus caractéristiques, de plus il est fortement métissé d'arabe vrai, surtout en ce qui concerne la forme du crâne. Souvent, nous avons eu occasion d'examiner des sujets plus purs, mais dans les tribus, loin de tous les photographes, il nous a donc fallu nous contenter du moins défectueux que nous ayons pu rencontrer et décider à se laisser faire parmi les nomades qui venaient pour leurs emplettes à Sousse, seul point où nous ayions eu un photographe à notre disposition. Toutefois, on y remarque bien les caractères essentiels, la forme des yeux, la saillie des pommettes et jusqu'à un certain point le nez des races jaunes. (Pl. XII, fig. 10.)

Nous donnerons du type pur la description suivante : Crâne moyennement long au front haut, sans saillie des bosses frontales, à occiput arrondi (notre sujet manifestement métis présente l'occiput des Arabes vrais) bosses frontales et glabelle à peine indiquées, nez commençant dans ses deux tiers supérieur par une ligne droite, peu saillante, puis *s'aplatissant* à la pointe, laissant voir de face les trous des narines, les ailes du nez grandes, mais à *concavité inférieure descendant au-dessous de la racine du nez* (caractère sensible, mais pas très net sur la photographie), bouche grande, aux lèvres épaisses, menton rond.

De face, l'ensemble de la figure est large et plat, les sourcils arqués et peu abondants, les yeux caractéristiques *de forme triangulaire*, le bord inférieur sensiblement horizontal, le supérieur formant un angle dont le petit côté regarde le nez et le grand descend obliquement de haut en bas.

La paupière supérieure est à peine apparente et semble se prolonger au delà de l'angle externe de l'œil. Bref, c'est l'œil mongol, tel que le décrit M. Deniker dans son *Étude sur les Kalmouks* [1].

Les pommettes sont fortement saillantes en avant et de côté principalement chez les sujets un peu âgés, au-dessous d'elles, les joues se creusent, aussi le sillon nasolabial est-il très apparent.

Le front est étroit, surtout au niveau des bosses frontales, la

rapprocherait plus de celui qu'on rencontre dans le Turkestan, nous préférons le nom de mongoloïde, à cause de la confusion que produirait celui de Turc.

(1) Deniker, *Étude sur les Kalmouks*. (*Revue anthropologique*, 1883, p. 697, fig. 2 et 3.)

mâchoire inférieure au contraire, large et saillante par côtés, les oreilles grandes.

Enfin, les cheveux et la barbe sont droits et noirs, j'ai vu un sujet dont la mèche occipitale était formée de poils absolument raides comme des crins. Quant à la coloration de la peau, elle est manifestement plus jaune que celle des Arabes. Chez le sujet que j'ai photographié c'était en plus foncé le n° 23 de l'échelle, un jaune pâle terne.

Ce type est fréquent et se trouvait dans toutes les tribus nomades que nous avons vues. Notre photographie représente un jeune Ouled-Saïd, un Rïah, par conséquent. Il est d'ailleurs incontestable que ce type a été déjà observé. M. Périer[1] par exemple, parlant de la tribu des Ouled Abd-en-Nour, dit : « Nous n'avons pas été médiocrement surpris de rencontrer là des traits *presque mongols* à côté de purs profils blancs, des physionomies qui représentaient alternativement les types berbères, arabes, vandale et même grec. »

Tout récemment, un explorateur qui venait de parcourir le sud de l'Algérie et de la Tunisie, M. Teisserenc de Bort, me demandait si j'avais remarqué dans les tribus arabes, les gens dont le nez avait la forme du nez de chameau. Pour ma part, je rendais cette expression par la variante en museau de chèvre, mais en somme, les deux comparaisons sont équivalentes et désignaient évidemment le même groupe.

Il est cependant à leur endroit une chose à remarquer. M. Périer, étonné de trouver des Mongols dans une tribu arabe, les considérait comme Turcs. Tel n'est pas notre avis, en premier lieu parce que les janissaires turcs des pachas n'avaient de turc le plus souvent que le nom et se composaient en général d'un ramassis de tous les aventuriers de l'Asie-Mineure ou de l'Afrique du Nord et non de vrais Mongols, et puis aussi parce que, soldats attachés à une garnison, leur type doit plutôt s'être mêlé et perpétué dans les villes que chez les nomades. Enfin parce que la grande diffusion des individus mongoloïdes parmi les tribus, s'expliquerait difficilement par une influence turque fatalement des plus restreintes de par son origine même, et se comprend bien au contraire dans l'hypothèse du mélange très ancien de cet élément aux tribus de la conquête.

(1) J.-A. Périer, *loc. cit.*, p. 23.

Il est donc impossible de nier que sous le nom collectif d'Arabes, on n'englobe les types les plus disparates et les races les plus diverses. Outre les trois principales que nous venons de signaler, il y a l'infinie complication des métis arabico-berbères, c'est-à-dire au moins cinq autres facteurs qui par leur adjonction sont venus compliquer extrêmement le problème. On comprend donc quelles divergences doivent se présenter lorsqu'on compare les chiffres obtenus sur des tribus différentes, même par un seul observateur.

L'indice céphalique auquel nous songions en disant cela nous accuse en effet les variations les plus inouïes, allant de la brachycéphalie vraie à la dolichocéphalie la plus accusée. Nous allons d'ailleurs donner tous les chiffres que nous ayons pu réunir, tant personnels que de source diverse. En ce qui nous concerne, nous donnons les séries partielles même les plus minimes séparément, et mettons la moyenne en regard.

TABLEAU XXIII

	21	Arabes de l'Yémen (Mercier)				82.56 (?)
	20	Arabes du Sinaï (Elisséieff)				73 87
Tunisie (Collignon)	1	Ouled-Zlass[1]	81.05		33 Ar. Tunisiens.	77.01
	2	Hammami	80.22			
	2	Ouled-Abd-el-Krim	79.53			
	3	Ouled-Memer	75.80	76.28		
	4	Ouled-Yacoub	75.60			
	2	Ouled-Souassy	74.30			
	3	Ouled-Frecchichi	72.80			
	16	Ouled-Saïd		77.79		
Constantine. (Collignon)	1	Ouled-Arbaa	77.77		15 Arabes du Souf	74.45
	4	Ouled-Troudi	75.03			
	2	Ouled-Achani	74.88			
	3	Ouled-Amer	74.56			
	1	Ouled-Alloui	74.15			
	4	Ouled-Sebaa	72.82			
	9	Arabes (Seriziat)				71.83
	?	Arabes Ouargla et Aurès (Elisséieff)				72 »
Oran	10	Arabes divers (Bleicher)				73.21
(?)	47	Arabes divers (y compris la série Seriziat) Topinard				76.35

(1) Réputés d'origine berbère par certains auteurs.

En somme, lorsqu'on réunit en bloc pas mal de sujets de toutes provenances, une moyenne s'établit, et on voit qu'on finit par osciller entre 74 et 77. Mais les deux extrêmes, la série Seriziat, de 71.8, confirmée par les 72 d'Elisséief, et la série Mugnier, de

82.5, prise pourtant en un lieu qui semblerait indiquer une provenance exceptionnellement pure.

Faudrait-il donc conclure que le type arabe prédominant, le type fin serait brachycéphale, et que des influences étrangères l'auraient allongé en Afrique? Je ne le crois pas; la forme de la tête, surtout à l'occiput, ne peut provenir d'aucun croisement, le pointage en haut et en arrière sous forme de point d'interrogation, est purement arabe et ne peut-être le propre d'une race véritablement brachycéphale. Seraient-ce donc des dolichocéphales vrais ramenés à la mésaticéphalie par les croisements? Cela pourrait expliquer les chiffres de 76 et 77, mais l'indice de 82, où trouver en Arabie l'élément modificateur?

Il est vrai que les populations arabes, même à l'exclusion du métissage berbère, pourraient porter en elles les germes de certaines de ces variations. Le type grossier assyroïde semble moins allongé que le type fin, l'influence de l'élément mongoloïde pourrait aussi raccourcir le crâne; il ne nous parait pourtant pas que cela puisse jamais nous conduire au chiffre de 82, ou bien la série mesurée aurait été purement de race jaune, ce qui n'est pas admissible.

Nous avouons pour notre part n'accepter ce nombre insolite que sous les plus formelles réserves. Le laissant de côté, nous donnerons notre opinion sur la question de la manière suivante :

Il nous semble que dans le nord de l'Afrique, le type arabe fin doit sur le vivant avoir un indice céphalique sensiblement de 75.5 ou 76; qu'il tend, suivant le terrain de parcours de chaque tribu, et par conséquent, suivant les populations sédentaires qui l'environnent, à se mettre en équilibre avec celles-ci, qu'il sera, par conséquent, un peu plus brachycéphale près des centres brachycéphales, un peu plus dolichocéphale près des populations dolichocéphales, que toujours sous l'influence des types assyroïde et mongoloïde qui se rencontrent dans chaque tribu, mais à un degré variable suivant leur proportion, l'indice céphalique moyen a été relevé et ramené vers une moyenne de 76 à 76.5, enfin que, sur des séries prises un peu partout, sans distinction d'origine, les influences berbères arrivent à se contrebalancer.

Ce n'est du reste là qu'une hypothèse. Pour trancher définitivement la question, il faudrait arriver à rassembler, dans une des tribus les plus pures, une forte série d'Arabes du type fin,

en éliminant soigneusement les individus assyroïdes et mongoloïdes, et surtout les métis berbères qui forment au moins les trois cinquièmes des tribus à l'heure actuelle, d'autre part, tâcher de rassembler des séries des deux races arabes surajoutées, en notant rigoureusement la proportion de chacun de ces éléments, par rapport au précédent; alors seulement on pourrait conclure en connaissance de cause et en faisant la part de tous. Quant à reconnaître le type fin, rien n'est plus facile, à condition qu'on ne fasse pas de tout nez convexe, busqué ou autre, un nez aquilin : lorsqu'on trouvera réunis les caractères suivants : nez aquilin vrai, leptorhinien, occiput en point d'interrogation, ovale de la figure absolu, pommettes nulles et dents éblouissantes, on pourra sans hésitation déclarer qu'on a affaire à un Arabe véritable du type fin.

XVIII

ÉLÉMENTS SURAJOUTÉS

Pour en finir avec l'énumération des types qui se rencontrent dans le pays, il faut dire deux mots d'éléments divers étrangers, dont les uns se sont mêlés et les autres seulement surajoutés à la population du pays. Nous voulons parler des Juifs, des Phéniciens, des Turcs et des Européens; nous nous sommes déjà suffisamment expliqué sur l'influence nègre, nous n'y reviendrons pas.

Les Juifs sont nombreux en Tunisie ; ils habitent les villes, sont négociants et changeurs, le commerce est presque entièrement en leurs mains; en raison de leur religion, ils vivent à part et forment un groupe distinct, comme en tous pays. Aussi n'ont-ils pas influé sur les populations musulmanes. On distingue chez eux deux types bien tranchés, l'un relativement rare; au nez crochu, épais du bout, est le type hébraïque classique, un second, plus fin et dont nous avons dit un mot déjà, se rapproche beaucoup des Tunisiens, notamment des dolichocéphales bruns leptorhiniens, sans pourtant se confondre avec eux. Il se distingue surtout du précédent par son nez mince, à dos rectiligne, et sa figure d'un ovale plus régulier; d'ailleurs tous deux profondément mélangés l'un à l'autre. Une particu-

larité facile à observer dans un pays où tout le monde a les jambes nues leur est entièrement spéciale, à l'exclusion de tous les Tunisiens. Je n'ai jamais vu jambe bien faite à un israélite. Chez tous, le mollet est à peine dessiné, la jambe forme un véritable tronc de cône qui s'unit au pied par une masse empâtée. Je ne peux mieux en rendre l'aspect qu'en disant qu'ils semblent tous atteints d'œdème des membres inférieurs. A cela j'aurais diagnostiqué l'israélite à dix pas sans voir sa figure, le caractère est constant.

Les anciennes populations phéniciennes doivent entrer aussi en ligne de compte. Il est très probable à priori qu'elles n'ont pas entièrement disparu sous les flots divers des invasions. Il est certain que les Romains ne les troublèrent pas. Karthage détruite, les emporia de la côte se soumirent et continuèrent à prospérer sous la domination romaine. Utique devint la métropole de l'Afrique jusqu'à la résurrection d'une nouvelle Karthage. Tunis, Hippozaryte, Leptis, Hadrumète atteignirent même un haut degré de richesse et de splendeur, qu'elles conservèrent sous les dynasties berbères, arabes et turques; actuellement ce sont encore en général les seules grandes villes de la régence. Tout fait donc supposer qu'on doit y retrouver des descendants des anciens colons de Sidon et de Tyr.

Mais à quoi les reconnaître? Les Phéniciens étaient originairement Koushites, voilà tout ce que nous savons d'eux; quant à ce qu'ils pouvaient être aux points de vue anatomique et descriptif, nous l'ignorons absolument, et la moindre hypothèse à cet égard serait inadmissible dans l'état actuel de la science.

Les Turcs sont non moins mêlés à la population, de même il serait difficile de les bien caractériser, les armées turques étant en général composées d'éléments très divers, notamment d'une grande quantité de nègres. Pour nous rendre compte de la chose, nous avons été observer, sur le conseil de notre ami le D[r] Gessard, tous les individus qui se rendaient à la mosquée du rite hanéfite de Sousse, rite suivi par les Turcs en général. Il nous a paru que les types berbères prédominaient; toutefois, dans l'ensemble, la figure semblait plus étroite, plus allongée et la mâchoire plus carrée, d'autres se rapprochaient plutôt des types persan et circassien. Le caïd actuel de Gafsa, entre autres, était certainement le plus beau spécimen d'Iranien qu'on puisse voir, il est, m'a t'on dit, d'origine turque. La taille nous a

semblé peut-être un peu plus grande, l'embonpoint fréquent. En tous cas, si le sang des soldats des vieux pachas turcs coule encore dans les veines d'un certain nombre de Tunisiens, cette influence a dû se restreindre presque exclusivement aux villes occupées par des garnisons, et tend à s'effacer de jour en jour. Elle est donc peu importante au point de vue qui nous occupe, c'est un point à signaler, rien de plus.

Quant aux races européennes, il s'en est incontestablement mêlé surtout sur le littoral, dans les villes. Ce sont les captifs amenés par les barbaresques, des renégats de toutes nations. Je ne parlerai pas de ceux d'entre eux qui ont conservé leur religion et leur langue. Parmi les familles italiennes les plus considérables de la Régence, il en est beaucoup qui reconnaissent cette origine, celles-là vivent à part ; mais d'autres ayant abjuré se sont fondues parmi les Tunisiens. Leur type étant d'ailleurs très voisin, au moins en ce qui concerne les Siciliens, Italiens du Sud, Espagnols et Maltais, on conçoit qu'il est difficile de les distinguer, seuls les blonds peuvent encore se soupçonner à la proportion moins exceptionnelle de Tunisiens blonds et châtains qui se rencontrent dans les villes du littoral, Hammamet et Méhédiah notamment ; d'ailleurs, même sur ces points, leur nombre a été relativement faible[1]. Dans l'intérieur des terres, il n'y a plus lieu de s'en préoccuper. Resteraient les Européens fixés dans l'antiquité, débris des colonies et des légions romaines, des Grecs et des Byzantins. Leur nombre doit être assez restreint, en tous cas ils sont absolument absorbés à l'heure actuelle et si bien fondus dans l'ensemble de la population que rien ne peut plus permettre de les distinguer et qu'il est impossible d'en tenir compte autrement qu'à titre commémoratif.

XIX

LA TUNISIE PRÉHISTORIQUE

Comme complément de cette étude minutieuse des divers types tunisiens, il nous a paru intéressant de dire quelques mots de ce que les découvertes préhistoriques peuvent nous enseigner.

(1) Cependant il est quelques villes du littoral, comme Sfax par exemple, où certainement il faut faire une plus large part à l'influence européenne. Dans cette ville, notamment, le type moyen de l'indigène a un je ne sais quoi

Je n'ai nullement l'intention de traiter la question en détail et renvoie à ce sujet le lecteur aux *Matériaux pour l'histoire de l'homme* où j'ai exposé longuement mes recherches et mes trouvailles[1].

Il y a toutefois à en tirer quelques lois générales de nature à éclairer jusqu'à un certain point la question des origines Berbères, et qui sont par suite inséparables de l'étude que nous avons entreprise.

Je serai bref. Les divers âges de la pierre sont représentés en Tunisie.

Près de Gafsa existe une colline haute de 60 mètres environ, dite Poste I, formée de couches épaisses d'un poudingue très fin et très dur à la base, grossier et friable au sommet, recouvert d'une couche d'environ 4 mètres de travertins. A la base du dépôt, on retire de la roche des coups de poing chelléens, au, milieu et au sommet des lames, éclats et racloirs grossiers qu'on peut rapporter au moustérien grossier et ancien. Aucun ossement ne permet de dater ce gisement.

Jusqu'ici ces découvertes sont uniques en Tunisie. Au pied de cette colline, et non loin de là, près de Sidi-Mansour, existe, dans des buttes de leh fin, un niveau archéologique plus récent d'une épaisseur de 15 centimètres environ, qui n'est qu'un amas de silex taillés affectant surtout la forme du couteau classique, puis de pointes et d'éclats triangulaires.

Cet atelier voisin d'une roche riche en silex bruts, recouvre une superficie de plus de 2 kilomètres de long sur 1 kilomètre de large. Au centre se remarque un point où tous les instruments sont retouchés parfois avec la dernière perfection. Ce sont des grattoirs, des pointes, des racloirs, des disques, des scies d'une élégance remarquable. Comme aspect, certains seraient à rapprocher des plus belles formes moustériennes fines. Les pointes de flèche y sont exceptionnelles, trois sur plusieurs milliers d'instruments.

Toutes les époques sont donc réunies là sur un petit espace. Les deux premières, chelléenne et protomoustérienne, n'ont,

de fin, de distingué qui lui est spécial. Il ne diffère pas moins moralement, les Sfaxi sont peut-être les meilleurs et les plus intelligents ouvriers de la Régence.

(1) *Les Ages de la pierre en Tunisie*, par le Dr R. Collignon. (*Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*, 1887, 3 série, t. IV, p. 171.)

avons-nous dit, été encore rencontrées que là : mais les suivantes sont extrêmement communes dans tout le Sud.

Je me contenterai de noter sommairement les régions où elles se répartissent.

1. *Au nord des Chotts.* — Toute la rive nord des chotts Fedjej et Rharsa; la vallée entière de l'oued Bayache, du chott Rharsa à Feriana; Gafsa, et la route qui va de cette ville au littoral; en général toutes les vallées qui se rencontrent au-dessous du 39e parallèle. Les points extrêmes où j'en ai découvert au nord sont Sbeïtla et Cherichera. Dans la partie supérieure de la Tunisie rien, sauf quelques éclats découverts, par M. Bellucci au djebel Resas, près de Tunis et à l'extrémité de la presqu'île du cap Bon à El-Aouaria.

2. *A hauteur et au-dessous des Chotts.* — On en trouve partout: au Djérid, à El-Oudiane, El-Hamma, le Cherb, Tôzeur, Nefta, les rives du chott Rharsa.

Au Sud, j'en ai recueilli aussi partout où je suis allé, dans tout le Nefzaoua, puis aux environs de Gabès où déjà ils avaient été signalés par M. Bellucci, général de la Roque, capitaines de Nadaillac et Faurax.

Toutefois l'industrie de Gabès se signale par l'abondance des pointes de flèche et des silex en forme de croissant retaillés sur un seul bord, qui sont exceptionnels partout ailleurs.

Dans toute cette région, il n'y a pas trace de monuments mégalithiques.

Les principales formes observées sont celles dont je vais donner l'énumération, en citant les numéros de l'*Atlas* de M. de Mortillet auquel elles se rattachent.

Chelléen : 28, 38, 37.

Moustérien : Pointes, 62, 63, 64, 69, 70-71, 72; racloirs, 77, 78, 80, 82.

Solutréen : 114 (?) 115.

Magdalénien : Lames, 134; grattoirs, 139 (très abondant à Gafsa et à Bir-Maraboth), 140, 141, 142; burins, 145.

Robenhausien : Percuteurs, 224-235; nucleus, 254, 250, 251, 244, 249 dont quelques-uns sont admirables); lames de toutes tailles, 260, 261, 262, 259, 263 et 269; scies, 278; grattoirs, 290,

299, 300; pointes de flèche, 365, 369, 381, 401, et enfin deux ou trois petites hachettes polies trouvées à Gabès.

Remarquons d'ailleurs que dans une même couche et dans un gisement géologiquement déterminé et non remanié, près de Gafsa, toutes ces formes se trouvent réunies, ce qui tendrait à faire admettre qu'elles caractérisent une industrie locale évoluant sur place et ne se rapportent pas à des âges aussi nettement tranchés qu'en France.

D'une manière générale on peut dire que la fin de l'âge de pierre est très largement représentée dans le Sud et plus qu'exceptionnelle au Nord et au Centre; car malgré toutes nos recherches, ni moi ni aucun de mes amis n'en avons trouvé ni en Kroumirie, ni dans les régions du Kef, d'Ellèz, de Souk-el-Djemma, de Tunis, de Zaghouan, ni dans tout le Sahel. Dans le Sud, au contraire, il n'est pas une petite vallée, ou le plus mince point d'eau, qui ne *soit une mine de silex* plus ou moins finement travaillés. En revanche, il n'y a pas, nous le répétons, un monument mégalithique.

Ceux-ci sont pourtant abondants, mais cantonnés dans le centre montagneux, principalement aux environs d'Ellèz dans une région grossièrement comprise entre la Medjerdah et le Zaghouan au nord, l'oued Fekka au sud. Ce sont en général soit de petits dolmens, bien dégagés et en nombre considérable comme à l'Enfida, soit des allées couvertes comme à Ellèz. Leur aire est circonscrite, il n'y en a pas, semble-t-il, au Nord de la Medjerdah, ni dans la presqu'île de Hammamet; de même au Sud, ils ne dépassent pas la région des steppes. Les principaux groupes sont : Ellèz, Le Kef, Teboursouk, Dougga, Edja, Kessera, Souk-el-Djemma, Hammam-Soukra, Zouarin, Médeïna, Touat-Zouameul, Makteur, Ebba, Haïdra, Sbeïtla et l'Enfida. Dans cette région, sauf à l'extrême Sud du groupe, à Sbeïtla, il n'a pas été trouvé à ma connaissance un seul silex taillé.

Ces deux répartitions que l'on peut apprécier sur la carte ethnographique (pl. IX) où j'ai figuré les stations préhistoriques et les monuments mégalithiques connus jusqu'ici, sont intéressantes, car en résumé on constate que la Tunisie peut, au point de vue paléoethnologique, se diviser en trois grandes régions :

1° Le Sud où depuis l'époque chelléenne jusqu'à nos jours (industrie des pierres à fusil) on a taillé le silex;

2° Une large enclave centrale où sont concentrés les mégalithes;

3° Tout le nord du pays où il n'y a ni l'un ni l'autre, car jusqu'ici les quelques éclats découverts par M. Belluci au sommet du Dj. Resas et à El-Aouaria sont restés isolés. Pour ma part, aux environs de cette montagne, je n'ai rien trouvé. Cela ne veut pas dire évidemment qu'on n'en découvrira jamais; mais de toutes manières, il est indiscutable qu'ils y seront rarissimes en comparaison de la région Sud.

Or les mensurations établissent précisément ce fait que l'aire de deux de nos types berbères coïncide presque exactement, du moins en son centre, avec les deux régions, l'une riche en silex, l'autre en dolmens. Le type III des oasis, confiné maintenant dans le Djérid, a eu autrefois une diffusion plus grande, puisque nous le retrouvons formant un bon tiers de la population dans tout le Sud, de Gabès au Nefzaoua, et même de Gafsa à la région centrale du pays, car dans la montagne il compte encore quelques représentants, comme le prouve la photographie VI. Or précisément nous voyons l'aire des silex taillés couvrir toute cette portion méridionale de la Tunisie, et même remonter au Nord jusqu'à Sbeïtla et Cherichera, empiétant ainsi légèrement sur la zone dolménique.

D'autre part il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte IX pour voir que l'aire centrale des dolmens coïncide presque exactement avec celle du type berbère IV dont nous signalions les analogies curieuses avec le type néolithique de l'Homme-Mort, sinon avec celui de Cro-Magnon. Actuellement ce type s'est pour ainsi dire condensé dans ses montagnes, abandonnant le pourtour et les points extrêmes de son antique territoire, au sud aux Arabes nomades, à l'ouest et à l'est aux brachycéphales et aux dolichocéphales leptorhiniens.

Y a-t-il là simple coïncidence, ou sommes-nous, sur ces emplacements, encore en présence des vieux éléments qui, au sud, taillaient le silex, au centre élevaient des dolmens? La coïncidence, possible à la rigueur, est pourtant peu probable. Les deux types ethniques dont il s'agit sont à la fois si tranchés et l'un surtout, celui des oasis, si particulier et si exceptionnel, qu'il serait difficile d'admettre que l'un et l'autre fussent les descendants d'envahisseurs récents. A mon avis, comme déjà je l'ai dit précédemment, il est très probable qu'ils représentent ce qui reste des plus vieilles populations du pays.

Dans cette hypothèse, remarquant que, depuis le début de la période quaternaire géologique, l'industrie du silex n'a pas cessé d'être en honneur dans la région du Sud, la race qui s'y rencontre, notre type III par conséquent, nous représenterait *le plus antique élément ethnique de l'Afrique du Nord, sinon les autochtones.* Son type rude et grossier, sa dolichocéphalie considérable jointe à un front et un menton fuyants et à des arcades sourcilières accentuées (voir phot. V) viendraient d'ailleurs assez à l'appui de cette opinion.

Le type IV, au contraire, brun dolichocéphale, de petite taille, à face dysharmonique, plus récent comme arrivée dans le pays, pourrait être considéré comme ayant apporté avec lui la coutume d'enterrer les morts sous des dolmens. Ce serait, je le veux bien, une donnée entièrement en contradiction avec l'opinion courante sur le rôle des blonds en Afrique; mais celle-ci à tout prendre n'est qu'une hypothèse, et, au cas présent, celle que nous émettons a, sur la première, l'avantage de s'appuyer sur des faits et non sur des raisonnements. D'ailleurs elle n'attaque en rien le fait absolument hors de conteste de l'existence des blonds en Afrique depuis la plus haute antiquité.

Les deux autres races berbères et les Arabes ne seraient donc, relativement aux précédentes et mêmes à certains blonds, que de nouveaux venus. La chose pourrait se supposer d'ailleurs à priori; le cantonnement des unes et la diffusion relative des autres semblent conformes à la règle générale qui place les vainqueurs dans les plaines et lieux fertiles, les vaincus dans la montagne ou, comme ici, dans le désert, lieux défendus d'eux-mêmes par les conditions naturelles topographiques du pays. De même les brachycéphales concentrés en petits groupes sur le littoral, à Kalaa ou à Bizerte, dans les îles comme à Djerbah, ou dans la montagne comme aux Matmatas, et noyés de toute part par la masse des populations leptorhiniennes, semblent antérieurs à ceux-ci.

Si donc il était permis d'émettre quelque supposition sur l'ancienneté relative de ces différents types *dans la Tunisie actuelle,* nous serions porté à admettre la succession suivante avec cette restriction que les cinq premiers sont de beaucoup antérieurs aux autres :

1. Type III, du Djérid, autochtone.
2. Type V, blond (au moins en partie).

3. Type IV, à face dysharmonique (constructeur de dolmens).
4. Type I, brachycéphale.
5. Type II, dolichocéphale leptorhinien.
6. Descendants des Phéniciens, Grecs, Romains, Vandales, etc.
7. Types arabes.

C'est en somme l'ordre le plus probable et, sans affirmer qu'il soit réellement exact, nous croyons qu'on est autorisé à dire que « tout est comme s'il en avait été ainsi ».

Quant à faire concorder l'existence et la répartition actuelle des cinq races dites berbères avec les documents historiques, nous avons exposé à propos de chacune d'entre elles, ce qui nous semblait le moins invraisemblable, mais c'est, nous l'avouons, avec une grande réserve. Une seule chose nous semble pourtant certaine c'est que, prises en bloc, elles pourraient nous représenter la réunion des peuples Libyens énumérés par Hérodote, des Libyens (Types I. II. IV) et Gétules (Type III) de Salluste, le tout par opposition avec les tribus Touareg du Sahara, qui tant par leurs caractères physiques, connus par les descriptions de M. Duveyrier, que par l'ensemble des données historiques et géographiques, peuvent être considérées comme issues des Éthiopiens des vieux auteurs.

Si pourtant on objectait qu'au dire d'Hérodote les Éthiopiens et les Libyens étaient les deux seules *vraies races* du pays, nous répondrions qu'hier encore nous ne voyions dans l'Afrique du Nord qu'une race berbère unique, et que, par conséquent, ce qui nous échappait en dépit de recherches sérieuses, pouvait aussi bien n'avoir pas été remarqué par le père de l'histoire, qui ne faisait pas de l'ethnographie au sens moderne du mot.

Quant au nom de Berbère, on ne saurait l'accepter qu'au sens général comme Français, Tunisien ou Russe; au sens propre, il ne pourrait s'appliquer qu'à des fractions restreintes, rien de plus.

XX

RÉSUMÉ FINAL

Parvenus au terme de cette longue étude, il importe de résumer en quelques mots les données acquises, et de revoir rapidement le chemin parcouru. Nous tâcherons d'être bref.

Les populations tunisiennes, comme toutes celles du nord de

l'Afrique, se divisent en deux grands groupes aussi distincts par leurs coutumes, leurs lois et leurs mœurs que par leurs caractères physiques. Les uns sont sédentaires et compris sous la dénomination générale de Berbères, les autres nomades et dans l'ensemble peuvent être regardés comme Arabes.

Contrairement à l'opinion généralement admise, la fusion des divers facteurs qui historiquement ont contribué à former ces deux catégories n'est pas complète, et les principaux éléments constitutifs de chacune d'elles peuvent aisément encore se séparer. Les éléments adventices juifs, turcs, européens, nègres et mulâtres mis à part, on isolera cinq types parmi les soi-disant Berbères; types ou races bien tranchés et aussi distincts les uns des autres que les trois grands éléments constitutifs de la nationalité française.

Le premier, ou type de Djerbah, est brachycéphale, mésorhinien et de petite taille, il entre pour une forte part dans l'ensemble de la population tunisienne, surtout sur le littoral.

Il se retrouve en Algérie, partout où l'indice céphalique est au moins à 77, c'est-à-dire, pour ne parler que des régions les mieux connues, en Kabylie, dans l'Aurès et au Mzab.

Le second est de haute taille, dolichocéphale vrai et leptorhinien à nez droit ou busqué. C'est le type dominant dans le pays. Il s'est infiltré partout : il est voisin des races dites méditerranéennes d'Europe.

Le troisième, de haute taille également, est plus dolichocéphale, très mésorhinien; il a le nez retroussé, le front et le menton fuyants, la peau est brune, son thorax affecte la forme égyptienne. Type localisé en masse dans les oasis du Djérid, à l'état individuel un peu partout. — Partout où il se retrouve, et là seulement, on recueille des silex taillés de toutes les époques en grande abondance.

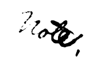
Le quatrième est de petite taille, dolichocéphale et mésorhinien, à nez busqué ou droit. La face est large et dysharmonique. Par ce caractère il se rapproche des dolichocéphales français de l'époque de la pierre polie. Il est cantonné sur les plateaux et dans certaines vallées du centre montagneux qui sont également les points où se trouvent presque tous les dolmens de Tunisie.

Le cinquième est le type blond ou germanique septentrional. Il est toujours disséminé ou noyé dans les autres. En Kroumirie et sur certains points du littoral il est relativement moins rare.

Les tribus nomades se composent (exclusion faite bien entendu des tribus d'origine notoirement berbères ou juives) d'éléments qui peuvent être considérés comme descendants des conquérants du XIe siècle, et d'éléments adventices, métis nés d'alliances réitérées avec les Berbères voisins. Les variations de la taille et des indices céphalique et nasal dépendent surtout : 1° de l'importance numérique du groupe des métis, et 2° de celui des cinq types berbères qui, s'y mêlant avec le plus d'abondance, a le plus contribué à métisser le sang arabe originel.

Les métis mis à part, dans toute tribu se rencontrent : 1° une race prédominante, qui est la race arabe véritable; 2° deux types bien distincts, peu nombreux, déjà mélangés, semble-t-il, à celle-ci lors de la conquête; l'un grossier, que j'ai qualifié d'assyroïde pour rappeler ses analogies descriptives; l'autre mongoloïde et produit par un très ancien apport d'individus de race jaune.

La race arabe vraie semble de taille au-dessus de la moyenne, et d'une mésaticéphalie d'environ 76. Les caractères qui peuvent permettre de la distinguer à première vue de l'ensemble des races berbères sont : L'occiput relevé, semblable aux crânes déformés toulousains ou aymaras, et donnant à l'arrière de la tête la forme d'un point d'interrogation, le nez leptorhinien, aquilin vrai, à plan inférieur oblique de bas en haut et d'avant en arrière, l'ovale absolu du visage, le peu d'écartement des yeux, les pommettes sans aucune saillie et les dents admirablement belles.



Les deux types assyroïde et mongoloïde sont suffisamment caractérisés par ces deux mots.

Il va sans dire qu'en aucun point il n'est possible de trouver une de ces races pure de tous mélanges. Toutefois chacune d'entre elles prédomine dans certaines régions ou centres principaux autour desquels elle s'irradie en se fondant graduellement avec les races voisines.

Ces croisements ont aussi bien modifié les nomades que les sédentaires. Toutefois les tribus arabes ont plus subi l'influence modificatrice des Berbères, que ceux-ci celle des Arabes. Cette action réciproque semble s'être exercée en raison directe de la densité numérique de chacune des races en présence.

Enfin nous avons constaté l'existence d'individus présentant les traits caractéristiques propres à chacun de ces éléments



ethniques parmi les Algériens, les Marocains et les quelques Tripolitains que nous avons eu l'occasion d'examiner.

Il est donc probable que dans tout le nord de l'Afrique une étude minutieuse des populations conduirait à des résultats analogues.

Toutefois on ne saurait conclure à priori que ces races soient les seules qui puissent s'y rencontrer. Au Maroc notamment, il nous semble qu'il y aurait un nouveau type berbère brun à isoler : mais pour ce faire, nous n'avons pas assez de mensurations personnelles, c'est une simple impression que nous notons, à titre de jalon.

Nous figurons *grosso modo* sur une carte schématique (carte IX) la répartition des races sédentaires en Tunisie ; en ne la donnant bien entendu que comme un document préparatoire propre à guider les explorateurs futurs. Dans les détails il y aura évidemment fort à modifier, sur divers points[1].

Enfin une donnée générale de la plus haute importance se dégagera en dernière analyse : *la résistance des types.*

Bien que soumises depuis des siècles aux conditions les plus propres à favoriser la fusion, invasions réitérées des éléments les plus divers, conquêtes successives, réunion pendant de longues périodes des races primitives en un seul corps de nation, les populations berbères ont su maintenir en dépit de tout leurs types originairement divers.

Les éléments surajoutés, à l'exception de ceux qui trouvaient dans le pays des conditions d'existence et de climat analogues à celles qu'ils avaient dans leur première patrie, ont tous été absorbés et anéantis par les premiers occupants.

Pendant douze siècles, les Phéniciens ont possédé le littoral, vainement nous recherchons leurs traces. Cinq cents ans Rome a rempli de ses colonies cette province proconsulaire qu'elle considérait comme une seconde Italie. Que reste-t-il de son empire : des ruines ; de son sang : rien. Les Vandales sont venus s'y asseoir ensuite ; vaincus par Bélisaire, ils se sont disséminés dans le pays. Où trouver leurs descendants ? Où rencontrer ceux des Byzantins et bientôt même des Turcs ?

(1) La région du sud, Màtmatas, Ourghemas, Beni-Zid d'une part, celle du nord-ouest, Kroumirie, pays des Mogods Nefzàs, etc., de l'autre, sont encore pour ainsi dire vierges de toutes recherches anthropologiques.

Seuls les vieux habitants, ceux qui peuvent revendiquer pour ancêtres ces nations libyennes qui nous apparaissent aux premières lueurs de l'histoire, restent encore aujourd'hui, conservant malgré tout, comme un héritage sacré, le type physique de leurs pères. Non seulement ils ont noyé dans leur masse tous les éléments adventices qui ont tenté à diverses reprises de les supplanter, sauf jusqu'à un certain point et dans des conditions particulières les Arabes et les nègres; mais encore vis-à-vis les uns des autres, quelques liens qu'établissent entre eux la communauté de langue, de mœurs, de religion et le sang versé sur les mêmes champs de bataille dans leurs luttes séculaires contre l'étranger, ils sont demeurés jusqu'à ce jour distincts comme à l'origine. La fusion a pu être partielle, elle n'est et de longtemps ne sera pas complète.

Plus les études anthropologiques diminuent le champ de l'inconnu, et plus cette loi de résistance semble s'affirmer. Nous ne sommes plus au temps où l'on s'étonnait de retrouver à un humble fellah les traits des Rhamsès et des Ménephtahs, où l'on admettait avec quelque peine que la grande division ethnologique de César pût s'appliquer encore au moins dans la généralité, à la population française actuelle. Voilà qu'actuellement la même persistance s'affirme dans l'Afrique du Nord, précisément et comme pour donner plus de poids à cette constatation dans cette Tunisie qui, de tous temps, a été le point d'élection de toutes les conquêtes, et où à priori on eut dû s'attendre à trouver le plus inextricable amalgame de races et de types.

Il est donc légitime de conclure que, lorsque dans la suite des siècles des collectivités humaines sont arrivées à se constituer en un tout spécialisé par un ensemble commun de caractères physiques et à former ainsi une variété ou une race, que cette race s'est accommodée à un milieu, qu'elle est nombreuse, elle oppose à tous les éléments qui tenteraient de l'absorber, une force de résistance invincible.

Si l'envahisseur pacifique ou conquérant est peu nombreux, il se fond insensiblement dans les autochtones sans presque en altérer le type, et disparaît en quelques générations, eût-il même imposé aux vaincus sa langue, ses lois et sa religion.

Mais l'inverse ne se produit pas dans le cas contraire. Devant un ennemi numériquement supérieur, les vieilles races se replient, se concentrent sur certains points où, conservant malgré tout la

prépondérance, elles préservent leur type, et d'où lentement dans la suite, quand la paix s'est établie, elles rayonnent en reprenant peu à peu le terrain jadis perdu.

Seuls les peuples trop inférieurs, comme les Tasmaniens ou les Fuégiens, sont frappés à mort au contact de notre civilisation trop haute, de nos vices et des affections épidémiques que nous traînons à notre suite. Mais des races aussi vivaces que celles que nous venons d'étudier ne sauraient être appelées à disparaître. Quoi que nous fassions, jamais l'Afrique du Nord ne deviendra une Australie française. Sur cette terre arrosée de notre sang, nous trouverons toujours en face de nous Berbères et Arabes. Il y a donc là pour l'avenir de notre colonie une perpétuelle menace, et l'on voit que les enseignements que nous apporte l'anthropologie viennent appuyer les données historiques pour nous engager à faire bonne garde et à travailler, plus que nous ne l'avons fait jusqu'alors, à modifier moralement nos nouveaux sujets en les civilisant, en faisant tous nos efforts pour éteindre les vieilles haines, mettre fin à la guerre de races, et pour amener peu à peu la véritable fusion, celle qui résulte de sentiments et d'intérêts communs.

Hors de là, si nous continuons à vivre séparés, dans l'état de défiance et de rancune réciproques, comme maîtres et sujets, je ne saurais trop le répéter, les lois naturelles et l'histoire sont là pour nous apprendre que nous finirons par être vaincus, chassés et absorbés, comme les Romains et tous ceux qui nous ont précédés.

1er novembre 1886.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

Fig. I. — Face et profil de Ahmed ben-Mohamed-Ouirchlane, 26 ans, né à Djerbah. — *Type brachycéphale* I. — Taille du sujet, 1m,69; indice céphalique, 81,82; indice nasal, 73,40.

Fig. II. — Face et profil de Ali ben el-Hadj-Messaoud-Etouisi, 22 ans, Mâtmata. — *Type brachycéphale* I supposé croisé de III en raison de la forme du crâne et des caractères du bas de la face. — Taille, 1m,58; indice céphalique, 80,33; indice nasal, 79,48.

Fig. III. — Face et profil de X..., 19 ans, né à Teboulba près Méhédiah. — *Type dolichocéphale* II un peu croisé de I.

Fig. IV. et V. — *Type dolichocéphale* II à peu près pur. — Face et profil d'individus déclarés originaires de Kroumirie par le photographe, par conséquent

douteux comme origine, mais donnant du type II une idée plus exacte que le sujet représenté fig. III.

Fig. VI. — *Type dolichocéphale* III ou des oasis. — Mohamed ben-el-Hadj-Belkassem, 24 ans, né à Nefta (Djérid). Type très pur. — Taille, 1^m,69 ; indice céphalique, 70,20; indice nasal, 73,40. Face et profil.

Fig. VII. — *Type dolichocéphale* III, tel qu'on le trouve disséminé dans la montagne, métissé de II. — Face et profil de Salah ben-Mohamed-ben-Amor, né à Ellèz, 21 ans. — Taille, 1^m,69 ; indice céphalique, 72,02 ; indice nasal, 63,26.

Fig. VIII. — *Type dolichocéphale* IV à face disharmonique. — Face et profil de Mohamed ben-el-Hadj-Othmann, 24 ans, né à Ellèz. — Taille 1^m,65 ; indice céphalique, 75,53; indice nasal, 77,08. Remarquer chez ce sujet la largeur de la face et la forme abaissée des orbites; bien qu'il ait le nez droit, la forme busquée est plus fréquente.

Fig. IX. — *Type Arabe classique.* — Cherif ben-Hanachi, 28 ans. — Taille, 1^m,80 ; indice céphalique, 75,96 ; indice nasal, 60,34.

Fig. X. — *Type nomade Assyroïde.* — Ahmed ben-Chegra, 21 ans. — Taille, 1^m.68 ; indice céphalique, 71,71 ; indice nasal, 68,57.

Fig. XI. — *Type nomade Mongoloïde.* — Brahim ben-Lakdar, 15 ans, Ouled-Saïd. — Bien remarquer la forme des yeux, du nez, des narines et des pommettes. — Indice céphalique, 77,20; indice nasal, 68,3.

LA MAPPEMONDE D'ANGELINO DULCERT, DE MAJORQUE (1339)

PAR LE Dr E. T. HAMY

Le XIIe siècle est, dans l'histoire de la navigation, une époque particulièrement intéressante. Enhardis par la découverte des propriétés de l'aimant[1], les marins de la Méditerranée ont renoncé peu à peu aux vieilles routes péniblement suivies jadis, d'île en île ou de cap en cap. La haute mer est désormais ouverte à leurs navires, que guident des boussoles plus ou moins perfectionnées.

Les divers points de l'horizon décomposé en seize, vingt-quatre, enfin trente-deux parties, sont de mieux en mieux observés; l'estime des distances devient de plus en plus familière, et chaque nouveau voyage fournit des renseignements toujours plus exacts sur la longueur et sur la direction des itinéraires parcourus.

On coordonne dans les ports les indications ainsi recueillies par les pilotes ; des dessinateurs plus ou moins habiles les consignent sur des cartes spéciales. Bref, l'hydrographie est créée et ses premières œuvres prennent un caractère de précision inconnu jusque-là des géographes[2].

(1) Cf. vicomte de Santarem, *Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie pendant le Moyen Age*, t. I, § 17, p. 272; § 18, p. 280-301. Paris, 1849, in-8; J. Lelewel, *Géographie du Moyen Age*, Bruxelles, 1852, in-8, t. II, p. 15; d'Avezac, *Aperçu historique sur la boussole et ses applications à l'étude des phénomènes du magnétisme terrestre*. (*Bull. Soc. de Géographie*, 4e sér., t. XIX, p. 355. Avril 1860.

(2) Ce contraste entre les cartes marines et terrestres est extrêmement frappant. Je rappellerai seulement ici que l'*Apographon* du musée Borgia à Velletri, monument du milieu du XVe siècle, donne à la Méditerranée et aux presqu'îles qui la découpent, des formes complètement erronées, tandis que la carte marine, dite *pisane*, avait attribué aux mêmes régions, cent cinquante ans plutôt, des contours relativement fort exacts.

Bull.in de géogr.ie histor.ue et descriptive.

Tome I. PL. VI.

RÉPARTITION DE LA TAILLE

chez les populations sédentaires en Tunisie

par le Dr R. COLLIGNON _ 1883-86

Gravé par J. Jérome.

Ernest LEROUX Editeur.

Paris, Imp. Monrocq.

Taille moyenne des Tunisiens 1m 663

1103 sujets masculins de 21 à 30 ans.

Tailles inférieures à 1m 649 ____

de 1m 65 et 1m 66 ____

de 1m 67 et au dessus ____

RÉPARTITION DE

L'INDICE CÉPHALIQUE

chez les populations sédentaires en Tunisie

par le Dr. R. COLLIGNON _ 1883-86

Bullin de géogrie histor. et descriptive.

Tome 1_PL. VII

Gravé par J. Jérome.   Ernest LEROUX Editeur.   Paris, Imp. Monrocq.

Indice céphalique moyen du pays 76.66 _ (1334 sujets)

Indices de 73 et 74	*Indices de 77 et 78*
" " 75 et 76	*" " 79 et supra*

RÉPARTITION DE

L'INDICE NASAL

chez les populations sédentaires en Tunisie

par le Dr R. COLLIGNON _ 1883-86

Gravé par J. Jérome. Ernest LEROUX Editeur. Paris, Imp. Monrocq.

Indice nasal moyen des Tunisiens 70.23 _ (1334 sujets)

Indices de { 65.0 à 69.9 — 70.0 à 74.9 — 75.0 à 79.9 }

RÉPARTITION DE

L'INDICE NASAL

chez les populations sédentaires en Tunisie

par le Dr. R. COLLIGNON _ 1883-86

Bullin de géogr.ie histor.ue et descriptive. Tome I _ PL. VIII

MÉDITERRANÉE

GOLFE DE TUNIS

GOLFE DE HAMMAMET

GOLFE DE GABÈS

Gravé par J. Jérome. Ernest LEROUX Editeur. Paris, Imp. Monrocq.

Indice nasal moyen des Tunisiens 70.23 _ (1334 sujets)

Indices de

- *65.0 à 69.9*
- *70.0 à 74.9*
- *75.0 à 79.9*

CARTE ETHNOGRAPHIQUE
des populations sédentaires de Tunisie
par le Dr R. COLLIGNON _ 1883-86

Gravé par J. Jérome. Ernest LEROUX Editeur. Paris, Imp. Monrocq.

Brachycéphales ______

Type d'Ellèz ______

Blonds (en quantité appréciable) ____ . . .

Nègres ____ *id* ____ + + + +

Dolichocéphales Leptorhiniens ______

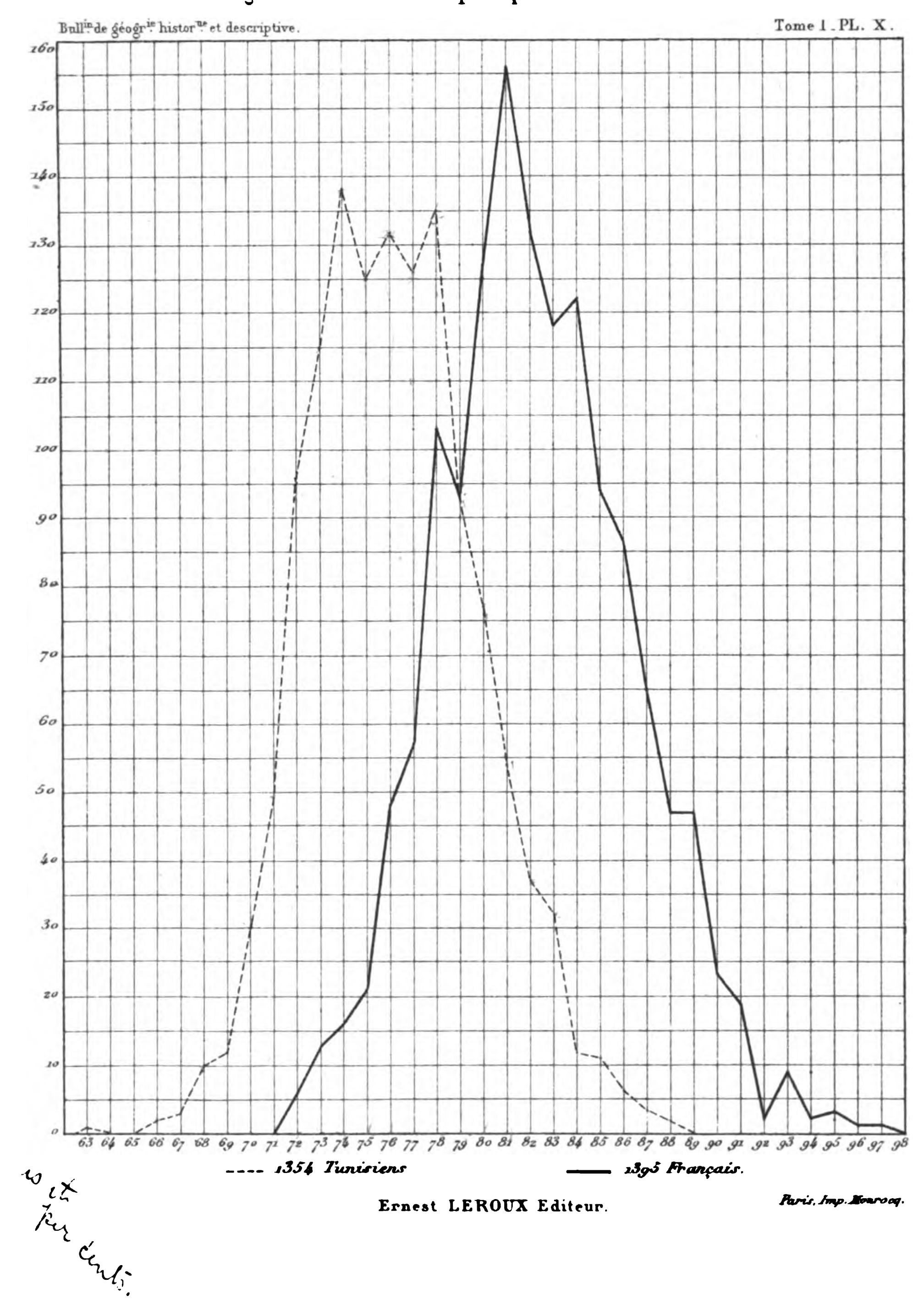
Type des Oasis ______

Monuments mégalithiques ____ π

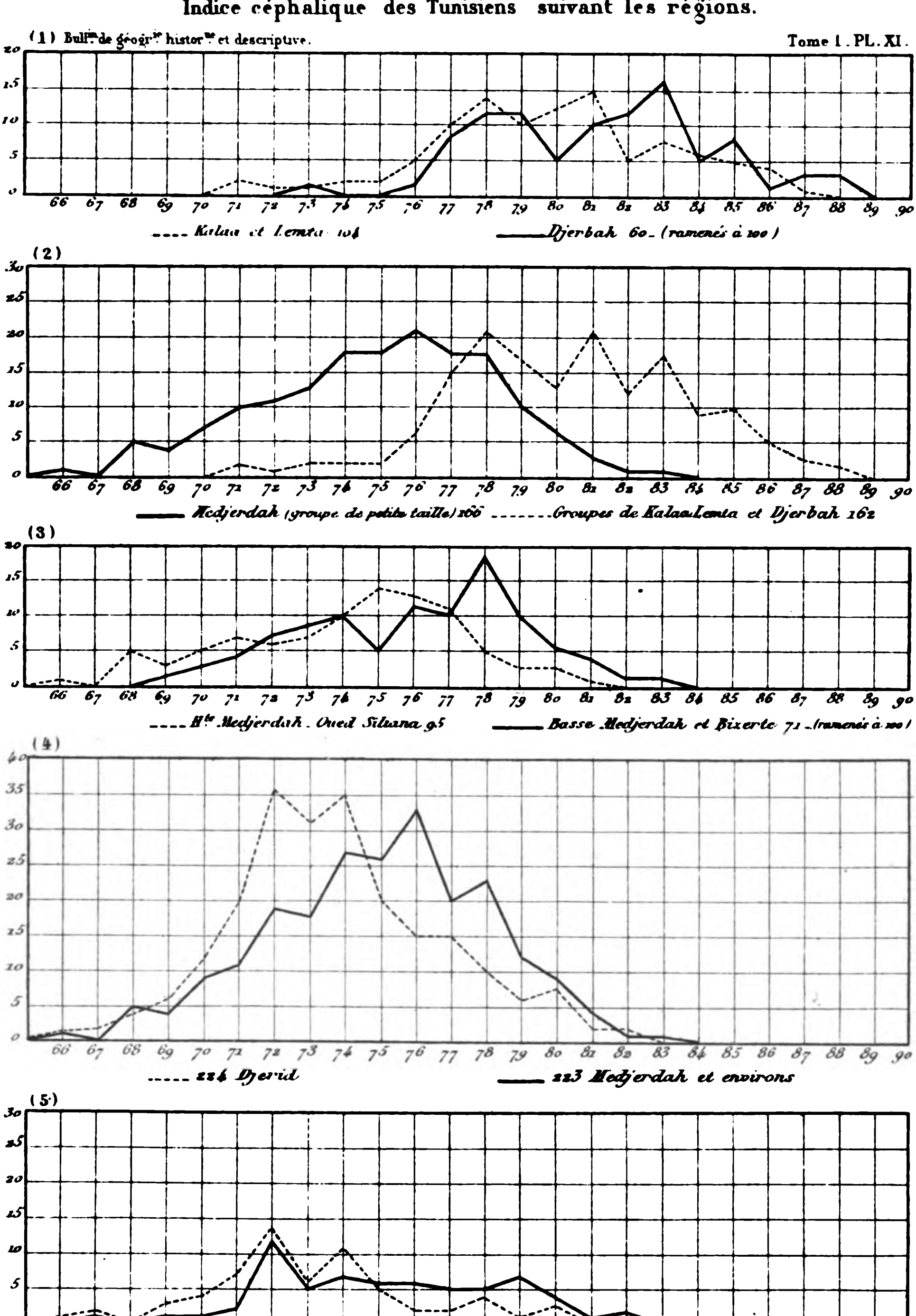
Stations préhistoriques ____

Objets en silex isolés ____

Courbe générale de l'indice céphalique des Tunisiens _ Courbe 6.



Indice céphalique des Tunisiens suivant les régions.



Ernest LEROUX Editeur.

Paris, Imp. Monrocq.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES

ÉTUDE
SUR
L'ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE
DE
LA TUNISIE

PAR LE D[r] R. COLLIGNON

MÉDECIN MAJOR
MEMBRE DES SOCIÉTÉS D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, LYON, BRUXELLES, ETC.
OFFICIER D'ACADÉMIE
OFFICIER DU NICHAN-IFTIKHAR

EXTRAIT DU BULLETIN DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE 28
—
1887



PUBLICATIONS

DU

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETINS DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE
SECTION D'ARCHÉOLOGIE
SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE
SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

REVUE DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

REVUE D'ETHNOGRAPHIE
Publiée sous la direction de M. le Dr Hamy, directeur du Musée du Trocadéro.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET
Les tomes I à XII ont paru.

MÉMOIRES publiés par les Mem
logique française au Caire. — I

PUBLICATIONS de l'École des l
60 volumes sont

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE, par Ernest de Sarzec, consul de France à Bagdad. Ouvrage accompagné de planches, publié par Léon Heuzey. — Les deux premières livraisons sont en vente.

Sous Presse

L'ART ARABE
Par J. BOURGOIN. — Ouvrage accompagné de 300 planches.

IMP. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER, ANGERS


Digitized by Google

